55e Année — 3e Série — N° 148
Le Numéro quotidien = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DÉPARTEMENTS : 20 centimes
Vendredi 28 Mai 1909

Gaston CALMETTE
Directeur-Gérant

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arr^t)

POUR LA PUBLICITÉ
S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
A L'HOTEL DU « FIGARO »
ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & Cie
8, place de la Bourse

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout… de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arr^t)
TÉLÉPHONE, Trois lignes : N°s 102.46 — 102.47 — 102.49

ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
Seine et Seine-et-Oise	15 »	30 »	60 »
Départements	18 75	37 50	75 »
Union postale	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

SOMMAIRE

PAGES 1, 2 ET 3

Plaidoyer pour une merveille : ABEL BONNARD.
Le dîner du Comité des Forges : LOUIS CHEVREUSE.
A l'Académie française : Les scrutins d'hier : Election de M. Marcel Prévost : ANDRÉ NÈDE.
La mission marocaine à l'Elysée : CH. DAUZATS.
Dessin : Le budget des Arts : ABEL FAIVRE.
Mort de Guillaume Dubufe : L. ROGER.-MILÈS.
Dans la marine : La Commission d'enquête : A. A.
La Chambre : Les Conseils de guerre : PAS-PERDUS.

PAGES 4, 5 ET 6

M. Carnegie et la France : GASTON DAVENAY.
Autour de la politique : AUGUSTE AVRIL.
L'impérialisme britannique : RAYMOND RECOULY.
Petite chronique des lettres : PH.-EMMANUEL GLASER.
Parlementarisme syndicaliste : G. D.
La grève des inscrits maritimes à Marseille : THOMAS.
Aux Ecoles : Une fête de l'enseignement libre. — Contre le favoritisme : JACQUES-PIERRE.
Gazette des Tribunaux : GEORGES CLARETIE.
Dessin : Au Châtelet : « Ivan le Terrible » : DE LOSQUES.
La Vie artistique : ARSÈNE ALEXANDRE.
Feuilleton : Le Trust : PAUL ADAM.

Plaidoyer pour une merveille

Pas de bruit ; le silence vibrant de l'été, peuplé par le bourdonnement des moucherons innombrables, et piqué de temps en temps par un chant d'oiseau. Deux masses de tilleuls bordent le jardin, au fond duquel le vieil hôtel apparaît, simple, exact, parfait, tirant de la seule aptitude de ses proportions une beauté persuasive. Une glycine romanesque suspend au perron ses grappes d'un mauve passé et pâmé. Un nuage, un de ces beaux nuages français indolents et doux, met un plumet au vieux toit. Par moments, un merle débouche du fourré, fait dans l'herbe ses pas d'automate, prend son vol et lâche son cri. Où sommes-nous, dans quelle ville reculée, dans quel faubourg seigneurial et provincial ? Mais soudain nous tournons la tête, et dans le ciel, où il jaillit fin, élégant, à la fois sublime et mesuré, nous voyons le dôme des Invalides.

⁂

Car nous sommes à Paris et c'est l'hôtel de Biron qui nous reçoit dans son jardin. Tout autour s'étendent des jardins encore, des vergers rayés d'ombre et de soleil ; les religieuses du Sacré-Cœur étaient maîtresses de tout cela et on aperçoit leurs petits oratoires enfouis sous les branches. Il semble que les moines soient des possesseurs plus discrets et plus inactifs que les autres hommes ; ils conservent au lieu de déranger, ils laissent le passé transparaître à travers leur possession. Ici, l'on avait à peu près abandonné les choses à elles-mêmes et c'est merveille de voir le vieux jardin à la française de l'hôtel, le vieux jardin ordonné, dessiné, galant, devenir un jardin à la sauvage. L'ancien appareil se montre encore à demi à travers le nouveau désordre. Mais les allées ne sont plus ces froides sections de gravier qui séparent si nettement les plates-bandes ; toutes leurs petites pierres sont comme englobées dans une mousse usée et brûlée qui a le ton à la fois pauvre et précieux des anciens tapis de prière ; et, d'un côté à l'autre, les plantes se font des visites, elles traversent l'allée et on voit de gros pieds de mauve s'ouvrir tranquillement au milieu du chemin. Toutes les herbes de la solitude se sont installées sous les tilleuls embaumés ; mille petites princesses farouches, griffues et fleuries, reçoivent l'abeille et le papillon ; il y a là des pâquerettes, des marguerites, de la folle avoine, de la bourrache, de la ciguë, de beaux chardons acerbes et hérissés, et toutes ces plantes menues dont on ne sait pas les noms et qui ont chacune leur fleur comme un noble a son blason, et toutes les herbes à poison et toutes les herbes à tisane, celles que cueillent les grand'mères sous le soleil honnête de l'après-midi, celles que cueillent les sorcières sous une lune louche, la nuit.

⁂

Merveilleuse fécondité de la nature ! il semble que, sous nos yeux, elle se sente surveillée, et ce n'est plus alors que la nature assagie et raisonnable, la nature paterne et peut-être un peu hypocrite des vergers et des potagers. Mais comme les animaux domestiques, dès qu'ils se croient seuls, se mettent à jouer mystérieusement et retrouvent des mouvements qu'on ne leur connaissait pas, ainsi il suffit qu'on laisse la nature un peu seule, et ce n'est plus la prosaïque servante qui nous fournissait quelques fruits, c'est la grande enchanteresse aux cheveux fleuris ; ici même, dans ce sol épuisé de Paris, pourvu qu'on la laisse travailler, elle réveille toutes ses forces : à deux pas de la rue, elle réintroduit les ronces et les graminées, et toutes ces tribus de plantes sauvages que le jardinier proscrivait, et qui, furieusement embaumées, sont comme les bohémiennes, les gitanes de la végétation. Les limites des plates-bandes s'effacent, les herbes campent dans l'allée, les frelons font au ras du sol leur tapis de bourdonnements, les insectes en armes emplissent tout de leur activité minuscule, les arbres s'échappent de la cage invisible où les enfermait l'émondeur et jettent leurs branches dans l'azur comme des filets, les oiseaux se croisent, les fleurs font des combats de parfums, la grande bacchanale de la liberté se transmet partout, et on dirait que les plantes dansent !

⁂

Mais alors l'homme revient et menace la merveille. Quand les Sœurs furent expulsées, le liquidateur loua ces beaux lieux à quelques artistes qui en sont les possesseurs émerveillés et provisoires. M. Auguste Rodin est ainsi au rez-de-chaussée de l'hôtel, et un tout jeune poète, M. Jean Cocteau, promène les Muses dans ce parc aux Fées. Mais il paraît que cela ne peut pas durer : ces terrains valent trop d'argent. Et puisqu'il n'y a pas un milliardaire poète pour s'attribuer magnifiquement le plus beau jardin de Paris, on va tout lotir. On va détruire les fleurs, abattre les arbres, et dresser là de grosses maisons moroses. Pourtant des voix se sont élevées : M. André Hallays, défenseur éclairé de toutes les beautés de la patrie, et qui a la qualité si précieuse d'être un artiste qui agit et un sage qui milite, a éloquemment protesté. Pour faire la part de l'inévitable, on abandonnerait aux maçons tout ce qui dépend proprement du Sacré-Cœur, pour ne garder que cet ensemble complet et rare que fait l'hôtel avec son jardin. Et l'on présente divers projets pour l'utiliser : on en ferait ce palais des souverains qui manque à Paris, ou bien un nouveau musée ; de toute manière, il faut qu'on le sauve. Il est temps que notre époque se dise un peu la vérité à elle-même. Elle n'aura pas augmenté beaucoup le trésor de la France et presque tout ce qu'elle a bâti est d'une beauté douteuse. Nous n'avons plus, d'ailleurs, la conviction, la générosité qu'il faut pour bâtir ; nous ne pensons qu'à nous-mêmes et nous voulons non pas fixer à jamais le cadre de notre vie, mais au contraire nous réserver de pouvoir toujours le changer : nous nous sentons trop instables pour oser organiser notre avenir : nous sommes des locataires. Mais si nous ne devons pas laisser à nos neveux plus que nous n'avons reçu de nos pères, cela rend d'autant plus impérieux notre devoir de leur transmettre au moins tout ce qu'on nous a donné ; et si nous ne voulons pas qu'on nous maudisse plus tard, sachons au moins conserver. C'est un des moins jolis traits du caractère français que de détester ce qui a duré ; il n'est que temps de réprimer ce défaut, qui nous ferait détruire notre patrimoine. Nous devons chérir tous les monuments qui nous restent, et nous n'avons plus dans Paris un arbre de trop.

Qu'on empêche donc un attentat : qu'on fasse un musée de l'hôtel Biron, ou qu'on y établisse l'administration des beaux-arts, ou qu'on en trouve un emploi meilleur. Et qu'on donne tout simplement son jardin aux Parisiens : plus la ville, en effet, devient énorme et gonflée, plus l'espace y est sordidement marchandé, plus les maisons se rétrécissent sur les habitants, plus on a besoin de ces feuillages qui, pour ceux même qui ne viennent pas jouir de leur ombre, répandent encore dans l'espace des effluves de santé. Plus Paris devient actif, pressant, brutal, encombré, plus il faut y réserver des jardins pour ses enfants joueurs, pour ses vieillards épuisés, pour ses amoureux innombrables. Ce sont des refuges et comme des radeaux pour ses naufragés ; ce sont les hôpitaux les plus vrais. Une des beautés les plus pathétiques de la foule parisienne est dans les vaincus qu'elle roule et qu'on y rencontre ; on les reconnaît à leur visage, ces malheureux, si formidablement seuls dans la multitude, ces misérables que leur espoir a déçus, que leurs forces ont trompés, que tout renvoie et expulse. S'ils trouvent devant eux un jardin public ils y entrent presque toujours. Et là, assis et comme cassés sur un banc, près d'une sereine statue, sous les houppes des lilas, ils reprennent haleine, et l'indulgence des choses leur donne la vigueur de tenter un nouvel effort. Mais s'ils n'avaient point trouvé cet asile sur leur chemin, ils seraient peut-être allés vers le fleuve.

⁂

L'hôtel de Biron est avec son jardin quelque chose de délicieusement complet, comme une femme avec son miroir. On a le devoir de maintenir cet ensemble pour tous les artistes, car la contemplation d'un tel chef-d'œuvre est un exemple qu'on n'a pas le droit de leur ravir, une richesse dont on ne doit pas les frustrer. Puis ce jardin est pour tous les Parisiens un réservoir de santé dont il ne faut pas qu'on les prive, un lieu de délices qu'on doit leur ouvrir. Même si c'est un luxe que de maintenir quelques arbres entre les maisons, cette magnificence est encore digne de la France ; les jardins d'une ville sont sa parure, et il sera superbe, pour des ministres, de suspendre cette émeraude énorme au cou de Paris. On voit aujourd'hui tous les corps de l'Etat élever d'aigres réclamations. Il faut que les artistes, les poètes deviennent les harmonieux défenseurs de toute beauté ; qu'ils empêchent les attentats, les sacrilèges, les barbaries ; qu'ils protègent mieux que personne le trésor de tous. Et, sans doute, je sais bien tout ce que l'on peut m'opposer ; mais je n'ai qu'à revoir en moi ce que j'ai essayé de décrire, pour me sentir affermi dans ma demande. Et comme les foules irritées envoient un émissaire pour exprimer leurs désirs, et comme ce sombre ambassadeur de la multitude se sent encore aidé de loin par tous ses murmures, moi, au contraire, je suis délégué par les vieux arbres athlétiques et embaumés, par les ronces charmantes et les graminées, par les frondaisons bienfaisantes qui bruissent là-bas, et je me sens plein d'assurance quand je songe que je parle au nom d'un millier d'oiseaux.

Abel Bonnard.

Échos

La Température

Hier, à Paris, quelques légères ondées sont encore tombées dans la matinée. L'après-midi a été meilleur ; mais le ciel reste toujours très nuageux et fort suspect. Cependant le vent est à peu près nul, et la clémence de la température fait agréablement oublier la froidure de la veille. Tout fait donc espérer que la fin de la bourrasque est prochaine.

La température donnait hier à Paris : 10° au-dessus de zéro vers sept heures du matin, et 16° l'après-midi. La pression barométrique accusait $757^{mm}6$. La situation atmosphérique ne s'est pas sensiblement modifiée sur l'ouest de l'Europe. La pression reste élevée de l'Espagne aux Açores.

Des pluies sont tombées sur l'Allemagne ; en France, elles ont été générales et accompagnées d'orages à Lyon.

Sur nos autres régions, la température est restée sensiblement la même.

Départements, le matin. Au-dessus de zéro : 8° à Belfort, 10° à Dunkerque, à Bordeaux, au Mans, à Limoges et à Clermont, 11° à Boulogne, à Cherbourg, à Nantes, à Besançon et à Lyon, 12° à Ouessant, à Lorient, à Rochefort, à Charleville et à Cette, 13° à l'île d'Aix, à Toulouse, à Nancy et à Perpignan, 14° à Marseille et à Biarritz, 15° à Cap Béarn, 18° à Oran, 20° à Alger.

En France, quelques averses sont encore probables, principalement dans le Nord-Ouest.

(La température du 27 mai 1908 était à Paris : 13° au-dessus de zéro le matin et 14° l'après-midi ; baromètre : 768^{mm} ; un peu de pluie.)

Du *New York Herald* :

A New-York : Temps couvert, pluie. Température : maxima, 16° ; minima, 14°. Vent est.

A Londres : Temps couvert, pluie. Température : maxima, 15° ; minima, 10°. Vent sud-ouest. Baromètre : 755^{mm}.

A Berlin : Temps pluvieux. Température (à midi) : 12°.

Les Courses

Aujourd'hui, à deux heures, Courses à Maisons-Laffitte. — Gagnants du *Figaro* :

L'Express : Halte ; Wilhelmine.
Prix Barberousse : Clérambault ; Darraïdou.
Prix du Mesnil ; Vénérable ; Maroussia.
Prix Paul-Aumont : Gambaiseuil ; Valentin.
Prix d'Albian : E^{rie} Trarieux ; Pernambouc.
Prix de la Croix-Saint-Jacques : Syphon ; Jim Cana.

A Travers Paris

Il est peut-être temps encore d'arrêter la démolition de la galerie des Machines, car on va organiser un « Salon des modes », une exposition de chapeaux…

C'est la Société nationale d'aviculture de France, dont le président est M. Charles Deloncle, député de la Seine, qui a conçu ce très intéressant projet, établi comme une annexe à son exposition annuelle d'animaux de basse-cour et de chasse, et comprenant les diverses utilisations de la plume dans la coiffure et le vêtement.

Cette exposition s'ouvrira le 5 juin à la terrasse de l'Orangerie, aux Tuileries. Il est possible que les chapeaux « cloche » y puissent tenir, puisque c'est là que s'organisent d'habitude les concours de ballons de l'Aéro-Club.

Il y a dans les journaux révolutionnaires autre chose que de la littérature politique ; il y a les annonces, auxquelles on ne fait pas suffisamment attention.

En quoi on a tort, et celle-ci le prouve. Elle est extraite du journal *l'Humanité*, et nous y voyons que déjà il existe un art de parer la Révolution, de la rendre gentille aux prix les plus modérés. Voici l'annonce :

AU COTILLON DU PROLETARIAT
Henri AUDOUIN
FABRICANT
81, rue Beaubourg, 81, PARIS (3e)
Membre de la 3e Section de l'Internationale Ouvrière
Fournisseur du Parti Socialiste, de la Confédération générale du Travail, des Bourses du Travail, Syndicats, Coopératives et Libre Pensées

Spécialité de drapeaux rouges, bannières, brassards, cordons, draps mortuaires, breloques, médailles, plaquettes d'art pour tous les sports, épingles de cravate sportive, insigne de la C. G. T. émail riche, 0 fr. 40 ; « Prolétaires de tous Pays unissez-vous » 0 fr. 40 ; Le XVIIe sur épingle de cravate, 0 fr. [illegible] grand choix, etc., etc.
Eglantines socialistes, la grosse 2 fr. 25 ; Coquelicot révolutionnaire, le cent [illegible] fr. 25 ; Articles pour fêtes champêtres, bal, etc., coiffures en papier, cosaque, décorations pour noces. Prix exceptionnel. Carnet de bal. Maison recommandée.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES ILLUSTRES
Réduction aux Camarades des groupes et aux Lecteurs de l'HUMANITE
Les camarades sont priés de conserver l'adresse ci-dessus.
Conservez les Catalogues

Le « Cotillon du prolétariat » est déjà une trouvaille ! mais, sous ce titre alléchant, que de choses tentantes ! L'insigne de la C. G. T. « émail riche », pour huit sous ; pour 2 fr. 25, les douze douzaines d'églantines socialistes ; et le coquelicot révolutionnaire, et l'épingle de cravate collectiviste, et le drap mortuaire possibiliste… tout y est !

Ou presque tout. Car l'annonce du « Cotillon du prolétariat » ne nous parle pas des lanternes vénitiennes qu'il a sans doute en réserve pour le Grand Soir ? Il y a là une lacune.

Le jeudi 3 juin aura lieu, dans la salle des Champs-Elysées, la vente annuelle de la Société des Amis de l'enfance, que préside avec tant de dévouement la comtesse Aimery de La Rochefoucauld.

Les comptoirs seront tenus par la présidente et par la marquise de Broc, la comtesse Gérard de Ganay, la comtesse de Messey, la comtesse Pierre de Cossé-Brissac et la marquise de Fontenilles, qu'assisteront d'élégantes et charmantes vendeuses, choisies dans l'élite de la haute société.

Tout le Paris charitable tiendra à cœur d'apporter son offrande à cette œuvre admirable, déjà presque centenaire, qui prend à sa charge, comme on le sait, l'éducation et l'apprentissage de jeunes garçons pauvres de Paris et s'occupe d'en faire d'honnêtes et habiles ouvriers.

M. A. Carnegie, qui vient de faire à la France ce don magnifique de cinq millions de francs, dont nous parlons d'autre part et qui est destiné à fonder une institution au bénéfice des héros du devoir, n'aura fait que passer quelques heures à Paris.

Comme nous l'avons dit hier, le riche Américain était reçu en Sorbonne par le conseil de l'Université ; le soir, il dînait chez M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, et hier matin, à la première heure, il partait pour Londres.

Il séjournera quelques jours dans la capitale anglaise et se rendra ensuite dans ses magnifiques propriétés d'Ecosse, avant de retourner aux Etats-Unis.

C'est à Londres, par la lecture des journaux parisiens, qu'il apprendra combien nos compatriotes lui sont reconnaissants de son nouvel acte de générosité.

Giosué Carducci à la Sorbonne.

On nous apprend que le Comité français du monument Giosué Carducci, qui s'est constitué sous les hauts patronages de S. M. le roi d'Italie et du Président de la République française, organise pour [illegible] juin prochain, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, une fête littéraire en l'honneur du célèbre poète italien, avec le concours des plus hautes personnalités littéraires des deux pays.

PETITES HISTOIRES

Quelqu'un posait ici, l'autre jour, cette question : Que va devenir la censure, en Turquie ? Les Jeunes-Turcs l'aboliront-ils, ou simplement s'appliqueront-ils à la rendre un peu plus tolérante, et plus humaine ?

Il est vrai. La censure turque eut, sous le règne d'Abdul-Hamid, de telles audaces et de si extraordinaires fantaisies que c'est presque une joie, aujourd'hui, de se les rappeler !

J'ai connu quelques-unes de ces histoires. Mais c'est au lycée impérial de Galata-Séraï que la plus belle me fut contée.

Le lycée de Galata-Séraï est un lycée français qu'administrait, à cette époque, un homme charmant, M. d'Hollys. Le Sultan aimait beaucoup M. d'Hollys ; il l'aimait tant qu'à plusieurs reprises notre distingué compatriote ayant exprimé le désir de prendre sa retraite (il y avait alors trente ans que M. d'Hollys était proviseur de Galata-Séraï), Abdul-Hamid fit savoir à M. d'Hollys qu'il le « priait » de ne point abandonner son poste. Et le bon proviseur cédait…

Mais l'estime et le respect dont il était l'objet en haut lieu n'empêchaient pas que les livres scolaires importés de France par M. d'Hollys ne fussent, de la part de la censure, l'objet du plus minutieux examen.

Or notre compatriote avait un jour commandé à un grand éditeur de Paris, pour ses classes élémentaires, de petits livres de lecture. La caisse arrive en douane, et quelques jours après M. d'Hollys est mandé à la censure. Il y est reçu par un fonctionnaire très respectueux qui lui annonce qu'un des récits examinés porte un titre inacceptable.

— Quel titre ? interroge M. d'Hollys.

— *La Tasse à thé*, dit le censeur. *A thé*… nous n'aimons pas ce mot.

L'autorité turque flairait là quelque insulte sournoise aux religions !!

M. le proviseur de Galata-Séraï n'osa pas rire. Il s'est contenté de raconter, par la suite, l'anecdote à ses amis. — S.

Le féminisme au Salon.

Le prix Belin-Dollet, d'une valeur de mille francs, réservé « au graveur qui aura envoyé au Salon des artistes français la meilleure eau-forte originale, sans marge ni remarque », a été décerné hier à Mlle Denise Fredet.

Cette artiste, élève d'Edouard Léon, est l'auteur du *Benedicite*, d'après Chardin, qui a été si remarqué cette année aux Champs-Elysées, et c'est cette œuvre qui lui a valu le prix Belin-Dollet.

Même dans l'art de bien vivre, l'expérience et le raisonnement amènent à faire, dans toutes les phases de l'existence, des sélections naturelles parmi les objets de nécessité, voire d'agrément. C'est ainsi que les gourmets, les vrais, — ceux-là qui ne subissent point les influences de snobismes exotiques et demeurent les fidèles représentants du goût français, réputé le plus sûr, — déclarent préférer à toutes les autres les liqueurs et l'anisette Marie Brizard et Roger, dont la haute renommée est, de tous points, justifiée.

Aujourd'hui, à la galerie Georges Petit, Me Lair-Dubreuil, assisté de M. Henri Haro, expert, vendra l'importante collection des tableaux anciens et pastels de M. P. M…

Voici venir la saison des roses et l'époque où le ravissant jardin du Casino d'Enghien revêt sa plus éclatante, sa plus délicieuse parure. Entre le lac où la brise se rafraîchit au passage et le nouveau Casino si apprécié, c'est pour les jours de fête de la Pentecôte une villégiature exquise aux portes de Paris, et à laquelle Negresco ajoute encore l'attrait de menus incomparables.

Printemps.

Le printemps larmoyant que nous subissons en ce moment, s'il fait le désespoir des uns, fait le bonheur des autres et… leur fortune. Chaque soir le premier de nos music-halls, les Folies-Bergère, qui faisait salle comble malgré la chaleur, refuse du monde. Parisiens, provinciaux, étrangers, tous veulent voir l'extraordinaire chimpanzé Consul Peter. De l'avis unanime, jamais on n'a vu un pareil singe. Peter, dans son inénarrable scène « Castro à Paris », ajoute un élément de plus à ce succès sans précédent : *la Revue des Folies-Bergère*.

Escortée par les lourds cuirassiers, qui donnent si bien l'impression de la force, la mission marocaine, hier, a gagné l'Elysée. Elle allait rendre visite au chef de l'Etat. En quittant le palais présidentiel, la mission s'est trouvée devant Marigny, et tout de suite les Marocains ont exprimé le désir d'y passer une soirée avant leur départ.

C'est que le renom de Marigny est mondial. Jusque dans les contrées les plus reculées des pays musulmans, chacun sait que ce brillant théâtre résume, quand vient l'été, tous les raffinements de notre civilisation. Les Marocains, à Marigny, auront un avant-goût du paradis d'Allah.

La mode a, il faut le reconnaître, d'aimables exigences et nul ne songe à se plaindre lorsqu'elle décrète que même les dîners priés peuvent se donner dans certains restaurants fashionables : tel le Carlton des Champs-Elysées.

Le cadre est propice aux élégances féminines, les menus sont délicats, le service est d'un style impeccable, et rien ne fait regretter le home pour parfait qu'il puisse être lorsqu'il s'agit du Carlton.

Hors Paris

De Berlin :

« Dans sa séance d'aujourd'hui, le Comité international des Jeux Olympiques a décerné trois diplômes d'honneur, dont un au docteur Jean Charcot. »

Nouvelles à la Main

A la Chambre.

— Vous aviez apostillé la requête du capitaine Marix, demandant à venir à Paris ?

— Mais oui !

— Vous étiez donc sûr de ses mérites et de sa moralité ?

— Mais non ! Ça n'a aucun rapport…

⁂

— Ce capitaine était en somme une sorte d'agent d'affaires, de courtier en faveurs officielles.

— Oui, un officier… ministériel.

⁂

— C'est inouï ce qu'il a obligé de gens !

— Il en oblige encore ; mais, maintenant, c'est à se défendre.

Le Masque de Fer

LE

DINER DU COMITÉ DES FORGES

Une réunion, qui empruntait aux circonstances actuelles un intérêt particulier, s'est tenue hier au Palais d'Orsay : le dîner annuel du Comité des Forges de France et des Chambres syndicales du matériel des chemins de fer, de la construction navale et du matériel de guerre.

M. Guillain, ancien ministre, président du Comité des Forges de France, et M. Widmann, président de la Chambre syndicale de la Construction navale, présidaient.

Dans l'assistance :

MM. Eugène Schneider, de Wendel, Delaunay-Belleville, Arbel, le baron Xavier Reille, Pralon, Magnin, Normand, Rateau, Decourville, de Freycinet, Grosdidier, Léon Levy, Niclausse, Cavallier, Claudinon, Dujardin-Beaumetz, Ferry, Fyol, Pourcel, Robert Pinot, Ferrand, Laferté, Bergé de Bernouville, Etienne Grosclaude, etc.

Après avoir remercié les membres du Syndicat, qui ont fait preuve d'un si bel esprit de solidarité en présence de difficultés malheureusement trop fréquentes pour l'industrie nationale, le président M. Guillain a rappelé dans quelle mesure les intérêts de la classe ouvrière se trouvent liés au fonctionnement régulier d'un groupe d'industries, qui assurent directement l'existence de plus de deux cent mille travailleurs sans compter le nombre incalculable de ceux qui tirent leur salaire des fabrications annexes. Indépendamment de l'assistance que les métallurgies apportent à la défense nationale, elles concourent pour une large part à la prospérité du pays par les exportations de leur matériel.

— Ce sont nos industries, dit M. Guillain, qui, depuis quelques années, ont contribué soit exclusivement, soit pour la plus large part, à la reconstitution du matériel de guerre de l'Espagne, de la Bulgarie, de la Serbie, du Mexique et de la Grèce ; et sur ce point, messieurs, nous devons témoigner notre reconnaissance à M. le ministre des affaires étrangères ; continuant la politique que M. Delcassé avait inaugurée avec tant de perspicacité et poursuivie avec tant de fermeté, M. Pichon et tout son département nous ont donné l'appui le plus énergique, au cours des négociations si difficiles que nous poursuivons à l'étranger.

L'âpre concurrence que nous font, dans le monde entier, avec l'appui de leurs gouvernements, nos rivaux des autres grandes nations européennes, n'est pas pour nous effrayer, si nous pouvons continuer à combattre à armes égales, avec le concours de notre diplomatie et si notre gouvernement maintient sans faiblesse ce principe que le concours financier de la France ne sera donné que proportionnellement au concours industriel dont elle bénéficiera.

La perfection des produits de nos ateliers d'artillerie et des unités de combat qui sortent de nos chantiers de construction navale est aujourd'hui universellement reconnue par ceux qui les emploient ; si les bâtiments de guerre français construits sur nos chantiers n'ont pas eu jusqu'à présent l'occasion de prouver leur endurance et leur valeur militaire, sauf dans les croisières difficiles comme celles des côtes du Maroc, plusieurs des bâtiments que nous avons livrés aux puissances étrangères ont prouvé sous le feu leurs qualités de résistance et d'attaque, notamment le *Cesarewitch* dans la guerre russo-japonaise.

Pourquoi faut-il que ce soit en France seulement que notre grande industrie y trouve des détracteurs ? Pourquoi les plus rudes coups qui puissent lui être portés viennent-ils précisément de ceux qui ont « le devoir de défendre devant l'étranger le travail national » ?

Notre industrie, messieurs, n'a pas démérité de la confiance du pays ; elle a toujours exécuté avec science et conscience les programmes qu'on lui a tracés. Les produits de ses usines et de ses chantiers ont toujours répondu aux conditions qui lui étaient prescrites ; si certaines critiques ont pu quelquefois leur être faites au point de vue des délais de livraison, ce n'est pas aux industriels qu'il convenait de les adresser.

Il faut que chacun garde ses responsabilités. Il ne faut pas égarer l'opinion publique en enflant et dénaturant des incidents sans importance, tels qu'il s'en produit tous les jours dans tous les pays, entre les administrations qui désirent la perfection, et des usines qui, pour la réaliser, sont obligées à des efforts excessifs et, par suite, quelquefois inefficaces.

Que les sanctions prévues au cahier des charges règlent tels incidents, comme cela s'est toujours fait ; que l'on prenne les mesures nécessaires pour réprimer les abus, nul parmi nous n'y contredira. Mais, nous demandons qu'on ne fasse pas perdre au pays, par des imputations erronées, lancées avec une légèreté coupable, la foi qu'il avait dans les produits de l'industrie française… Nous avons le droit d'exiger que les tristes jeux de la politique ne s'exercent pas contre le travail national et ne viennent pas détruire la situation de premier ordre que notre industrie s'est faite dans le monde.

Messieurs, j'ai la certitude que justice sera faite bientôt des imputations calomnieuses, dont nos concurrents étrangers se sont fait aujourd'hui contre nous une arme empoisonnée. J'ai la certitude que notre industrie métallurgique et constructive continuera à occuper dans le monde la place qui lui est due.

Des chaleureux applaudissements ont salué ces déclarations si nettes et si mesurées.

Louis Chevreuse.

A l'Académie française

Les scrutins d'hier

Election de M. Marcel Prévost

L'Académie française avait à choisir hier les successeurs du cardinal Mathieu et de Victorien Sardou. Elle n'a point désigné le successeur du cardinal Mathieu ; mais elle a élu, en remplacement de l'auteur de *Patrie*, notre éminent collaborateur M. Marcel Prévost. Le *Figaro* est très heureux de ce succès, auquel applaudiront tous nos lecteurs.

Cette séance de scrutins a été laborieuse. Les académiciens n'ont pas voté, dans leur après-midi, moins de dix fois.

Ils étaient trente-deux : cela fait trois cent vingt bulletins, — blancs quelques-uns.

M. Anatole France était absent ; il voyage dans l'Amérique du Sud, on le sait : mais, quand il est à Paris, il ne va pas davantage à l'Institut, de sorte que son périple argentin n'a pas modifié les résultats de la séance. Quant à MM. Brieux, Raymond Poincaré, Jean Aicard et René Doumic, élus déjà mais non encore reçus, ils n'avaient pas droit au vote. Avec les trois vacances qu'il y avait, on ne pouvait donc pas compter sur plus de trente-deux votants : aucun d'eux ne manqua.

Les candidats au fauteuil du cardinal Mathieu étaient Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier ; Mgr Duchesne, membre de l'Académie des inscriptions et directeur de l'Ecole française de Rome ; MM. Stéphen Liégeard et Albert Jounet.

Il y a eu six tours de scrutin. Les voix se partagèrent entre Mgr de Cabrières, Mgr Duchesne et M. Stéphen Liégeard ; M. Albert Jounet n'eut pas de partisans.

Après avoir voté six fois, les électeurs virent que, décidément, ils n'étaient pas d'accord : ils renoncèrent à voter davantage et ils remirent à six mois de voter avec plus d'efficacité résolue.

Il est assez rare qu'après six tentatives les académiciens n'arrivent à aucun résultat. Et le fait est rare surtout dans le cas de ces élections qui ne concernent pas à proprement parler un homme de lettres, mais plutôt un dignitaire, un prince de l'Eglise, ou un général. D'habitude, en pareille occurrence, l'élection est faite d'avance. S'il n'en fut point ainsi, hier, c'est la conséquence d'une hésitation qui se produisit après la mort du cardinal Mathieu lorsqu'on s'occupa de lui trouver un successeur. Mgr de Cabrières eut tout de suite des partisans ; Mgr Mignot eut les siens. Et puis la candidature de Mgr Mignot fut retirée ; mais les partisans de l'éminent prélat n'allèrent point tous à son émule. La candidature de Mgr Duchesne acheva de mettre le trouble dans la situation.

Mais ce n'est pas tout ; et, pour avoir le fin mot de l'incertitude d'où l'Académie n'a pu sortir, nous avons interrogé un académicien. De ce qu'il nous a dit, voici le principal :

— Il est bien évident que l'Académie était partagée entre Mgr Duchesne et Mgr de Cabrières. M. Stéphen Liégeard avait aussi un nombre de voix appréciable : huit suffrages se portèrent, au premier tour, sur son nom. Mais il est bien évident aussi que, dans la suite des scrutins, un petit nombre d'électeurs eut la volonté nette d'empêcher à tout prix l'élection d'un prêtre quel qu'il fût. Vous en aurez la preuve, si vous examinez le tableau des votes et si vous remarquez les déplacements de suffrages qui, d'un tour à l'autre, passèrent alternativement de l'un des candidats à l'autre, du plus favorisé au moins favorisé. Au premier tour, Mgr de Cabrières a 14 voix contre 10 à Mgr Duchesne; au second tour, c'est Mgr Duchesne qui a 14 voix contre 13 à Mgr de Cabrières. Au troisième tour, celui-ci reprend la suprématie : il a 16 voix; pour passer, il ne lui en manque qu'une. Au lieu de la gagner, au tour suivant, il en perd une. Au cinquième tour, apparaît un bulletin blanc, — tardive irrésolution, découragement ou petite malice; — Mgr de Cabrières a 15 voix, Mgr Duchesne n'en a plus que 13. Mgr de Cabrières va-t-il passer? Le bulletin blanc se porte sur le nom de Mgr Duchesne et l'une des voix de Mgr de Cabrières passe à M. Stéphen Liégeard. Donc, résultat du sixième tour : Mgr de Cabrières et Mgr Duchesne ont chacun quatorze voix.

Cela, comme on dit, pouvait durer longtemps. L'Académie abandonna ce petit jeu stérile. On élira plus tard le successeur du cardinal Mathieu, l'automne prochain sans doute, en même temps que le successeur du marquis Costa de Beauregard. D'ici là, qui sait si l'un des candidats d'hier ne publiera pas une œuvre nouvelle qui ne permette plus l'hésitation. D'ici là, que peut-on prédire?...

⁂

Après avoir fait... plus de scrutins que de besogne, l'Académie s'occupa d'élire le successeur de Victorien Sardou.

Les candidats étaient MM. Lenotre, Emile Boutroux, Edouard Drumont, Marcel Prévost, Paul Vibert et Chirac. Ces deux derniers n'ont pas du tout obtenu de voix : il y eut, en somme, quatre candidats effectifs. C'est au bout de quatre tours que M. Marcel Prévost fut élu; mais, dès le premier tour, il tint la corde. Et il progressa de scrutin en scrutin, avec 12, 15, 16 et enfin 18 voix, qui décidèrent de son élection. M. Drumont eut 10, 7, 5 et 3 voix. Les partisans de M. Boutroux furent inébranlables au nombre de 7; une voix s'ajouta aux leurs pour le dernier tour.

— Ici encore, nous a dit l'académicien que nous avons rencontré, il y a eu des surprises. On s'attendait à ce que les voix qui abandonneraient M. Drumont allassent à M. Boutroux : elles sont allées à M. Prévost... Et, enfin, il y a eu de drôles de choses. Par exemple, moi, au troisième tour, après avoir voté deux fois pour M. Drumont, j'ai voté pour M. Boutroux : cela n'a pas modifié le nombre de ces voix... La voix que je remplaçais était devenue un bulletin blanc!... Au dernier tour, il y eut deux bulletins blancs : c'étaient évidemment des électeurs de M. Lenotre qui se décourageaient... Tout cela est bien compliqué. Si l'on veut considérer l'Académie comme une sorte d'image idéale de la France, vous verrez cette image très fidèle en ce qu'elle reproduit avec exactitude l'irrésolution de ce pays et son peu d'unanimité.

Voilà ce qu'un académicien nous a dit.

André Nède.

Le Nouvel Académicien

Pour expliquer les origines et pour définir le caractère de l'œuvre que Marcel Prévost a vaillamment constituée, on sera tenté de faire appel à son éducation religieuse et à ses études polytechniciennes. Cette méthode que l'on donna, autrefois, comme scientifique est, la plupart du temps, un exercice ingénieux; et l'on sacrifie aux influences du dehors l'individualité première d'un artiste. Accordons, et voilà tout, qu'à ces fortes disciplines de l'esprit Marcel Prévost doit peut-être, pour une bonne part, sa régularité laborieuse et la belle ordonnance de sa production continuelle.

Mais constatons sa vive et facile imagination, qui est de lui.

Si l'on voulait encore mener plus loin le commentaire de la biographie, on trouverait dans la pratique des sciences, qui a été longtemps le souci de cet écrivain, et dans ses écoles, le principal de ce qu'il faut pour rendre compte tout ensemble de la sympathie qu'il a pour les nouveautés et de sa fidélité à maintes traditions.

Son époque, si audacieuse, ne l'effraye pas; et il n'est aucunement réactionnaire. Mais aucun écrivain d'aujourd'hui n'a mieux gardé les habitudes littéraires des grands romanciers du dix-neuvième siècle.

Il est un des rares romanciers de ce temps-ci, où l'on publie certes beaucoup de livres sous le nom de romans. En général, ce ne sont guère des romans, mais plutôt de petits livres d'essais : l'auteur abuse d'une fiction des plus menues pour exposer ses idées personnelles, pour badiner, et souvent avec gentillesse.

Marcel Prévost fait de véritables romans. Il raconte une histoire qui a un commencement, une crise et puis un dénouement. Tout cela, il l'emprunte à la réalité; et il est un observateur très attentif des sentiments et des manières d'aujourd'hui. Mais il ne se contente pas, comme d'autres, d'enregistrer ses remarques et de les combiner. Il a de l'invention et il sait animer de vie romanesque les éléments de réalité qu'il a choisis avec discernement et avec goût.

Il a aussi le soin traditionnel, et qui se perd, de tenir sa personne à l'écart de ses récits. Presque tous nos contemporains de lettres sont des lyriques plus ou moins dissimulés, des lyriques honteux, si l'on peut dire, qui ne font que chanter leur joie ou leur tristesse, célébrer leur idéologie. Ce procédé littéraire ou, si l'on veut, cette manie contre laquelle a protesté Flaubert a été l'une des causes de la déchéance du roman contemporain, Marcel Prévost, avec une aisance naturelle, évita cet inconvénient. Il ne se substitue point à ses personnages; il se sacrifie à eux, il les fait vivre d'une vie indépendante de la sienne; il les réalise sans lui.

C'est le don le plus significatif du romancier. Ajoutons, pour caractériser les romans de Marcel Prévost, la clarté de la composition, sa grâce élégante, son abondance et non sa prolixité, une souplesse délicate, l'art de plaire et de divertir.

Du reste, ces récits ont leur signification; ils ont, comme on disait jadis, leur moralité. Si l'on n'a pas tout de suite aperçu le moraliste qu'était Marcel Prévost, on l'a vu bientôt évidemment, lorsqu'il a pris pour le sujet profond de ses romans les plus graves questions de l'heure présente, — et, par exemple, le féminisme, auquel il a consacré maints ouvrages.

Ses *Lettres à Françoise* sont de petits traités à la façon, rajeunie, de Plutarque. L'auteur évite sans peine plusieurs travers qui sont à la mode, le paradoxe et l'ironie. Et, les agréments qui résulteraient de là, il les remplace par la finesse et la justesse de l'observation.

Le Scorpion et *la Confession d'un amant* furent, parmi ses premiers livres, ceux qui le rendirent célèbre. Et puis, des *Demi-Vierges* aux *Vierges fortes*, il évolua de telle sorte que d'année en année son œuvre devenait plus sérieuse, plus exactement humaine.

L'écrivain que l'Académie a choisi pour succéder à Victorien Sardou est un des plus féconds que nous ayons, l'un de ceux qui savent le mieux renouveler la matière de leurs écrits.

Il travaille assidûment, et avec la dignité simple d'un vrai homme de lettres qui ne demande qu'à la littérature et son plaisir et ses honneurs. Il ne doit qu'à ses livres sa renommée.

Pour travailler plus tranquillement et mieux, il habite volontiers la campagne et se délasse d'écrire en étant un vigneron passionné. Il a, parmi les meilleurs lettrés de notre époque, les amis les plus dévoués, qui vantent sa sûreté confraternelle, sa remarquable intelligence, le charme de son amitié.

L'Académie a fait accueil à un littérateur éminent et, les lecteurs du *Figaro* le savent, à un chroniqueur accompli.

André Beaunier.

Le Monde & la Ville

SALONS

— Le marquis de Virieu a donné hier un cotillon des plus réussis pour les amies de sa fille.

Citons parmi les danseuses :

Mlles de Broglie, de Croy, Decazes, de Chaponay, de Jumilhac, des Réaulx, de Saporta, de Lévis-Mirepoix, de Laubespin, de Gramont, des Monstiers-Mérinville, Reille, de Francqueville, de Bailleul, de Saussine, de Saint-Jean Lentilhac, de Pélissier, etc.

Parmi les habits noirs, remarqué :

Princes de Croy, comtesses de La Rochefoucauld, de Dampierre, de Jumilhac, de Réaulx, de Martimprey, de Gramont, de Jumilhac, d'Ormesson, de Gontant-Biron, d'Etchegoyen, de Esserlemont, de Liedekerke, des Cars, baron Lersner, MM. Merghelynk, de Fouquières, etc.

Le cotillon a été conduit par la comtesse Solange de Virieu et le vicomte de Courson.

— Dans l'intimité, chez Me Henri-Robert, on a entendu Mme la comtesse de Maupeou, l'incomparable cantatrice mondaine.

Merveilleusement en voix, Mme de Maupeou a été frénétiquement applaudie ainsi que M. Léon Beyle, le brillant ténor de l'Opéra-Comique.

Au piano, Mme Thérèse Durozier.

— Hier, de quatre à sept, la marquise de Vibraye a donné une matinée en ses salons de la rue de Varennes, pour la signature du contrat de mariage de Mlle Marguerite-Marie de Vibraye, fille du général vicomte et de la vicomtesse de Vibraye, avec le comte Edmond de Vibraye, lieutenant au 8e hussards.

La foule élégante a beaucoup admiré la belle corbeille et les nombreux cadeaux que nous allons énumérer :

Dans la corbeille : bague saphir et diamants, collier, ailes et bagues de diamants, dentelles anciennes, fourrures, éventails anciens.

Parmi les cadeaux :

Général vicomte et vicomtesse de Vibraye, dentelles, sautoir et collier de perles; comtes Régis et Jacques de Vibraye, pendentif émeraudes et diamants; Mlle A. de Vibraye, cœur en diamants; comte et comtesse de Virieu, chambre à coucher Louis XVI; comte et comtesse de Belamarre, surtout; comtes et Mlles de Vibraye, flambeaux; comte et comtesse Michel de Vibraye, table à écrire; marquis et marquise de Vibraye, comtesse René de Vibraye, comtesse A. de Maleissye et vicomtesse de Lorgeril, argenterie Louis XVI : comte et comtesse de Vibraye, table à thé et thé argent; comte et comtesse Louis de Vibraye, guéridon; comte et comtesse Henri de Vibraye, lampe; comte et comtesse Paul de Vibraye, garniture de brosses; comte et comtesse Fernand de Vibraye, vitrine; comte et comtesse de Ruty, ombrelle blanche; vicomtesse F. de Reviers de Mauny, marquis et marquise de La Ferté-Senectère, vicomte et vicomtesse de Reverseaux, comte et comtesse de Chevigné, comte et comtesse Jacques de Lorgeril, bureau ancien Louis XVI; comte et comtesse de Damas, pendule; comte de Montrichard, chaise longue; vicomte et vicomtesse de Montrichard, éventail de plumes; vicomte et vicomtesse de Lorgeril, cafetière en argent; comte de Lanjuinais, commode et flambeaux; comte et comtesse Louis d'Harcourt, salon Louis XVI; comte de Lauriston, cafetière; comtesse Jacques de Lauriston, éventail de plumes; comte et comtesse de Rochefort, assiettes à dessert cristal et vermeil; M. de Vatimesnil, garniture de toilette cristal et vermeil; comte et comtesse de La Villesboisnet, vases; comte et comtesse de Goulaine, vases; comte et comtesse d'Argenson, flambeaux; M. de Lauriston-Boubers, salières et moutardier; M. et Mme E. de Lauriston-Boubers, jardinière; M. et Mme O. de Lauriston-Boubers, tête-à-tête en argent; comte et comtesse A. Boulay de La Meurthe, compotier et cuillère vermeil; M. et Mme G. de Lauriston, bonbonnière vermeil; M. et Mme de Piedoïre d'Héritot, bonbonnière; comte et comtesse G. de Montrichard, pots de crème Saxe; vicomtesse L. de Montrichard, banquette; Mlle de Blacas, service à liqueur; Mlle de Rochefort, coupe-papier; Mlle de Reviers de Mauny, ronds de serviette argent; Mlle de Chevigné, épingles à chapeau; Mlles de Lauriston-Boubers, guéridon; baron et baronne G. de Lauriston, guéridon; M. et Mme G. de La Chaise, verre d'eau; duchesse de Reggio, sucrier; marquise douairière de Quinsonas, console; baron et baronne Amédée Reille, vase; vicomte et vicomtesse de Roquefeuil, boutons de manchettes; M. et Mme Paulze d'Ivoy, ombrelle; M. Georges de Possel, plateau d'argent; comte de Belamarre de Monchaux, flambeaux; Mlle de Lauriston, corbeille argent; M. et Mme M. de Florival, tasses à thé; marquis de Beaucorps, montre de bureau; Mlle de Beaucorps-Créquy, carafons; vicomte et vicomtesse de La Panouse, flambeaux; duc et duchesse de Trévise, guéridon; M. et Mme Miron de l'Espinay, cachet cristal; comte et comtesse L. de Louvencourt; cruchon cristal; Mme Lecerf, bonbonnière; comte et comtesse G. Niel, beurriers; M. et Mme des Hières, jardinière; M. et Mme Le Gall du Tertre, coupe Venise; baron et baronne H. de Boisaubin, boutons anciens; Mlle Gazeau, flambeaux; M. et Mme Chavanne de Dalmassy, vase; Mlle de Malvaux, cache-pots; M. et Mme J. Puget, coupe à fleurs; baron et baronne E. de Pierrebourg, cuillères; baron et baronne de Fleury, gravures anciennes; Mlle C. de Cossette, jardinière; Mlle Barre, vase; M. et Mme Lambert-Champy, chocolatière thermos; M. et Mme de Necker, baromètre; Mme de Vienne, boucle de ceinture; Mlle de Reffye, vide-poches; général et Mme de Lestapis, thermomètre; Mme Périer et M. et Mme J. du Liège d'Aunis, compotier; Mme de Groslier, éventail ancien; vicomte et vicomtesse H. de Toisy, vase Copenhague, Mlle Tillette de Clermont-Tonnerre, bracelet; M. et Mme de Beaufort, flambeaux; baron et baronne Tillette de Clermont-Tonnerre, glace à coiffer et flambeaux; les officiers du 8e hussards potiche en delft; colonel baron de L'Epée, flambeaux; lieutenant Bergognié, buvard; baron et baronne A. de Coubertin, cachet; Mlle d'Estais, vase; lieutenant-colonel et Mme Bouvalot, boucle de ceinture; Mlle de Guise, couvre théière; marquis et marquise de Nettancourt-Vaubecourt, encrier argent; Mlles de Serry, guéridon; Mlle de Chasaleyret, carafon; Mme de Bouteiller, seau; M. et Mme Pécoul, sac à main; marquise de Bridieu, flambeaux; comtesse de Gramont, livre de mariage, guéridon, etc., etc.

Le mariage sera célébré le jeudi 3 juin, à midi, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

— Cotillon des plus élégants chez Mme Pépin Lehalleur, dans son bel hôtel de la rue Nitot.

Parmi les danseuses citons :

Mlles de La Rochefoucauld, de Broglie, de Montesquiou-Fezensac, d'Alsace, de Chaponay, de Barante, Hély d'Oissel, de Balorre, des Monstiers-Mérinville, de Saussine, de Gontaut-Biron, de Saint-Sauveur, de Bussières, du Lau d'Allemans, de Bailleul, de Rochefort, de Dreux-Brézé, de Bridieu, de Beauregard, etc., etc.

Du côté des habits noirs :

Princes L. et R. de Croy, comtes de La Rochefoucauld, des Cars, de Courtois, de Vergennes, de Chaumont-Guitry, de Beauregard, d'Etchegoyen, d'Andlau, de Gontaut-Biron, d'Ormesson, de Vaugiraud, de Jouvencel, de Laubespin; barons d'Etchegoyen, de Lersner, MM. Merghelynck, Davillier; vicomtes de France, de Miribel; comtesses de Bourbon-Chalus, de Ségur-Lamoignon, etc., etc.

Le cotillon a été mené avec entrain par Mlle Pepin Lehalleur et le vicomte de Courson.

— Hier, la marquise de Brou a donné une matinée musicale très belle et intéressante.

Grand succès pour Mlle Marie Garnier, de l'Opéra-Comique, partagé avec M. R. Plamondon, de l'Opéra, M. Benedetti, M. Plançon, de l'Opéra. Au piano d'accompagnement, M. Camille Decreus et à l'orgue Mustel, M. Joseph Bizet.

Parmi les assistants :

Princesse Jeanne Bonaparte marquise de Villeneuve, duchesse d'Uzès, duchesse des Cars, princesse d'Isenburg, princesse de Brancovan, duc de Gramont, marquis et marquise de Ségur, comtesse A. de Mun, princesses Ferdinand, Gérard, Rogatien et Guy de Faucigny-Lucinge, ministre de Bulgarie et Mme Stancioff, comte de Souza-Roza, ministre de Portugal, ministre de Serbie et Mme Vesnitch, ministre de Roumanie et Mme Lahovary, comte et comtesse d'Arschot, marquis et marquise de Reverseaux, marquise de Barbentane, marquis et Mlle d'Argenson, vicomtesse d'Avenel, Mme de Bridieu, comtesse Gérard de Rohan-Chabot, comtesse de La Chapelle-Crosville, comtesse Ch. des Isnards, comtesse Eugène d'Harcourt, comte Robert de Clermont-Tonnerre, marquis de Rochegude, vicomtesse de Verneaux douairière, comtesse de Pleumartin, baronne Henry Nivière, baronne Tossizza, comte Maurice d'Andigné, marquise de Panisse, comtesse de Montebello, marquis et marquise de Chasseloup-Laubat, baronne de Champchevrier, comte Jean de Sabran-Pontevès, baron de Ravignan, Mlle Grandjean, Mme de Nuovina, Mme Kutscherra, comte Primoli, comtes Arthur et Ernest de Gabriac, A. de Fouquières, etc.

La marquise de Brou donnera une autre matinée le 10 juin.

— Diner hier chez le marquis et la marquise de Reverseaux.

Les convives étaient :

M. et Mme Patenôtre, le ministre de Bulgarie et Mme Stancioff, comte et comtesse Walewski, M. et Mme de Rouvre, M. et Mme Saint-Paul, marquis et marquise d'Ornano, M. Georges Heine, colonel comte Daru.

— Mme J. Tassart sera chez elle ce soir, à dix heures. Au programme : auditions d'œuvres de Fernand Le Borne.

— Mercredi, matinée dans l'intimité, chez M. de Chefdebien. Parmi les invités :

Comtesse Thadchavadzé, baronne James de Rothschild, baronne Leonino née de Rothschild, comte et comtesse de Waru, comte et comtesse de Gramedo, comte et comtesse Edouard de Gramedo, comte et comtesse Bouriat, marquise de Bérulle, comte et comtesse de Bérulle, Mme Diaz Erazo, comtesse de Messey, comte Tristan de Gramedo, M. André de Fouquières, baron Robert de Lostende, etc.

— Mme Robert de Wendel a donné mercredi, un diner, en l'honneur de sa nièce Mlle de Mitry et de son fiancé le comte de Lussac.

Parmi les autres convives :

Marquis et marquise de Lussac, comtesse de Mitry, née de Gargan; duchesse de Maillé, M. et Mme Guy de Wendel, Mme Henri de Wendel, marquis et marquise de Montaigu, comte et comtesse Auguste de Montaigu, comte et comtesse de Montault, comte et comtesse Edouard de Moustier, comte et comtesse Charles du Luart, comte du Halgouët, etc., etc.

— A la réception d'avant-hier, chez la duchesse d'Estissac, reconnu dans la foule élégante :

Ambassadeur d'Espagne et marquise del Muni, ministre de Norvège et baronne de Wedel-Jarlsberg, ministre de Suède et comtesse Gyldenstolpe, prince, princesse et Mlle Dominique Radziwill, duchesse de Plaisance, comte et comtesse de Gramedo, marquis et marquise de Montaigu, comte et comtesse Auguste de Montaigu, comte et comtesse François du Luart, marquise de Talhouët, comte et comtesse Jean de Nicolay, comtesse Arthur de Vogüé, comte et comtesse C. de Vogüé, comtesse Charles de Cossé-Brissac, comte et comtesse M. de Cossé-Brissac, etc., etc.

— Tasse de thé, dans l'après-midi, chez Mme de La Grange, née Humann.

Parmi les invités :

Comtesse et Mlle de Montaigu, vicomtesse Grouvel, baron et baronne du Bourget, comtesse de Mun, vicomte et vicomtesse de Jessaint, Mlle Jeanne de Jessaint, comtesse de Dreux-Brézé, comtesse Marquiset, M. et Mme de Cernay, comte et Mlle de Boisgelin, M. et Mme de Sarty, M. Bernard Dutreil, comte de Bouthillier, etc., etc.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— S. M. Léopold II, roi des Belges, est arrivé hier matin, à cinq heures quarante, à la gare du Nord, par le rapide de Bruxelles. Le Roi, qui voyageait dans le plus strict incognito, a quitté Paris dans la soirée.

— Le prince Charles-Adolphe Cantacuzène, premier secrétaire de la légation de Roumanie en France, est chargé de représenter S. M. la reine Elisabeth au cinquantenaire de *Mireille*, qui aura lieu à Arles.

— Les nouvelles de la santé de M. Eugène Goüin étaient moins bonnes hier soir. On déclarait à son domicile que son état de faiblesse était extrême.

— La comtesse de Saporta vient de mettre au monde une fille qui portera le prénom d'Hélène.

— Mme Alexandre Bordes a heureusement mis au monde une fille qui a reçu les prénoms de Rose-Marie-Hélène.

— Mme Raymond Brunet de Coudrouniac a heureusement mis au monde une fille qui a reçu le prénom de Renée.

— Hier, a eu lieu à la Galerie des Champs-Elysées, sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon, la réunion annuelle des jeunes filles royalistes.

L'assistance était des plus nombreuses et des plus élégantes, et au premier rang on remarquait Mme la duchesse de Vendôme, qui a donné le signal des applaudissements au beau discours de M. Jules Lemaître, qui a proposé aux jeunes filles royalistes l'exemple de Jeanne d'Arc.

« Cette simple fille des champs, dit-il, dont le plus beau don fut la vaillance de son cœur, et cette vertu chacun peut l'acquérir. Jeanne d'Arc posséda, par une miraculeuse intuition, l'art de la guerre et sut mener les soldats mieux qu'aucun vieux capitaine. »

Et l'éminent écrivain termine en disant : « La jeune vierge de Domremy a pu faire sacrer le Roi : les jeunes filles de France sauront le faire couronner : mesdemoiselles, vive le Roi! »

Un concert suivit et fut très applaudi, et l'on se sépara après avoir goûté autour d'un buffet très bien servi.

La marquise de Mac Mahon reconduisit Mme la duchesse de Vendôme jusqu'à sa voiture en la remerciant de sa présence à cette réunion.

— C'est aujourd'hui, comme nous l'avons dit, qu'aura lieu, à cinq heures, 84, rue de Grenelle, le concert de charité offert gracieusement en faveur de l'Œuvre des bibliothèques par Mme Marcelle Dartoy, de l'Opéra, avec le concours de Mlle Suzanne Devoyod, du Français, Mme Rachel Launay, MM. Nuibo et Paul Pecquery, de l'Opéra-Comique; Mme Simone d'Arnaud, Mme Bleuzé, M. Borell, Mme Hedwige Chrétien, Mlle Renée Labatut, M. d'Autremont, la petite Livelini, M. Piloir, M. Paumier.

— De Saint-Pétersbourg :

L'impératrice douairière de Russie est arrivée à Gatchina, dans le gouvernement de Pétersbourg.

— M. Solovieff avait bien voulu honorer de sa présence le dernier banquet offert à l'hôtel de France, par l'Association de la presse étrangère à Saint-Pétersbourg. La présence du sympathique directeur du département de la Presse au ministère des affaires étrangères a puissamment contribué à donner à cette fête un éclat tout particulier.

— La plus gaie animation régne depuis quelques jours autour des tables, très recherchées toujours, du Pavillon Bleu, à Saint-Cloud, où nous avons reconnu au passage : Prince de Chimay, Jasper Withing, baron de Kotchoubey, Mac Curdy, prince de Loos, marquis et marquise de Dion, Kleinberger, baron Oppenheim, vicomte de Gissac et ses invités, table des plus élégantes, le comte Le Roux de Villers, et nombre de personnalités de la meilleure société étrangère, qui apprécie infiniment l'aristocratique restaurant, d'ailleurs en pleine vogue.

MARIAGES

— M. Georges Le Corbeillier, lieutenant au 28e régiment d'infanterie, épousera prochainement Mme Gabrielle Olivier, née Maire, fille de l'ancien lieutenant-colonel du génie.

DEUIL

— L'inhumation de la comtesse de Brémoy, née de Waru, femme du capitaine au 9e cuirassiers, a eu lieu à Senlis, précédée d'un service à la cathédrale. L'archiprêtre Dourlent a dit la messe et l'abbé Conen, directeur de Saint-Vincent, a donné l'absoute.

Le deuil était conduit par le comte de Brémoy, capitaine au 9e cuirassiers, mari de la défunte; MM. A. de Waru, maire de Senlis, Jean, Roger, Adolphe et Maurice de Waru, ses frères; le comte de Férol, son beau-frère; le général Magon de Giclais, le comte de Fouler de Relingue, M. de Cideville, ses oncles.

— Les obsèques de Mme Mathieu Goudchaux, auront lieu aujourd'hui vendredi.

On se réunira à trois heures, à la porte du cimetière Montmartre.

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes et de bien vouloir considérer le présent avis comme une invitation.

De la part des familles Goudchaux, Georges Mayer et Alphonse Boris.

— Nous apprenons la mort : — De M. *Morisot*, caissier des recettes à la Banque de France, beau-frère de M. Charles Expert-Besançon, ancien sénateur, décédé à Passy; — De M. *Courot*, docteur en droit, ancien avocat au Conseil d'Etat, à la Cour de cassation, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les obsèques seront célébrées demain.

— De Genève :

Ce soir est mort, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le philosophe M. Ernest Naville. Né à Genève le 13 décembre 1816, après avoir fait des études de philosophie et de théologie, M. Naville exerça pendant quelques années le ministère pastoral dans l'église protestante nationale de Genève, puis il rentra définitivement dans les rangs des laïques.

Nommé professeur d'histoire de la philosophie en 1844, il fut destitué en 1848 pour motifs politiques. Dès lors il s'occupa surtout, outre ses travaux de philosophie, du problème de l'éducation; ses conférences et leçons furent publiées et traduites dans toutes les langues.

Intérim.

A l'Etranger

Les intrigues contre M. Stolypine

Les ennemis de M. Stolypine ne manquent certes pas d'obstination; leur dernière tentative a échoué et le premier ministre, encore que le Tsar ait refusé de consacrer la thèse gouvernementale touchant l'état-major de la marine, n'en a pas moins conservé sa place et son crédit. Mais voici que les intrigues contre lui reprennent de plus belle. Les conservateurs ont juré la perte de cet homme d'Etat, aussi courageux qu'intelligent, qui s'est rendu, à leurs yeux, coupable d'un grand crime : celui d'assurer le fonctionnement à peu près régulier d'une Constitution qu'ils détestent. Impuissants à le perdre auprès de l'Empereur, ils avaient résolu de le mettre en minorité au sein du Conseil de l'Empire. Cela leur paraissait chose relativement facile, puisque le ministre n'y dispose que d'une majorité extrêmement faible qui, dans des circonstances récentes, s'est réduite à trois voix.

Les élections partielles pour ledit Conseil doivent avoir lieu en août. La droite, tout à sa malice, vient de déposer un projet tendant à modifier la loi électorale pour les gouvernements de Pologne. D'après la loi actuelle, sur dix-huit représentants, six seulement sont Russes (ils sont tous conservateurs). Le projet propose de diviser la Pologne en deux catégories distinctes, chacune d'elles ayant droit à un même nombre de représentants. La droite, au lieu de six membres, se flatte d'en avoir neuf; elle gagne ainsi trois sièges, ce qui suffit à déplacer la majorité.

La manœuvre est habile; mais M. Stolypine l'a plus habilement encore, déjouée. Allant au devant du désir de la droite, il s'est approprié son projet; il l'a fait voter par le Conseil de l'Empire qui l'a renvoyé à la commission chargée de le mettre au point. Le projet sera ensuite présenté à la Douma.

Mais celle-ci se séparant le 1er juin, il est matériellement impossible que la loi puisse y être discutée dans cette session. Le premier ministre a pris prétexte de cette impossibilité pour proroger d'un an les membres qui étaient soumis à la réélection.

Les choses restent donc comme elles étaient, et M. Stolypine gardera sa majorité. La droite devra chercher d'autres moyens d'attaque. Soyez sûrs qu'elle n'y manquera pas.

La situation du cabinet demeure difficile. L'avènement de M. Gorémykine, le successeur probable de M. Isvolsky, n'est pas fait pour la consolider, tant s'en faut. Il faut espérer cependant que l'on y regardera à deux fois avant de sacrifier un ministre qui a rendu de tels services à son pays.

Raymond Recouly.

DERNIÈRES NOUVELLES

Protocole de liquidation

Berlin, 27 mai.

On confirme que des entretiens ont lieu entre les cabinets de Paris et de Berlin en vue d'arrêter les termes du protocole dans lequel les gouvernements, conformément à l'accord de novembre dernier, s'exprimeront leurs regrets mutuels au sujet de l'incident de Casablanca.

On estime qu'aucune difficulté ne saurait surgir pour retarder la conclusion de ces entretiens.

L'Autriche et l'Italie

Rome, 27 mai.

M. Lembo interpelle au sujet de la punition d'arrêts de forteresse infligée au major Sutto pour avoir publié une carte où Trieste et le Trentin étaient qualifiés de pays non encore restitués à l'Italie.

Le sous-secrétaire d'Etat de la guerre, le général Prudente, déclare que le major fut puni parce qu'il s'était livré à une manifestation politique. Le ministre de la guerre, à la suite des regrets exprimés par le major, décida que la punition ne serait pas portée sur les notes de l'officier.

M. Lembo, aux applaudissements de la Chambre, demande : « Fallait-il que le major Sutto inscrivît ces provinces sous la rubrique : provinces autrichiennes? »

Il conclut en disant que les plus nobles sentiments nationaux furent froissés; on frappa un officier uniquement parce qu'il n'avait pas renié sa patrie.

Les fêtes de l'Indépendance italienne

Rome, 27 mai.

Les partis populaires milanais organiseront des fêtes pour commémorer le cinquantenaire de la libération de la Lombardie.

Ces manifestations auront un caractère démocratique. Elles seront empreintes, dit l'ordre du jour voté hier, d'une cordiale et sympathique reconnaissance à l'égard de la France.

M. Luzzatti, député, a été chargé d'inviter des représentants français à assister aux fêtes, afin de leur exprimer les sentiments de la nation sœur.

En Turquie

Constantinople, 27 mai.

Tous les soldats qui ont participé à la révolte du 13 avril sont chassés de l'armée comme indignes de porter l'uniforme et seront employés aux travaux publics pendant trois ans.

On a pendu ce matin les condamnés d'hier et huit autres précédemment condamnés. Ces exécutions ont produit une profonde impression, car parmi les suppliciés se trouvaient le premier ennuque d'Abdul-Hamid, deux colonels et plusieurs hauts fonctionnaires civils.

Un grand nombre de réactionnaires, dont plusieurs hodjas et softas, ont été arrêtés à Brousse.

Il est question de transférer dans une des îles de l'Archipel, probablement à Rhodes, la résidence d'Abdul-Hamid dont la présence à Salonique inquiète la population.

Un nouveau groupement politique s'est constitué sous le nom de parti progressiste et sera ouvert aux députés de tous les partis et de toutes les nationalités qui accepteront le programme du nouveau groupe.

Le Sénat a voté les douzièmes provisoires.

M. Bouvard partira demain. Il se déclare enchanté de l'accueil des autorités automanes. Il a fourni trois rapports et de nombreuses indications permettant de commencer les travaux urgents. M. Bouvard s'est montré très élogieux à l'égard d'Alid-bey, adjoint au préfet.

Constantinople, 27 mai.

La commission chargée de l'inventaire de Yildiz-Kiosk a découvert, entre autres documents, un reçu de mille livres de date récente et signé Kiamil, grand-vizir. Chefket-pacha a prié Kiamil de lui fournir des explications. Il paraît certain que la somme était destinée à la presse locale par l'ordre d'Abdul-Hamid. Il est inexact que Kiamil ait été arrêté.

Les nouvelles d'Albanie sont alarmantes. Le gouvernement a décidé d'expédier immédiatement vingt bataillons.

On dément d'une source autorisée le remplacement du baron Marschal von Bieberstein. (*New York Herald*.)

Les chemins de fer orientaux

Sofia, 27 mai.

Le bruit court dans les milieux bien informés que le Conseil des ministres a décidé d'adresser à la Porte une note s'élevant contre tout nouveau retard qui pourrait être apporté au règlement de la question de l'indemnité due pour les chemins de fer orientaux.

On ajoute que dans le cas où ce règlement subirait un nouveau retard, le gouvernement bulgare déclinerait toute responsabilité et s'estimerait en droit de prendre toute mesure qu'il jugerait opportune en présence de l'attitude de la Porte.

M. Isvolsky

Saint-Pétersbourg, 27 mai.

On déclare absolument dénués de fondement les renseignements publiés par la *Gazette de Francfort* qui a annoncé que M. Gorémykine était nommé ministre des affaires étrangères et que M. Isvolsky, auquel n'était donné aucun autre poste, avait reçu en présent de l'Empereur une villa dans l'île Yélaghine.

Au Maroc

Tanger, 27 mai.

Les incidents qui ont marqué la fin du séjour de M. Merry del Val à Fez ont provoqué en Espagne un mécontentement plus vif qu'on ne l'avouait. Le ministre espagnol a en effet communiqué à El-Guebbas, représentant du Sultan, une lettre du ministre des affaires étrangères d'Espagne, informant Moulay-Hafid que le roi Alphonse ne pourrait, en raison de ses déplacements, recevoir l'ambassade marocaine dont l'envoi à Madrid a été annoncé.

Comme M. Allendesalazar ne fixe aucun délai à cet ajournement, c'est bel et bien un refus de recevoir l'ambassade qu'il charge El Guebbas de notifier à Moulay-Hafid, mission dont celui-ci s'est immédiatement acquitté.

Colomb-Bechar, 27 mai.

On mande de Boudenib que, dans la journée du 24 mai, le chef Ahcène Aoussas, des Aïd-Izzeg, venu en visite au camp français, retournait avec ses gens au Tafilalet, quand il fut attaqué par un Djich, près de Tazouguert; il y eut un tué et un blessé.

Ahcène Aoussas put regagner Tazouguert. Une patrouille de Makhzenis a été envoyée sur les lieux de l'agression.

Pour les victimes de la Calabre et de la Sicile

Rome, 27 mai.

M. Barrère, ambassadeur de la République française, a remis à la Croix-Rouge italienne la somme de 303,887 francs pour les victimes des tremblements de terre de la Calabre et de la Sicile.

Cette somme représente la moitié du reste de la souscription ouverte en France et mise à la disposition de l'ambassadeur, sur sa demande, par le ministre des finances, M. Caillaux, pour les sinistrés de l'Italie méridionale.

COURTES DÉPÊCHES

— L'empereur d'Allemagne partira le 5 juillet de Travemunde pour faire une croisière en Norvège.

— Le prince Georges, fils du prince héritier de Grèce, a prêté hier serment devant le Roi et les ministres comme lieutenant d'infanterie.

— L'infant dom Fernando d'Espagne a été reçu hier par le roi de Saxe qui lui a remis l'ordre de Crancelin.

— Le lieutenant français Lianzi a fait une chute dans le steeple-chase international à Rome. Il a eu un bras cassé, et son cheval, *Kiolo*, a dû être abattu.

— Le ministre de Russie, doyen du corps diplomatique à Athènes, a offert un diner d'adieu en l'honneur de M. de la Boulinière, ministre de France.

— M. Simitch, ministre de Serbie à Sofia, a présenté ses lettres de créance au roi Ferdinand. Des discours empreints d'une chaude cordialité ont été échangés à cette occasion.

— On dément de Sofia la nouvelle que le licenciement des réservistes a été ajourné.

— Le professeur Zorn dément la nouvelle lancée à Berlin d'une conférence allemande sur la paix européenne au Sénat français.

— La droite du Folkething danois compte vingt sièges.

— L'espion Schweng a été condamné à quatre ans de reclusion par le tribunal d'Empire de Leipzig; son complice Bohn, à deux ans, et sa mère à six mois.

— Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie hier dans la province de San Remo.

— Les employés des tramways se sont mis en grève à Florence.

Figaro à Londres

AUX COMMUNES

Londres, 27 mai.

En réponse à sir Charles Dilke, qui s'était livré à des considérations générales sur la politique étrangère, sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, dit qu'il n'existe actuellement aucune question de nature à créer de la nervosité.

Sir Charles Dilke avait exprimé l'opinion qu'il importait que l'Angleterre retirât au plus tôt ses troupes de la Crète. Or, les quatre puissances intéressées ont déclaré qu'elles retireraient leurs troupes à la fin de juillet prochain.

Elles n'ont pas modifié leurs intentions à cet égard, et l'orateur croit que rien ne s'oppose à une solution prochaine de la question entre les quatre puissances intéressées et la Turquie.

La Chambre s'est ajournée au 3 juin.

LA COUR ET LA VILLE

Le Roi s'est rendu encore aujourd'hui à Epsom pour assister aux courses. Le prince Christian l'accompagnait. Une foule énorme attendait Sa Majesté à la gare de Victoria et lui a fait un accueil enthousiaste.

La Reine, la princesse Victoria, la princesse de Galles et le prince Arthur de Connaught ont diné hier soir chez lord et lady Farquhar. Un peu plus tard dans la soirée, le Roi, qui, comme tous les ans, avait invité les membres du Jockey-Club à dîner avec lui à Buckingham Palace, à l'occasion du Derby, se rendit avec le prince de Galles chez lord et lady Farquhar.

Le prince de Galles a ouvert aujourd'hui le septième congrès international de chimie appliquée, qui tient ses assises dans l'immense salle d'Albert Hall. Son Altesse Royale a été reçue par sir Henry Roscoe, président honoraire, et par sir William Ramsay, président du congrès. Les ambassadeurs des Etats-Unis et du Japon, ainsi que les ministres de Danemark et de Chine assistaient à la séance d'ouverture. Hier soir le lord-maire et la municipalité de la Cité de Londres ont donné au Guildhall une grande réception en l'honneur des membres du congrès. — J. Coudurier.

Amérique latine

DANS L'ARGENTINE

Buenos-Aires, 27 mai.

Obsèques de M. Mitre. — Les obsèques de M. Emilio Mitre, qui ont eu lieu ce matin, ont été imposantes.

Le Président de la République, les ministres, de nombeux membres du corps diplomatique, le général Roca, ancien président de la République, des délégations de la Chambre et du Sénat, de nombreuses personnalités politiques, de la finance et du commerce y assistaient.

Les honneurs militaires ont été rendus; le drapeau était en berne sur tous les édifices publics.

M. Luismaria Drago a prononcé un émouvant discours au nom de la Chambre des députés; d'autres personnalités ont fait l'éloge du défunt.

Tous les journaux déplorent sa fin prématurée et disent que l'action politique d'Emilio Mitre fut toujours très profitable au pays.

NOTES ARGENTINES

Les Argentins résidant à Paris ont décidé d'envoyer une adresse de condoléances à la veuve de M. Emilio Mitre, l'illustre homme politique argentin qui vient de s'éteindre. Les signatures sont reçues à Paris à l'agence de la *Nación*, 32, avenue de l'Opéra.

Eugenio Garzon.

LA MISSION MAROCAINE
A L'ÉLYSÉE

C'est en grand apparat qu'eut lieu, hier, la réception des envoyés marocains à l'Elysée.

Autour du palais, foule considérable pour voir passer le cortège des voitures de demi-gala, qu'encadrait un escadron de cuirassiers.

Les burnous d'El-Hadj-Mohammed-Mokri et des nombreux personnages composant la mission marocaine, les uniformes chamarrés des hauts fonctionnaires du protocole et ceux des officiers qui accompagnaient l'ambassadeur, formaient un ensemble d'un pittoresque effet.

L'ambassadeur, qu'accompagnaient MM. Mollard, introducteur des ambassadeurs, et Douchement, sous-chef du protocole en grand uniforme, a été salué à sa descente de voiture par le colonel Jacquillat, gouverneur du palais de l'Elysée, et le colonel Griache, officier de service.

El Hadj Mohammed Mokri était suivi de Si-Mohammed ben Abdella, premier secrétaire de l'ambassade; de son fils, Hadj-Hammed-el-Mokri, intendant de l'ambassade; de Si-Mohammed ben Rahmoun et des caïds complétant la mission. En outre, les capitaines Brémont, membre de la mission militaire française, et Guiot, attaché militaire de notre légation à Tanger, MM. Marc, consul honoraire, premier interprète de la légation, et Si-Kaddour ben Ghabait faisaient partie de l'escorte d'honneur de l'ambassadeur marocain.

El-Hadj-Mokri et les membres de la mission ont été aussitôt introduits auprès du Président de la République, ayant à ses côtés MM. Pichon, Caillaux, le général Picquart, Alfred Picard, le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur, Regnault, ministre France au Maroc, le général Vieillard, remplaçant le gouverneur militaire de Paris, actuellement en province, et les membres de sa maison civile et militaire.

L'envoyé du sultan du Maroc a prononcé un discours dans lequel, après avoir remercié le Président de l'ambassade qu'il a envoyée à Fez, et après avoir rappelé que le Sultan a témoigné à M. Regnault sa confiance dans la collaboration de l'accord nécessité par les liens étroits résultant du voisinage du Maroc et de l'Algérie, il a défini ainsi sa mission :

Je suis chargé de confirmer ces intentions amicales à votre gouvernement au nom de mon auguste maître.

Sa Majesté a la ferme conviction que votre

LE BUDGET DES ARTS

Par Abel FAIVRE

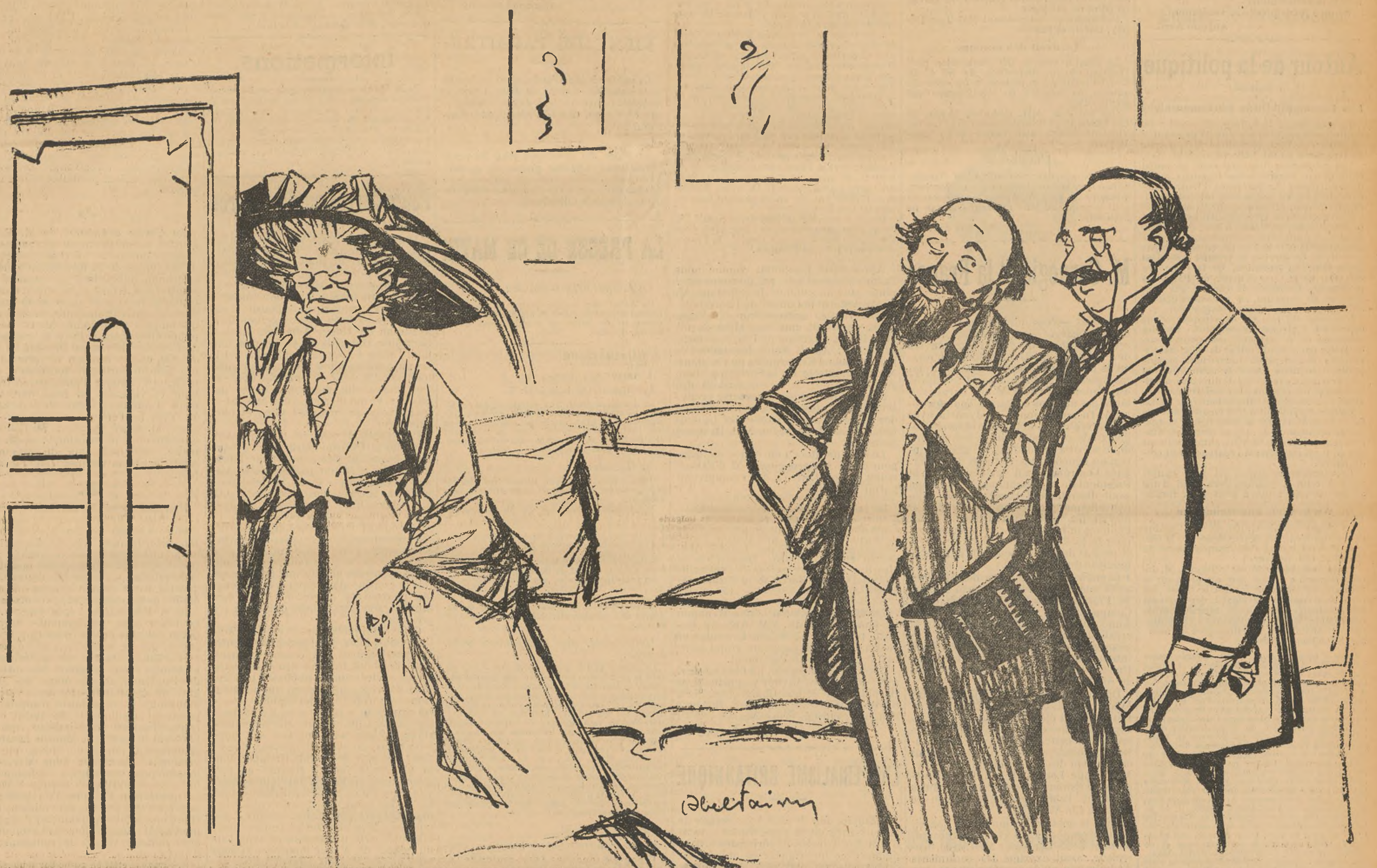

— Avec la comtesse, on pourrait faire un ravissant portrait.
— Oui, mais cette année, j'ai déjà fait repeindre mon auto.

gouvernement ami est plus résolu que tout autre à maintenir l'indépendance de l'empire chérifien consacrée à nouveau par l'acte de la conférence d'Algésiras. Mon maître — que Dieu l'assiste — est disposé à exécuter toutes les dispositions de cet acte, en raison des avantages qui en découlent pour son peuple, ainsi que pour les ressortissants des puissances amies.

El-Mokri a terminé en remerciant le Président de l'accueil qui a été fait à son ambassade et lui a remis ses lettres de créance.

De la réponse de M. Fallières à l'envoyé marocain, nous détachons le passage suivant :

> Vous avez justement rappelé, monsieur l'ambassadeur, que cet accord entre nos deux pays s'imposait chaque jour de plus en plus. Il a déjà amené les deux gouvernements à chercher dans des conventions particulières la solution de leurs difficultés et le développement de leurs intérêts économiques. Nous devons de part et d'autre désirer de voir ces arrangements produire leur effet et se compléter par une collaboration qui résulte de la nature même des choses.
>
> Les intérêts dérivant de la situation spéciale reconnue par les puissances à la France à l'égard du Maroc, se sont trouvés heureusement d'accord avec ceux des autres Etats dans la préparation des réformes que le gouvernement chérifien a sagement résolu d'accomplir et qui feront bénéficier votre grand pays des ressources de la science et de la civilisation. Ces réformes ont pour condition première l'indépendance de l'empire chérifien. Comme l'a dit Votre Excellence, c'est là le principe fondamental de l'acte d'Algésiras, et aucun gouvernement n'est plus attaché que le gouvernement français à son maintien absolu. Nous considérons aussi que les réformes doivent fortifier l'autorité du Sultan en même temps qu'elles augmenteront la prospérité de ses sujets. J'ai été heureux d'entendre Votre Excellence annoncer que son auguste maître se proposait de les exécuter intégralement.

L'ambassadeur marocain et les membres de la mission ont été reconduits ensuite avec les mêmes honneurs qu'à l'arrivée.

Ch. Dauzats.

Jumelle Flammarion à prismes

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHÈRE

Construite sous le patronage de l'illustre astronome, cette merveilleuse jumelle, avec un grossissement considérable (8 fois), portée : 80 kilomètres, a un champ visuel 9 fois plus étendu et une clarté 3 fois plus grande que dans les anciennes longues-vues de même puissance.

Sa hauteur est seulement de 9 centimètres; son poids, 415 grammes.

C'est le triomphe de l'industrie française; demandez à comparer avec toutes les autres marques.

Prix : 120 francs avec étui. Chez Fischer, opticien, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel), Paris, dépositaire de la fabrique.

Envoi franco contre mandat-poste.

Mort de Guillaume Dubufe

Cette douloureuse et laconique nouvelle consternait hier le monde des artistes et bientôt tout Paris : Guillaume Dubufe est mort subitement en mer !...

Le peintre s'était embarqué, il y a environ trois semaines, pour l'Amérique du Sud. Il allait là-bas préparer un deuxième Salon de nos artistes de France, rappelé par la Société de Buenos-Aires, qui réclamait de lui une réplique à l'éclatant succès de la première exposition qu'il avait, l'an dernier, organisée dans cette ville.

Mais il était parti plein de santé :

— Et voilà, nous disait hier son gendre, M. Wehrlé, comment nous est arrivée cette cruelle nouvelle, si imprévue, si foudroyante qu'elle pourrait paraître invraisemblable à ceux qui ont vu M. Dubufe le jour de son départ pour Barcelone, où il allait prendre passage à bord du *Principe-di-Udine* pour Buenos-Aires... Un télégramme daté de l'escale de Rio, un télégramme envoyé par un simple compagnon de voyage — mon beau-père s'en était allé seul sans parents, sans ami, et ce télégramme le voici :

Regret informer Guillaume Dubufe décédé subitement en mer, le 24 courant.

» Le 24, c'était lundi dernier. Mon beau-père devait arriver à Buenos-Aires le 29, samedi... Je viens de télégraphier à notre consul dans cette ville, et j'attends !... Et nous ne savons ici rien de plus !... »

C'est pendant une séance de la délégation, réunie pour nommer des sociétaires nouveaux, que la Société nationale des beaux-arts a été informée, par un artiste ami de la famille, de la mort de Guillaume Dubufe.

On sait le rôle si brillant rempli par ce peintre éminent dans l'organisation des Salons de la Société.

Cette mort brutale a causé le plus grand chagrin à tous ses confrères. La séance a été immédiatement levée en signe de deuil.

⁂

Guillaume Dubufe s'était créé une situation à part dans la Société nationale des beaux-arts, à la fondation de laquelle il avait collaboré, une situation qu'il occupait avec beaucoup de tact, de goût, d'initiative : c'est lui qui organisait le décor du Salon et qui assumait l'énorme tâche d'accrocher les tableaux, de telle sorte qu'ils se fissent valoir l'un l'autre. Certes, parfois, il y avait quelques grincements de dents, quelques mots aigres échangés ; mais Guillaume Dubufe, avec des étonnements ingénus, prouvait qu'il avait agi pour le mieux de l'art et de l'artiste, et il finissait toujours par triompher, avec une bonne grâce qui ne se démentait point. Et cependant, il y avait à cette besogne une fatigue énorme. Dubufe n'y faisait point attention. Il était heureux de présenter un salon où rien ne parût sacrifié, et il ne marchandait nullement sa peine, C'est ainsi qu'il a été le tapissier de ses confrères, non seulement à Paris, mais encore à Berlin, à Liége, à Saint-Louis, et il s'apprêtait à donner un nouvel effort en faveur de l'art français, à Buenos-Aires, quand bruquement sa carrière s'interrompt.

Né en 1853, fils et petit-fils de peintres, fréquentant chez Mazerolle, il avait pris de cet artiste le sens de la composition décorative, et si son art ne s'imposa pas au goût de tout le monde, si on lui reprocha d'allier à un chromatisme plus violent que moderne, une façon de concevoir et d'arranger ses compositions qui procède manifestement d'une tradition quelque peu surannée, il eut, du moins, la joie de réaliser sur de vastes surfaces, des idées qui le hantaient avec ténacité.

C'est ainsi qu'il fit, à l'intention du Conservatoire reconstruit, *la Musique profane* et *la Musique sacrée*, deux vastes toiles exposées aujourd'hui au musée d'Amiens ; un plafond qui fut placé, il y a quelque vingt ans, dans le foyer du public de la Comédie-Française ; les apothéoses de Puvis de Chavannes et de Gounod, dont il était le parent ; d'autres peintures allégoriques pour la nouvelle Sorbonne, le palais de l'Elysée, l'Hôtel de Ville de Paris, etc. ; on en pourrait citer beaucoup : Dubufe était un laborieux, toujours épris de la matière qu'il travaillait.

Il y a quatre ou cinq ans, après la publication d'un livre pieux, où il racontait en vers, si je ne me trompe, les épisodes de la vie de la Vierge, Dubufe avait eu la coquetterie d'exposer, chez Georges Petit, une série de paysages pris à Capri, pour l'illustration de ses poèmes ; et il y avait dans ces notes de couleurs, dans ces études toutes spontanées, des pages d'une saveur exquise.

Dubufe, d'ailleurs, avec la multiplicité d'occupations qu'il s'imposait, semblait s'éparpiller un peu. On le trouvait aux Aquarellistes, aux Pastellistes, au Salon de la Nationale, dans les expositions internationales où son concours était réclamé ; et on n'avait plus pour lui les sévérités provoquées, jadis, par ses envois, parce qu'on tenait ces envois pour la carte de visite d'un homme fort empressé d'être utile à son prochain, et qui n'avait guère le temps de ne point improviser.

Il meurt, et voilà que sa physionomie un peu inquiète, un peu torturée par des tics nerveux, apparaît en pleine lumière, pour ne recueillir que des regrets émus et un adieu dont rien ne vient tempérer la tristesse. Il y avait en lui une pensée toujours en éveil, une volonté capable de vouloir en même temps les choses les plus opposées, une adresse à s'exprimer de telle sorte que cela eut toujours l'air de participer d'un élan très pur d'inspiration.

Heureux ceux qui s'en vont ainsi, trouvant le terme à leur vie dans un geste même de leur activité ! Leurs contemporains n'ont pas le temps de se souvenir pour les aimer, et leur mémoire demeure sans effacement !...

Roger-Milès.

DANS LA MARINE

La Commission d'enquête

La commission d'enquête sur la marine devait entendre hier la communication que M. Alfred Picard, ministre de la marine, devait lui faire sur l'inventaire des papiers saisis au cours de la perquisition opérée chez M. Dupont.

M. Picard a avisé le président de la commission, M. Delcassé, qu'il n'avait pu légalement procéder à cet inventaire, qui ne peut se faire qu'en présence d'un officier de police judiciaire.

Or Paris appartenant au premier arrondissement maritime de Cherbourg, l'officier compétent a sa résidence dans cette ville. Des instructions ont donc été envoyées pour que cet officier soit mis à la disposition du ministère de la marine.

Dès qu'il arrivera à Paris, c'est-à-dire très probablement aujourd'hui, le dépouillement des documents enfermés dans la bibliothèque et placés sous scellés commencera. Ajoutons qu'en dehors de la plainte dont est saisie l'autorité militaire pour détournements de documents et qui vise spécialement M. Dupont, une autre plainte a été déposée, au nom de la commission d'enquête, par M. Delcassé, entre les mains du garde des sceaux. Cette plainte vise les établissements d'Unieux et a trait au fait de corruption dont le contrôleur de la marine Ramilly aurait été l'objet.

Cette plainte, déposée depuis deux jours déjà, n'a pu être suivie.

Le garde des sceaux, en effet, n'en pourra saisir le Parquet de Saint-Etienne que lorsque le dépouillement des papiers de M. Dupont aura permis de retrouver les documents sur lesquels s'appuie la commission pour motiver sa demande d'information judiciaire.

Jusqu'à ce moment, les choses resteront en état et la justice civile n'aura pas à intervenir.

AUX COURSES

Le rôle du fétiche si important au jeu en général peut être particulièrement important aux courses. Un exemple :

M. H. du C... a ponté fortement ces temps derniers sur un deux ans, *Gaulois*, alors inédit.

Le résultat fut heureux pour lui, et comme un ami s'étonnait près de lui de cette foi en un débutant, il répondit !

— J'ai aux roues de mon automobile des pneus *le Gaulois* ; avec eux j'arrive toujours. J'ai suivi le nom et la chance de mes pneus. Ça m'a fort bien réussi.

LA CHAMBRE

Jeudi 27 mai.

LES CONSEILS DE GUERRE

Les Chambres sont comme les Muses, elles aiment l'alternance : *amant alterna Cameræ*. Les Conseils de guerre ! Combien de fois faudra-t-il débrouiller encore cet écheveau ! Nous y revenons aujourd'hui... jusqu'à demain. Singulière loi ! Ceux qui l'ont faite, comme ceux qui la discutent et qui la votent, en sont arrivés à avoir la pleine conscience de son néant. Dans sa rédaction primitive, elle n'était pas absolument mauvaise. On l'a d'abord un peu améliorée en adoucissant les peines, c'est-à-dire en rayant, çà et là, du Code de justice militaire une sanction trop définitive — la mort ! — qui s'y étalait à chaque ligne. Mais quand il a fallu modifier la constitution du tribunal appelé à juger les délits et les crimes, on a imaginé un article 4 auquel le projet ne survivra pas. Personne, à cette heure, ne se reconnaît dans ce galimatias législatif, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tout le monde en convient. Il semble qu'on ait fait exprès de saboter la loi.

En admettant que le Sénat ait une aptitude particulière à se jouer dans les logogriphes que la Chambre lui envoie, je me figure que cette fois il renoncera à l'entreprise.

L'article 5 ne vaut pas beaucoup mieux que l'article 4. Il concerne également la composition du jury. M. Lefebvre du Prey voudrait que les deux civils adjoints au jury militaire aient appartenu à la réserve ou à l'armée territoriale. « Pour la dignité de l'armée, il faut que les juges aient au moins été des soldats. » Et l'orateur ajoute : « J'ai été stupéfait l'autre jour d'entendre dire qu'un certain nombre d'officiers n'étaient pas assez républicains. Les officiers sont en dehors et au-dessus de la République. Tout ce qu'on peut demander aux militaires, c'est le patriotisme et le loyalisme. »

Naturellement la gauche grogne, mais des applaudissements assez nourris dédommagent M. Lefebvre du Prey.

Le sous-secrétaire d'Etat repousse l'amendement sous prétexte qu'il a déjà été rejeté par la Chambre ; mais M. Lasies le reprend en lui donnant une nouvelle forme, très simple : « Les jurés civils auront accompli leur service militaire. » Et alors un petit incident assez curieux se produit. Le rapporteur, M. Labori, dit qu'il votera l'amendement, malgré l'avis de la commission. M. Chastenet, qui fait également partie de cette commission, fait une déclaration semblable, et un scrutin suivi d'un pointage leur donne raison. A la majorité de 293 voix contre 217, l'amendement de M. Lasies est pris en considération. L'article 5 est réservé et on passe à l'article 6 : les récusations. Nouvelle broussaille !

On recommence à ne plus s'entendre et, comme il arrive toujours en pareil cas, cette confuse et obscure discussion se termine par un renvoi à la commission, c'est-à-dire par un aveu d'impuissance. Je ne crois pas avoir besoin de faire remarquer à quel point tout ce qui se passe trahit l'indécision de la Chambre..

L'articte 7, qui concerne la minorité de faveur, va de nouveau mettre nos gens aux prises. M. Lasies réclame le maintien de la minorité de faveur. Il ne faut pas que dans l'armée ce cri s'élève : « Rendez-nous nos anciens juges ! »

M. Ponsot est aussi partisan de cette minorité de faveur : autrement, on aggrave la situation au lieu de l'améliorer.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat se prononce dans le même sens, mais la commission ne veut pas céder. Elle estime qu'avec l'adoucissement des peines on va bien assez loin, et que l'indulgence qu'on réclame affaiblirait la discipline. C'est le rapporteur lui-même qui donne les motifs de sa résolution et il fait l'historique de la minorité de faveur. Il craint qu'en la conservant on ne donne à la voix du simple soldat, naturellement porté à l'indulgence en faveur d'un camarade, une importance prépondérante. L'opposition qu'il rencontre chez le sous-secrétaire d'Etat, et même chez le ministre de la guerre, finit par l'agacer un peu et il ne ménage point ses paroles : « A quoi bon, dit-il, déranger les chefs de corps pour constituer une juridiction où deux jurés civils et un simple soldat seront maîtres de l'acquittement ? Je ne m'attendais pas à être obligé de défendre seul une loi devant un gouvernement qui capitule. »

Cette verdeur de langage provoque un petit tumulte. M. Chéron se déclare offensé, et il répond sur un ton blessé à Me Labori.

Le rapporteur riposte ; il se défend d'avoir visé personnellement le sous-secrétaire d'Etat. C'est au gouvernement qu'il s'en est pris ; le mot *capitulation* est parlementaire et il ne le retire pas. Si la Chambre veut rester fidèle à ce qu'elle a voté, il faut qu'elle décide que ce sera la majorité des voix qui entraînera la condamnation : « Le crédit et l'autorité de la Chambre ne sont pas en train de grandir dans le pays. Le meilleur moyen qu'elle ait de se diminuer, c'est, par une politique de surenchère, de laisser à d'autres le soin de faire la besogne qui est la sienne. »

Peine perdue. A la majorité de 384 voix contre 181, l'amendement présenté par M. Lasies est pris en considération et renvoyé à la commission. Encore un ! Ils y passeront tous.

Pas-Perdus.

LE SÉNAT

Le Sénat avait inscrit en tête de son ordre du jour, et sur la demande du gouvernement, la discussion du projet d'amnistie visant les événements de Draveil.

Retenu à la Chambre, le ministre de la justice n'a pu se rendre au Sénat. M. Clemenceau a donc demandé à la haute assemblée d'ajourner cette discussion. M. Jenouvrier, sénateur de la droite, a vu dans cette demande d'ajournement un manque d'égards pour le Sénat, dont il s'est plaint.

M. Caillaux a protesté de la déférence du cabinet pour le Sénat, et, cet incident vidé, on décide d'inscrire à l'ordre du jour, avant la loi sur l'amnistie, les primes à la sériciculture.

Séance jeudi prochain seulement.

Auguste Avril.

Autour de la politique

Les incompatibilités parlementaires

La commission du suffrage universel a définitivement arrêté le texte de la proposition de loi sur les incompatibilités parlementaires, rapportée par M. Labori.

Les principales dispositions de ce projet édictent que l'exercice des fonctions publiques rétribuées sur les fonds d'Etat, du département ou des communes est incompatible avec le mandat de sénateur ou de député.

Sont exceptés de cette disposition : les ministres et sous-secrétaires d'Etat, les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires mais seulement dans le cas où ils ne seraient pas en activité de service, le premier président de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de la Cour d'appel de Paris, les professeurs titulaires de chaires qui sont données au concours, les personnes qui ont été chargées d'une mission temporaire.

L'exercice du mandat de sénateur ou de député est également incompatible avec les fonctions de gouverneur, sous-gouverneur, directeur ou administrateur de tous établissements financiers ou industriels, lorsque lesdites fonctions sont à la nomination du gouvernement, avec celles de directeur, administrateur ou censeur d'un établissement financier ou industriel subventionné par l'Etat.

Enfin il est interdit à tout membre de l'une ou de l'autre Chambre de faire figurer sa qualité de sénateur ou de député sur toute affiche, tout prospectus ou tout autre document par où il est fait appel à l'épargne ou au crédit public.

Tout sénateur ou député qui aura contrevenu à cette disposition sera puni d'une amende de cinq cents à trois mille francs.

Au groupe antialcoolique

Le groupe antialcoolique de la Chambre s'est réuni hier sous la présidence de M. Joseph Reinach, nommé en remplacement de M. Ribot, élu sénateur.

Après avoir remercié ses collègues, M. Joseph Reinach a appelé leur attention sur la nécessité de demander — dès le dépôt des rapports Schmidt et Clémentel, dépôt qui est très prochain — la mise à l'ordre du jour de la Chambre des projets tendant à l'interdiction de l'absinthe et à la limitation du nombre des débits de boisson.

Dans la lutte que nous avons engagée contre l'alcoolisme, a dit M. Joseph Reinach, et contre tant de maux qui en sont les conséquences, nous avons pour nous l'opinion éclairée du pays, les Académies, les associations scientifiques où vibre encore l'écho des avertissements d'un Berthelot et d'un Pasteur ; nous avons avec nous les criminalistes qui ont reconnu dans l'alcoolisme l'une des causes principales de l'augmentation de la criminalité, les médecins qui, preuves en main, attribuent à l'alcool la recrudescence de la folie, de la tuberculose et du rachitisme, les chefs de l'armée qui voient fondre les contingents dans les régions les plus contaminées ; surtout, nous avons avec nous tous ceux qui ont vécu assez près du peuple des travailleurs pour s'être rendu compte qu'en ayant recours à l'alcool dans l'espoir d'alléger les maux dont il souffre, il ne se dissimule plus qu'il les aggrave, et toutes les femmes. Nous savons que la lutte contre l'alcoolisme est pour le pays, pour la race, une question de vie ou de mort, de santé physique et de santé intellectuelle ou d'irrémédiable décadence. Avons-nous le droit, quand nous voyons si clairement le mal et le péril grandissant, quand nous sentons derrière nous ces forces et ces espérances, avons-nous le droit de ne point demander à la Chambre un effort et au gouvernement le concours qu'il nous a promis et qu'il nous doit?

Et il a conclu en ces termes :

Nous aussi, messieurs, nous sommes prêts à faire tout notre devoir. Nous ne connaissons ici, dans cette réunion, aucune préoccupation de parti. Nous ne connaissons que la France qui, pour rester « la plus haute personne morale qui soit au monde », ne peut pas devenir le peuple le plus alcoolisé de la terre.

La très belle allocution de M. Joseph Reinach a été vivement applaudie.

Conseil de cabinet

Un conseil de cabinet aura lieu ce matin au ministère de l'intérieur.

Les ministres y prendront les dispositions nécessaires pour parer, dans la mesure du possible, à la grève des inscrits maritimes.

Mesures disciplinaires contre les postiers

Le conseil de discipline de l'administration centrale des postes et des télégraphes s'est réuni hier matin, rue de Grenelle, sous la présidence de M. Bordelongue, directeur de l'exploitation électrique, afin de donner son avis sur un certain nombre de demandes de sanctions disciplinaires contre des agents qui, ayant pris part à la dernière grève, n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucune mesure.

Le conseil s'est prononcé pour la peine de la révocation contre MM. Pérussie et Taboulot, commis ambulants de la ligne du Sud-Ouest, et Lacomb̃e, commis à la recette principale de Paris, prévenus d'actes d'indiscipline ; contre MM. Calvet, courrier ambulant de la ligne du Sud-Ouest ; Laval, courrier ambulant de la ligne de Lyon ; Jabouyna, chargeur à la recette principale de Paris, et Pangrani, facteur des postes à Paris-18e, également prévenus d'actes d'indiscipline.

Le conseil s'est enfin prononcé pour la même peine contre MM. Chobeaux, monteur à Laon ; Daix et Marmonnier, monteurs à la direction des services téléphoniques à Paris. Le premier est inculpé d'abandon de fonction, d'indiscipline et d'attitude publique insubordonnée ; le deuxième et le troisième, d'actes d'indiscipline.

L'incident Chéron-Labori

A la suite de l'incident qui s'est produit en séance entre M. Chéron et M. Labori, un échange de témoins a eu lieu. MM. Berteaux et Jourde représentaient M. Chéron, et MM. Puech et Chastenet, M. Labori.

Après explications, les témoins ont reconnu d'un commun accord que les paroles de M. Labori, s'adressant au gouvernement, ne constituaient pas pour M. Chéron une injure personnelle.

Dans ces conditions, l'affaire ne comportait pas d'autres suites.

L'Union du commerce et de l'industrie

Au déjeuner mensuel de l'Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale qui a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. Paul Beauregard, de l'Institut, député de Paris, M. Dior, le sympathique député de la Manche, a fait une causerie pleine de bon sens et d'humour sur la situation actuelle.

De l'incohérence gouvernementale, a-t-il dit, est sortie, comme le fruit de la fleur, l'anarchie administrative ; le favoritisme ministériel a engendré la révolte des fonctionnaires, et l'omnipotence du Parlement rencontre une forme nouvelle d'opposition, le syndicalisme. Et tandis que, par suite de la confusion des programmes et de l'émiettement des partis, les questions de politique pure perdent de leur intérêt, cédant le pas aux questions sociales, les difficultés que rencontre l'Etat dans l'exploitation des monopoles font éclater aux yeux les plus prévenus les dangers de l'étatisme ! Les conversions inattendues se produisent. C'est une raison de plus pour les commerçants et les industriels de se grouper sur le terrain de liberté et de défense sociale.

La C. G. T. au Sénat

Le groupe de l'Union républicaine, présidé par M. Antoine Perrier, a chargé trois de ses membres et le président d'examiner la situation de la Confédération générale du travail au point de vue légal.

Les membres désignés sont MM. Jean Dupuy, Guérin et Ratier.

Le droit des auteurs

Le Sénat a nommé une commission pour l'examen de la disposition de loi de M. Couyba relative à la protection du droit des auteurs en matière de reproduction des œuvres d'art.

Ont été élus : MM. Bodinier, Monis, de Las Cases, Poulle, Sarrien, Surreaux, Couyba, Vidal de Saint-Urbain, Brager de La Ville-Moysan.

L'artillerie

La commission sénatoriale de l'armée, réunie sous la présidence de M. de Freycinet, a nommé M. Richard Wadington rapporteur pour le projet de loi sur l'augmentation de l'artillerie.

Auguste Avril.

M. Carnegie et la France

Les rois — ceux qui ont des royaumes et leurs charges — ont coutume de laisser des milliers de francs aux pauvres des capitales qu'ils abandonnent lorsqu'ils poursuivent leurs voyages diplomatiques. Hier, en quittant Paris après un séjour trop court, M. A. Carnegie a laissé des millions de francs. Toutefois, le roi de l'acier qui fonda sa dynastie avec sa merveilleuse intelligence et son prodigieux labeur a voulu que ce don magnifique servît à la fondation d'une institution au bénéfice des victimes du devoir. Dans l'entrevue qu'il eut mardi avec le Président de la République, M. Carnegie avait discrètement laissé prévoir cette nouvelle marque de son amitié. Mais il n'avait pas insisté parce que déjà M. Fallières le remerciait chaleureusement pour la fondation des *Bourses des Curie* et pour le don au Muséum de ce fameux moulage du *Diplodocus*.

Cependant le plus sage des Mécènes avait remis au gouverneur de la Banque de France le récépissé du titre de la Compagnie des aciers des Etats-Unis d'une valeur de cinq millions, pour la création d'une institution consacrée à la récompense des actions héroïques, institution semblable à celle que les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre doivent au roi de l'acier.

Depuis quelque temps déjà M. Henry White, ambassadeur des Etats-Unis en France, avait été chargé par M. A. Carnegie d'étudier dans notre pays la réalisation de cette idée. Déjà la composition du comité a été préparée. On peut citer parmi les futurs administrateurs : MM. Emile Loubet, Ribot, Léon Bourgeois, d'Estournelles de Constant, Jules Siegfried, l'abbé Lemire, le baron de Courcel, Ch. Wagner.

Dans la noble réception que le Conseil de l'université de Paris avait offerte mardi dernier à M. Carnegie, M. Liard, vice-recteur, avait exprimé les sentiments d'admiration et de reconnaissance que nous inspirent l'exemple et la générosité de ce bienfaiteur de notre pays.

Après avoir rappelé les obligations que la Sorbonne a contractées envers M. Carnegie, M. Liard avait ajouté :

Par le plus délicat des sentiments qui décèlent un des traits de votre caractère, vous avez voulu que cette fondation portât non votre nom, mais celui du ménage de génie auquel la science doit la découverte du radium. Vos bourses s'appellent les *Bourses des Curie*. Nous venant d'Amérique, ce concours nous a été particulièrement précieux.

Au fond, sous votre sens pratique, très réaliste, vous êtes un idéaliste, un poète ; — poète ne veut-il pas dire créateur ? « Les affaires, avez-vous dit, ne sont que la vie prosaïque qu'on imagine et plus le commerce est prospère et utile, plus il comporte de romanesque. Les plus grands triomphes commerciaux naissent du sentiment et de l'imagination, surtout quand on a le monde pour marché ». Et de fait vos grandes entreprises ont été conçues et conduites comme des épopées.

A cette philosophie du gain, vous avez ajouté — et là est votre plus grande originalité — une philosophie de la dépense...

La richesse en soi ne vaut pas la peine d'être recherchée. Son acquisition en tant que but « est ignoble à l'extrême » ; le mot est de vous. Elle ne doit être aux mains de celui qui l'a créée, une fois mise à part la portion nécessaire à ses besoins et à ceux de sa famille, qu'un moyen d'être utile à ses contemporains. Ce que vous souhaitez dans les berceaux, ce n'est pas la fortune transmise, c'est la force des cerveaux et des volontés, avec les excitants de la pauvreté. Et quand, dans les mêlées économiques, parmi bien des vaincus, la richesse a couronné l'effort de quelques vainqueurs, à ces vainqueurs vous imposez comme loi d'appliquer immédiatement, de leur vivant, la plus grande part de leur conquête « au bien général de la communauté ».

Vous vous êtes constitué une royauté d'un genre tout nouveau, royauté sans frontière, sans charte, sans conseil de gouvernement, sans Parlement, sans dynastie, royauté bienfaisante qui est vue sans ombrage et par les antiques monarchies et par les les jeunes républiques.

Vous êtes, monsieur, un rare foyer d'énergie. L'université de Paris vous salue et vous remercie comme un bienfaiteur. Et avec ce remerciement verbal, dont elle a tenu à consigner l'expression aux procès-verbaux de son Conseil, elle vous prie d'agréer, en souvenir de cette séance, un exemplaire de sa médaille.

M. Carnegie avait répondu à ce très juste hommage de l'Université française par un magnifique discours, où toute la satisfaction de sa vie se mêlait avec une sorte de fière modestie à sa foi dans les victoires de la science :

Après ce que j'ai entendu et ressenti ce matin, je me demande quel témoignage je puis bien espérer à l'avenir qui ait une valeur pour moi. Je ne puis plus rien imaginer. La Sorbonne m'a fait une allocution qui va bien au delà de mes pensées les plus ambitieuses et de mes mérites réels. En cela, elle a donné une preuve de plus de l'imagination nationale. Le portrait qu'elle a fait de moi ne ressemble guère à l'original. Ma vie et mes actions ont été placées sous un jour bien trop grandiose. Mais, malgré cela, j'ai senti tout le temps que mes intentions étaient bien mieux comprises ici qu'elles ne le sont ailleurs.

Je ne m'en étonne pas. Mes sympathies pour vos grands hommes sont anciennes et comme instinctives. Votre Pasteur est un de nos héros. Aussi ai-je été contributeur anonyme au fonds Pasteur.

...C'est dans les universités qu'il faut chercher l'espoir du vrai progrès. Je connais pour ma part les présidents de presque toutes nos universités d'Amérique. Un jour que j'avais eu l'honneur d'en réunir vingt-cinq chez moi, je leur ai dit : « J'ai aujourd'hui l'honneur de toute ma patrie sous mon toit ». Est-ce que les maîtres des universités ne sont pas les guides tout désignés de tous leurs citoyens ? Aujourd'hui les professeurs des universités américaines atteignent enfin la place qui leur est due ; ils sont en train de devenir les maîtres de l'opinion publique.

...Je pense en ce moment à notre écrivain écossais George Buchanan, qui est venu étudier en Sorbonne jadis. De retour en Ecosse, il se montra, en plein seizième siècle, partisan d'une réforme parlementaire. Il fit un livre sur ce sujet, qu'il adressa au jeune roi Jacques avec ces mots : « Je vous envoie ce livre pour que vous y appreniez vos devoirs. » Et il ajoutait que les rois ne sont à honorer que s'ils font du bien à leur peuple, qu'ils ne sont rois que pour faire le bien de leur peuple.

Ayant sur ce sujet les mêmes sentiments, l'Amérique et la France sont sûres de se retrouver du même côté, comme jadis, quoi qu'il arrive dans le monde. De même l'Ecosse et la France ont été amies pendant tous les âges de leur histoire.

Quant à moi, qui ai pour terre natale l'Ecosse, pour pays d'adoption l'Amérique, j'ose dire que je suis d'instinct l'ami de la France et me sens presque Français.

Après cette réception, comme nous l'avons annoncé hier, un déjeuner avait réuni dans un salon de la Sorbonne, M. A. Carnegie et le Conseil de l'université. M. H. White, ambassadeur des Etats-Unis, y assistait, ainsi que Mme Curie ; MM. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur ; Albert Kahn, bienfaiteur de l'université ; d'Estournelles de Constant, Nénot, architecte de la Sorbonne ; Langevin, membre de la commission des « Bourses de Curie » ; Legouis, professeur de littérature anglaise à la Faculté des lettres, et les titulaires des bourses fondées par M. Carnegie, MM. Duane et Kolowrat.

Le soir, un dîner a été donné en l'honneur de M. A. Carnegie par M. d'Estournelles de Constant. Ce dîner comprenait parmi les invités :

Le prince de Monaco, M. et Mme Emile Loubet, Mme Carnegie, l'ambassadeur des Etats-Unis et Mme White, le gouverneur de la Banque de France et Mme Pallain, la comtesse Greffulhe, la baronne Leonino, MM. Gaston Menier, sénateur, Deutsch (de la Meurthe), Liard, vice-recteur de l'université de Paris, Croisset, doyen de la Faculté des lettres, Albert Kahn.

Le dîner a été suivi d'une réception où l'on remarquait : MM. Antonin Dubost, président du Sénat, le sculpteur Rodin, Frédéric Passy et un grand nombre de membres du Parlement.

Au cours de la soirée, un beau concert a été donné. Les invités y applaudirent Harold Bauër, le trio Chaigneaux, qui a notamment accompagné miss Gardner dans ses chansons écossaises.

Gaston Davenay.

L'IMPÉRIALISME BRITANNIQUE

L'*Empire day*, le jour anniversaire de la naissance de la reine Victoria, vient d'être fêté par les impérialistes britanniques avec une vigueur et un éclat exceptionnels : on s'est accoutumé depuis quelques années à faire de ce jour comme l'apothéose de l'impérialisme. Les grands journaux conservateurs, avec une unité de conception et d'exécution qui s'explique assez naturellement, puisqu'ils appartiennent tous à quelques hommes de la même classe et de la même opinion, ces journaux ont, si je puis dire, chanté à pleine poitrine l'hymne impérialiste. Le chef du chœur, c'est le *Times*, avec son numéro spécial de trente grandes pages, l'équivalent d'un gros volume, entièrement consacrées à la question de l'Empire. En tête vient une lettre de Chamberlain, l'initiateur de la doctrine. Les différents aspects du problème y sont successivement envisagés : la protection militaire, le côté économique, sans parler du sport, de la chasse ou de la pêche qui ne sont point à dédaigner. On apprend à ceux qui l'ignorent que les rivières du Canada et de l'Australie sont riches en truites du plus beau poids !

Cette recrudescence de l'idée impérialiste vient à son heure ; il est certain que les circonstances actuelles lui sont éminemment favorables. Une émotion des plus vives s'empara de l'Angleterre et des colonies lorsque, en mars dernier, les chefs du gouvernement firent, sur la marine britannique, sur sa comparaison avec la marine allemande, les déclarations plutôt pessimistes que l'on sait. Il se produisit, dans tout l'Empire, un mouvement de douleur, bientôt suivi d'un sursaut d'énergie ; la Nouvelle-Zélande, dans un élan de patriotisme, offrit de prendre à sa charge la construction d'un cuirassé de première classe, et même de deux, si cela était nécessaire ; en Australie, au Canada, on put noter un mouvement analogue, quoique moins caractérisé. Le peuple anglais, au moment de se jeter dans des dépenses terribles mais nécessaires, dans le danger qu'il sent venir et que d'ailleurs il s'exagère, éprouve comme un besoin instinctif de se resserrer, de se concentrer en lui-même ; il sent, à un degré plus vif, les liens de parenté qui l'unissent à tous ses frères éparpillés sur la vaste étendue du globe.

A ces raisons, d'ordre général, se joignent des raisons de parti ; les conservateurs savent tout l'avantage qu'ils peuvent tirer d'un réveil de l'impérialisme ; ils voient là un sûr moyen de faire avaler aux électeurs anglais certaines réformes, comme le protectionnisme, peut-être la conscription et le service obligatoire vers lesquelles ces électeurs ne sont pas très vivement portés.

Tout cela explique le zèle et l'ardeur de leur propagande ; l'Anglais est, par nature, plutôt lent à s'ébranler ; il est nécessaire de le prêcher longuement, de le soumettre à un entraînement persistant ; pour enfoncer une idée dans son crâne, il est besoin de frapper longtemps et à coups répétés.

Il n'est pas homme d'imagination ; il ne saisit pas, de prime abord, le côté grandiose et politique de cette chose immense, presque effarante, *son Empire*, qui couvre une partie de la terre.

La multiplicité et l'étendue de ces possessions constituent, à vrai dire, moins une force qu'une faiblesse, si tout cela n'est pas parfaitement uni sous une même direction, placé sous la protection d'une énorme puissance militaire. Beaucoup d'Anglais ont l'impression que cette puissance est nettement inégale à sa tâche. Ils veulent construire encore beaucoup plus de cuirassés et donner à leur pays ce qui jusqu'à présent lui manque, une armée.

Plus de bateaux et plus de bataillons : des millions nouveaux consacrés à l'armée et à la flotte : c'est là surtout ce que signifie l'*Empire day !*

Raymond Recouly.

VIENT DE PARAITRE

La profondeur de l'émotion et le charme de la jeunesse font de *la Bien-Aimée*, le nouveau roman de Jean-Louis Vaudoyer, une œuvre qui sera très remarquée. (Calmann-Lévy.)

La Muse des Bois, par Jean Rameau, une histoire d'amour pleine de poésie, d'émotion, contée avec un respect rare du lecteur ; un livre honnête, sans fadeur. (Librairie Ollendorff.)

LA PRESSE DE CE MATIN

Le *Journal officiel* publie :

Un décret aux termes duquel M. Lainé est nommé adjoint au maire du dix-neuvième arrondissement de Paris, en remplacement de M. Garcin, décédé.

LA POLITIQUE

L'*Aurore* :

Les dissensions de la C. G. T.

La démission de M. Niel entraînera des conséquences dont il est facile d'envisager déjà l'importance. Les gros syndicats réformistes vont très certainement, suivre celui qu'ils avaient élu, et quitter la rue Grange-aux-Belles. Attendons donc, pour bien juger de la scission.

Le *Gaulois* :

Grâce à Dieu, l'armée ne saurait être souillée par le contact de quelques rares officiers sans honneur.

M. Gauthier de Clagny, à qui M. Clemenceau demandait le thème de l'interpellation qu'il a récemment déposée, répondait :

— Je veux attaquer le Parlement, le ministère, le gouvernement et aussi le régime.

— Et le pays ?

— Le pays ? Vous essayez de le corrompre, mais il est au-dessus de la corruption.

On peut dire de notre armée de terre et de mer ce que M. Gauthier de Clagny disait du pays.

On peut essayer de l'éclabousser ; elle est au-dessus de l'outrage ; elle échappe à la contamination.

L'*Humanité*, sous la signature de M. Jaurès :

Le citoyen Niel a raison de dire que c'est devant le prolétariat tout entier que doivent être portés la querelle et le problème. Sans doute, il sera pénible de voir des hommes qui sont, après tout, les serviteurs de la même cause se heurter devant les travailleurs hésitants et meurtris. Mais c'est en vase clos que les esprits s'aigrissent et que fermentent les haines irréductibles.

Quand révolutionnaires et réformistes seront conduits à s'expliquer devant tout le prolétariat, ils seront obligés peu à peu de laisser tomber les misérables querelles personnelles, les tristes rivalités d'individus et de groupes, dont la classe ouvrière ne tarderait pas à avoir la nausée ; ils seront conduits à préciser les tactiques, à discuter les méthodes et, dans l'horizon élargi, les idées mêmes s'élargiront.

Du *Paris-Journal* :

M. Niel sait à présent que la liberté n'est qu'un vain mot pour des prédicateurs révolutionnaires, et il a un avant-goût du régime dont nous jouirions lui et nous si la C. G. T. triomphait. Car, il s'en rend compte aujourd'hui, ce ne sont jamais les hommes sensés qui ont le dernier mot dans les partis de révolution, mais bien ceux qui crient le plus fort et sont prêts à toutes les violences.

La *Petite République* :

Si les anarchistes ont pu vivre de la C. G. T., la C. G. T. n'a jamais vécu des anarchistes. Sans doute, la tactique de M. Griffuelhes et de ses amis a réussi pendant un temps, et leur dédain superbe pour les majorités en a imposé aux organisations puissantes qui seules assurent, en définitive, la vie de la Confédération. Mais aujourd'hui le charme est rompu. Les syndicats, les fédérations qui existent autrement que sur le papier en ont assez et le déclarent ; ils veulent être exactement représentés au sein de l'organisme central qu'est la C. G. T.

Déclarations de M. Niel :

Je n'ai pas été débarqué, comme certains l'affirment. C'est moi qui suis parti librement. Je n'ai pas posé la question de confiance. On a même dit à tort que j'avais moi-même, à la tête des réformistes, demandé l'ordre du jour pur et simple.

C'est très inexact. Il a été demandé par Cordier, des mineurs, et Coupot, des mécaniciens. Le vote a eu lieu par appel nominal, et quand le tour est venu de voter pour les organisations que je représente, j'ai voté l'ordre du jour pur et simple.

Il y avait deux autres ordres du jour, lesquels exprimaient simplement des regrets et non un blâme, pour les paroles que j'ai prononcées à Lens. Le comité confédéral ne s'est pas prononcé sur ces deux ordres du jour.

J'aurais donc pu ne pas démissionner, et si je l'ai fait, c'est pour les motifs qui sont énoncés dans ma lettre de démission.

Le *Radical* :

Il est certain que, désormais, avant d'ouvrir un conflit du travail, les promoteurs interrogeront l'un et l'autre des deux blocs, qui, l'un et l'autre, répondront librement, sans s'embarrasser mutuellement, comme c'était le cas hier encore. Les grands syndicats réformistes serviront d'exemple. Il faut espérer qu'ils seront suivis dans leur observation pacifique de la loi syndicale. Ne nous plaignons pas de la scission. L'avenir dira que nous avons eu raison de l'envisager avec confiance.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le *Petit Journal* :

De Montdidier.

Un orage particulièrement violent s'est déchaîné sur la commune d'Hangest-en-Santerre.

La foudre est tombée dans un jardin, a traversé un mur, a suivi un fil de fer entourant une mare et est venue renverser quatre chevaux attelés à un tombereau ; trois de ces animaux se sont relevés, bien que l'un ait été légèrement blessé, mais le quatrième a été tué net. Une vingtaine de carreaux ont été brisés dans la propriété.

LA JOURNÉE

Obsèques : M. Albert Vacher, ancien avoué, ancien suppléant du juge de paix du vingtième arrondissement (Trinité, 10 heures).

La bienfaisance : Vente de charité au profit de l'Œuvre des bibliothèques, sous les présidences de la duchesse d'Uzès née Mortemart, baronne Camille de Rochetaillée, comtesse Guy de La Rochefoucauld, Mmes Goyau-Félix-Faure, Jean de La Brète et Bastide du Lude (84, rue de Grenelle, de 2 heures à 6 heures). — Concert donné par Mlle Kiréevsky au profit d'un hôpital russe, avec le concours d'artistes des grands théâtres parisiens et des théâtres russes de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

Cours et conférences : Institut catholique, 19, rue d'Assas : M. Froidevaux : « les Régions australes du globe » (2 h. 1/4). — M. Bidou : « De 1830 à 1848 : la Réaction » (3 h. 1/2). — M. Paul Dhorme : « la Religion assyro-babylonienne : les dieux et les hommes » (5 h. 1/4).

Mgr Lacroix : « l'Abolition de la féodalité ecclésiastique » (Sorbonne, 3 heures). — M. Babelon : « les Médailles antiques de la collection Dutuit » (Petit Palais, Champs-Elysées, 8 h. 1/2). — M. Henry Brongniart, avocat à la Cour : « le Mouvement jeune-turc » (199, rue de Bercy, 8 h. 1/2). — M. Charles Grandmougin : « Victor Hugo, souvenirs personnels » (157, faubourg Saint-Antoine, 8 h. 1/2). — M. le docteur Léopold-Lévi : « le Neuro-arthritisme thyroïdien » (Polyclinique Henri de Rothschild, 199, rue Marcadet, 5 heures). — M. le commandant de La Jonquière : « Mission au Siam » (184, boulevard Saint-Germain, 8 h. 3/4).

Informations

A la légation de Portugal. — La souscription ouverte à la légation de Portugal à Paris, en faveur des sinistrés des derniers tremblements de terre dans la région de Ribatejo, a été close et son produit d'environ 5,000 francs va être sans retard remis à la commission chargée de distribuer ces secours.

Petite Chronique des Lettres

Mme Lucie Delarue-Mardrus aime les brusques transitions : il y a quelques mois à peine elle nous montrait sans nulle réserve les douleurs, les hontes et les tristesses de « Marie fille mère » et voici qu'aujourd'hui elle nous convie à une fête de printemps, de plaisir, d'enfance, avec le *Roman de six petites filles*, le roman de Marie, Adrienne, Rosine, Germaine, Gabrielle et Cécile dite Lili, dont l'aînée a douze ans et la plus petite six ans ; petites filles ravissantes, habillées, selon le désir de leur très douce et très maternelle maman, « toutes pareilles », et qui mènent, l'œil brillant et les cheveux au vent, une saine et libre existence.

Ce spectacle candide et charmant, Mme Lucie Delarue-Mardrus l'a évoqué avec beaucoup d'émotion et de délicatesse ; elle a su, en parlant de la Maman, exprimer « toute la tendresse, toute la câlinerie, tout le respect, toute l'innocence, toute la confiance, réunies dans ces deux syllabes, dans ce petit mot d'enfant qui vagissait déjà dans notre premier cri et râlera dans notre dernier soupir » ; elle a discerné aussi avec beaucoup de vérité « tout le désespoir, toute la passion qui peuvent gonfler parfois la poitrine d'un enfant, les drames qui peuvent se passer dans son âme absolue, son âme fraîche que la vie n'a pas fanée ».

Cette compréhension si rare de l'âme des petites filles a inspiré à Mme Lucie Delarue-Mardrus des choses exquises, mais ce serait trop lui demander, sans doute, d'être candide et chaste pendant plus de trois cents pages, son imagination aime trop à « se dévergonder » — je lui emprunte le mot — pour s'accommoder de tant de retenue ; elle est comme Olive, la jolie miss anglaise aux naïfs yeux bleus, aux candides cheveux blonds, fleur très pure de Grande-Bretagne dont la perversité latente reparaît au premier appel du beau Paul ; elle se lasse vite « des palais si précieusement construits, des palais charmants et absurdes, des palais fragiles du merveilleux », demeures indiquées pour les petites filles ; elle se départit même sans en avoir l'air du respect dû à leur innocence et nous gêne un peu en nous faisant penser devant ces gamines à l'âme légère, à leur avenir de femme « complexe, tourmenté, fatal. »

⁂

M. René Boylesve nous conte l'histoire de *la Jeune Fille bien élevée* ; mais une jeune fille bien élevée est comme un peuple heureux, elle n'a pas d'histoire ; et c'est bien le cas de l'héroïne de M. Boylesve : Madeleine Doré, qui nous dit sa vie depuis le temps de son enfance jusqu'au jour de son mariage ; une vie qui se déroule, suivant le plan établi par sa grand'maman, laquelle savait, dès la naissance de sa petite fille, l'année où elle entrerait en pension, celle où elle en sortirait, le jour où elle porterait sa première robe longue, le jour où elle ferait, ce qu'on appelait dans ce temps-là, son entrée dans le monde, et, à une année près, quand elle serait mariée. Et les choses se déroulent suivant le cours imposé par l'aïeule autoritaire, et Madeleine Doré, pensionnaire d'une sagesse et d'une piété exemplaires, devient une jeune fille accomplie, elle épouse docilement un placide architecte plus âgé de vingt ans et qui fut conquis par sa bonne éducation ; comme il convient, elle oublie, ainsi que doit faire une personne bien élevée, l'amour que lui inspira René Chambrun, la passion dont elle vibra pour la belle musique.

Et cette petite personne qui aurait pu avoir un cœur et une âme deviendra pour la plus grande tranquillité de son mari une amorphe provinciale... Je n'en suis pas très sûr cependant, car tout au fond de cette placide confession d'une jeune fille résignée et docile, j'ai cru apercevoir quelques points d'ironie qui pourront bien n'être pas sans danger pour le brave M. Serpe, son époux.

Il se passe peu de choses dans ce roman ; M. Boylesve, du moins, a tenu à ce que nous soyons parfaitement renseignés sur tout ce qui s'y passe : le moindre coin de rue y est décrit avec une pittoresque minutie, le plus petit événement est conté, observé, avec un scrupuleux détail ; avec un art très délicat et très subtil, M. Boylesve a fait un sort au plus léger incident, et c'est si bien que l'on est tenté de trouver parfois que c'est trop bien.

⁂

M. Tancrède Martel, encouragé par l'accueil très flatteur qui fut réservé au *Prince de Hanau*, roman historique des temps modernes, et à *Blancaflour*, roman du moyen âge, poursuit ses intéressantes et romanesques évocations historiques en un volume paru cette semaine chez Ollendorff, sous le titre *la Tant Aimée du Roy* ; c'est, nous explique-t-il dans sa préface, « une reconstitution de la Renaissance à son heure la plus pittoresque, la plus tourmentée, la plus vivante, la plus héroïque, et par conséquent aussi la plus curieuse comme étude des passions, des caractères et des mœurs. Du prodrome de la Saint-Barthélemy à l'entrée d'Henri IV dans Paris, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, le Français et la Française, ces magnifiques animaux humains, ont aimé, rugi, vécu d'une façon splendide ».

La figure d'Henri IV, étudiée avec beaucoup de conscience et de sagacité, évoquée aussi avec beaucoup d'art, celle de Diane d'Andoins, comtesse de Guiches et de Gramont — la belle Corisande — vengée des calomnies qui ternirent sa mémoire et placée sur un piédestal qui aurait dû être un trône, dominent ce roman où l'histoire et l'imagination habilement mariées sont l'une par l'autre rehaussées et vivifiées et qui avec la tragique et sentimentale aventure de la délicieuse Henriette d'Auberginac — « la tant aimée » — est d'une lecture très attachante. C'est une grande fresque historique, c'est aussi un très amusant tableau, on comprend que l'auteur se soit passionné à le composer. Le lecteur partagera sans nul doute son enthousiasme et sa ferveur et il se réjouira que M. Tancrède Martel ait pensé à Flaubert en écrivant son livre et se soit trouvé, — il nous le déclare dans sa préface, — d'accord avec lui sur les principes qui doivent présider à la composition d'un roman historique qui doit être impersonnel, où « l'auteur doit être, comme Dieu dans l'univers, présent partout et visible nulle part. »

⁂

La Course à l'abîme, de M. Ernest Daudet, est encore un de ces romans historiques où excelle l'écrivain, évocateur de ces temps de la Révolution et de l'émigration auxquels il a consacré des pages d'une érudition si solide dont on retrouve les traces dans cette œuvre d'imagination dramatique et romanesque au plus haut point ; M. G. Hérelle publie chez Calman-Lévy la traduction d'un roman de Grazia Deledda, *la Voie du mal*, œuvre étrange et forte, d'une psychologie curieuse, tourmentée, contradictoire, animée d'une passion frénétique et violente, un beau livre vraiment d'amour, de remords et de sang ; M. Yves Le Febvre nous donne : *Féodaux* ; M. Emile Bergerat, *les Contes de Caliban*, dont je reparlerai ; et M. Heinecke, une traduction du roman de Adolphe Schmitthenner, *Une Vie d'artiste*.

⁂

Histoire, Littérature, Livres divers. — M. Robert Hénard publie le second et dernier volume de son histoire de *la Rue Saint-Honoré* ; lors de l'apparition du premier volume où la grande voie parisienne était étudiée « des origines à la Révolution », j'avais dit l'intérêt très général, très « grande histoire » de cette étude ; la seconde partie, qui nous mène « de la Révolution à nos jours », est peut-être plus passionnante encore, parce que plus près de nous. Que de drames et que de comédies, que d'événements dans cette rue où la Révolution s'organisa, où vécurent les districts des Feuillants, des Capucins, des Jacobins, où naquit le théâtre des « Variétés amusantes » (le théâtre français) où passèrent la silhouette de Marat et le convoi funèbre de Mirabeau, qui vit l'horreur de la tête de Mme de Lamballe promenée au bout d'une pique, que traversèrent l'infortunée reine Marie-Antoinette pour se rendre à l'échafaud et le roi Louis XVIII pour rentrer à Paris. Ce spectacle de l'histoire d'un siècle passant à travers une rue est vraiment une chose tout à fait captivante, et il faut remercier M. Hénard de nous l'avoir offert avec tant de vérité, de conscience et d'agrément.

A signaler encore une étude sur *Madame Du Barry* d'après des documents authentiques par M. Claude Saint-André, préfacée par M. Pierre de Nolhac ; *la Dernière Dauphine, Madame, duchesse d'Angoulême*, de Joseph Turquan ; *les Armées du Rhin au début du Directoire* (Sambre-et-Meuse, Rhin et Moselle), publiées par le capitaine breveté Henry Bourdeau sous la direction de la section historique de l'état-major de l'armée ; *Tsoushima*, par le capitaine breveté Laur, et *la Révolution du 18 août 1792 : la chute de la Royauté*, de M. Ph. Sagnac.

Histoire et philosophie mêlées : M. Théodore Duret publie chez Fasquelle un ouvrage tout à fait remarquable, *les Napoléons, Réalité et Imagination.* A l'histoire de la dynastie napoléonienne M. Théodore Duret estime que, logiquement, fatalement, la légende est venue se mêler et il entreprend de séparer l'imagination de la réalité. Est-ce bien utile ? Est-ce bien possible ? Et dans un héros comme Napoléon Ier l'imagination et la légende ne sont-elles pas aussi vraies que la vérité même ? Pour moi, je me demande si on ne comprend pas mieux Napoléon en l'étudiant tout simplement, « comme une brute » ; en tous cas, M. Théodore Duret a apporté dans son travail une méthode, une conscience, une impartialité très remarquables ; il y a dans son livre une belle moisson d'idées, et si l'on peut contester les opinions et les conclusions de l'auteur niant à Napoléon le sens politique et le sens psychologique pour en faire un « génie antique, un soldat romain, indifférent au sang versé, sans cruauté, sans pitié », du moins on ne peut nier la solidité des arguments et tout ce qu'il y a de vaste savoir dans cette synthèse historique.

M. Léon Blum publie une édition nouvelle d'un livre de jeunesse, — de première jeunesse car M. Léon Blum n'est pas encore bien vieux, — les *Nouvelles Conversations de Gœthe avec Eckermann* (1897-1900). Ces conversations auxquelles l'auteur n'a rien voulu ajouter, retrancher, ni modifier, ce qui est une preuve de courage et de bonne foi, « sont, dit-il, vraiment un livre de jeunesse, et c'est bien un optimisme ou une sévérité juvéniles qu'on y trouvera dissimulés sous l'emprunt de la sagesse gœthéenne » ; il le regrette parfois, il lui est pénible de voir donner une publicité nouvelle à des jugements durs, prompts et hautains, dont certains se trouvent viser des écrivains qu'à présent il estime ou honore, et, en effet, M. Léon Blum se montra jadis, comme il se montre parfois encore aujourd'hui, d'une bien injuste sévérité, mais comment lui en vouloir après sa déclaration liminaire, — et puis, ces jugements sont écrits dans une bien jolie langue nerveuse, souple, colorée, — et cela fait passer les injustices...

La « Bibliothèque de Philosophie scientifique » de la librairie Flammarion s'enrichit d'un volume, *le Crime et la Société*, d'une très haute portée sociale et d'un intérêt immédiat, palpitant, qui le fera goûter du grand public souvent un peu effrayé — à tort — par les mots de science et de philosophie. L'auteur de ce livre est M. J. Maxwell, docteur en médecine, et substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris ; homme de loi, homme de science, l'auteur était doublement qualifié pour nous parler de sociologie criminelle ; de cette sociologie criminelle qui « s'occupe des rapports de l'infraction et de son auteur avec la société ; étudie le crime, — en donnant à ce mot le sens le plus large, — au point de vue objectif » ; ces quelques lignes exposent très clairement le sujet de ce livre où l'auteur étudie le criminel dans l'intérêt et à l'intention de l'innocent, où il définit tour à tour la criminalité et le criminel, les éléments de la criminalité subjective et ceux de la criminalité objective, la volonté criminelle, l'aliéné criminel, la responsabilité. C'est ensuite l'aspect social et la criminalité, la classification des criminels en criminels d'habitude et criminels d'occasion, ces derniers poussés tour à tour par les besoins physiologiques, psychologiques, les états émotifs et les sentiments psycho-sociaux ; et c'est enfin la réaction, la prophylaxie et la défense sociale contre le crime, pour arriver à cette conclusion que, « d'une manière générale, notre système pénal est à modifier, l'argent que nous employons à entretenir nos prisonniers est de l'argent gaspillé », nous devons lutter contre la criminalité croissante par la prévention, l'isolement des criminels, la protection de l'enfance et la répression, mais conçue de telle sorte qu'elle ne soit ni exagérée ni ridiculement insuffisante ; la réparation enfin du préjudice par l'autorisation donnée à la partie lésée d'être indemnisée sans avoir à se constituer partie civile, et enfin, mais ceci est une question de mœurs et non de loi, il faut, dit l'auteur, que nous sachions que la « perpétuation de la vie est une obligation et un devoir, mais que la paternité et la maternité sont des actes sacrés, interdits à tout ce qui est impur ». Malheureusement, on ne voit pas très bien comment notifier cette interdiction aux nombreux impurs qui nous entourent...

Dans la « Bibliothèque des Dictionnaires manuels » de la Librairie Armand Colin où figurent déjà de si intéressants et si précieux manuels, deux volumes viennent de paraître qui sont d'un intérêt tout à fait remarquable et d'une forme très attrayante ; le premier est consacré par M. Henri Coupin aux *Animaux de nos pays* ; en un volume d'une claire et belle typographie, orné de nombreuses images — il y en a plus de six cents — l'auteur a donné, nous dit-il, « la description des animaux les plus communs de France, de Belgique et de Suisse, rangés suivant leur ordre dans la classification ; il ne s'adresse pas aux naturalistes de profession, mais au grand public, et plus spécialement aux chasseurs qui veulent connaître le gibier qu'ils ont tué, aux pêcheurs curieux de connaître le nom du poisson que leur ligne ramène, à tant d'autres encore, à vous et à moi si vous voulez bien, à tous les ignorants qui aiment la belle nature mais ne la connaissent pas et ignorent la faune autant que la flore.

L'autre ouvrage paru dans cette collection est intitulé *Eléments et Notions pratiques de droit* ; son auteur, M. Henri Michel, a eu pour dessein de présenter au grand public, sous une forme simplifiée, des notions élémentaires qui lui permettent à la fois et de suivre les explications qui pourront lui être données par les juristes qu'il consultera, et de prévoir les dangers que fait courir à toute personne l'ignorance complète des lois.

Bien des ouvrages encore sollicitent notre attention en cette semaine formidable où écrivains et éditeurs prennent une glorieuse revanche de la grève partielle que je signalais il y a huit jours ; je suis forcé d'en remettre quelques-uns, d'en expédier trop vite quelques autres, tel le très bel ouvrage *le Génie de l'Amérique*, de M. Henry Van Dyke dont M. Sainte-Marie Perrin publie une littéraire traduction chez Calmann-Lévy ; on n'a pas oublié les brillantes conférences que le professeur américain fit l'an dernier à Paris sur l'âme américaine ; ce sont ces conférences si intelligentes, si ingénieuses, vibrantes d'un si large patriotisme, d'une si belle et si forte confiance en soi, qui sont livrées aujourd'hui au public ; M. Ribot a écrit pour ce livre une préface magistrale, modèle d'analyse, où il souhaite que nous puissions retenir « quelque chose de ces conseils et surtout de cet optimisme qui est la vertu des nations vigoureuses et des individus sûrs d'eux-mêmes et de leur destinée » ; et aussi les *Impression de campagne et de manœuvres* (1907-1908) : « Campagne de Casablanca, Manœuvres impériales, Manœuvres du Centre », de M. Reginald Kahn ; l'éloquent, divers et charmant volume publié par M. A. Mézières, sous le titre : *De tout un peu*, où l'auteur nous conduit des facultés de Nancy aux salons parisiens du second Empire, de Dante à Lessing, du Tasse au théâtre espagnol et à la reine Victoria ; dans la si intéressante collection « les Meilleurs Auteurs classiques français et étrangers » de la Librairie Flammarion, une édition en deux volumes des poésies d'Alfred de Musset : *Premières Poésies* (1829-1835) et *Poésies nouvelles* (1836-1852), précédées d'une courte et substantielle notice sur le poète, et enfin le cinquième volume du *Mouvement littéraire* : « Petite Chronique des lettres (1908) », pour lequel le grand écrivain qui a nom Anatole France a bien voulu écrire une délicieuse et indulgente préface dont je lui demeure profondément reconnaissant.

Ph.-Emmanuel Glaser.

LE

Monument de Frédéric Mistral

(Cinquantenaire de « Mireio » et Jubilé du poète)

SIXIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION

M. Peyrelongue, notaire à Bordeaux, 5 fr. ; M. Begouën, négociant à Bordeaux, 2 fr. ; M. L. Dolhassary, avocat à Bordeaux, 2 fr. ; M. Veyrier-Montagnères, agent de change, à Bordeaux, 2 fr. ; M. Venot, agréé à Bordeaux, 5 fr. ; M. Frédéric Labadie, négociant à Bordeaux, 2 fr. ; M. Teyssonneau, négociant à Bordeaux, 5 fr. ; M. J. Duhard, négociant à Bordeaux, 5 fr. ; M. Sam. Maxwell, avocat à Bordeaux, 5 fr. ; M. Castéjà, notaire, 2 fr. ; la Société des gens de lettres, 200 fr. ; M. Revoil, ambassadeur de France à Madrid, 100 francs ; M. Joseph Lhermitte, directeur de l'Institution Joseph Vernet, à Avignon, 5 fr. ; Mme Dumas, à Nîmes, 50 fr. ; M. Gasparin, à Nîmes, 25 fr. ; M. Félix Hémon, inspecteur général de l'instruction publique, 20 fr. ; M. Lieutaud, président de la Sociétés des Amis du Vieil Arles, 50 fr. ; la Société des Amis du Vieil Arles, 25 fr. ; Anonyme, 15 fr. ; M. Bodart, sous-directeur du Crédit lyonnais à Valence, 20 fr. ; M. Paul Baracand, avoué à Valence, 3 fr. ; M. Charles Lemay, employé à la Société générale de Valence, 2 fr. ; Mme Valérie Ollier, à Valence, 5 fr. Mme Dérat, à Valence, 1 fr. ; M. Charles Couppié, à Valence, 7 fr. ; M. Laget, négociant à Valence, 5 fr. ; M. André Couppier, pilotier à bord de la *Savoie*, 3 fr. ; M. Riss, négociant à Valence, 20 fr. ; M. J. G., à Nice, 2 fr. ; M. Rameyc, instituteur à Beaucaire, 3 fr. ; M. le docteur Marignan, à Marsillargues, 5 fr. ; Mme J. de Keerfeutun, à Valence, 2 fr. ; Mlle Amélie Vorillon, à Valence, 1 fr. ; M. Clément, notaire, à Valence, 10 fr. ; M. Edmond Tézier, industriel, à Valence, 2 fr. ; M. Alphonse Clerc, industriel, à Valence, 10 fr. ; Mme Léopold Babichon, à Valence, 2 fr.

M. Marius, Gélibert, industriel à Valence, 2 fr. ; M. Victor Colomb fils, à Valence, 10 fr. ; M. Chateau, industriel à Valence, 2 fr. ; M. le docteur Thiers, à Valence, 3 fr. ; M. Cousin, à Bogota, 25 fr. ; M. Adèle Souchier, à Valence, 25 fr. ; la librairie Hachette et Cie, 100 fr. ; M. Pierre Fontan, trésorier de la *Freirié Prouvencalo*, à Toulon, 5 fr. ; les Provençaux d'Alger (souscription transmise par le *Sémaphore de Marseille*, 50 fr. ; M. Louis Brès, rédacteur au *Sémaphore* 5 fr. ; Mlle Mireille Estieu, à Raissac-sur-Lampy (Aude) ; 5 fr. ; M. Maurice Blondel, professeur à la faculté de lettres d'Aix, 5 fr. ; M. Karl Vollmoller, professeur à l'Université de Dresde, Allemagne, 5 fr. ; M. le docteur Bucher, directeur du Musée alsacien et de la *Revue alsacienne illustrée*, 100 francs.

Total de la sixième liste, 1,542 fr. 50 ; total des listes précédentes, 15,951 fr. 25 ; total des six premières listes, 17,493 fr. 75.

Les souscriptions sont reçues chez M. Mariani, 11, rue Scribe, Paris et à nos bureaux.

SOMMAIRE

DE NOTRE

Supplément Littéraire

DE DEMAIN

GABRIEL MONOD	*Les correspondants de Michelet : les frères de Goncourt*
ALBERT GUINON	*Remarques*
ROBERT BRUSSEL	*Borodine et « le Prince Igor »*
PÉLADAN	*Mistral*
GILBERT AUGUSTIN-THIERRY	*La prison du Temple*
RAOUL VÈZE	*L'affaire Lemoine au XVIIIe siècle*
GÉNÉRAL BARON DE MARBOT	*La mort de Masséna*
MYRTIL AIREL	*Mai* *Poésie inédite*
ANDRÉ BEAUNIER	*A travers les Revues*
HENRY P. DAVRAY	*George Meredith*
CLAUDE SAINT-ANDRÉ	*Mme du Barry à Louveciennes* *Le livre du jour*

Page Musicale

GEORGES ENESCO	*« Languir me fais... »* *Chanson de Clément Marot*

Parlementarisme syndicaliste

M. Niel explique par une lettre les raisons qui le décidèrent à démissionner du secrétariat général de la C. G. T., dès qu'il fut en minorité à la réunion ultra-parlementaire du comité confédéral. On a voulu un 4-septembre après le double Sedan des postiers et de la grève générale. Mais M. Niel ne se soucie pas de rester le bouc émissaire, responsable des fautes de M. Griffuelhes et de M. Pataud. Il insiste nettement sur le sens de son départ :

Camarades,

Vous savez tous dans quelles conditions, dans quel esprit, il y a quelques mois à peine, j'acceptai de vous les fonctions de secrétaire confédéral. Les querelles de méthode continuaient de ravager le syndicalisme ; « réformistes » et « révolutionnaires » se heurtaient avec une violence croissante. Très sincèrement, comme beaucoup de syndicalistes qui luttent dans les organisations de province, je croyais cependant un rapprochement possible ; et en acceptant le poste auquel vous m'appeliez, je me considérais comme investi de la mission de tenter l'union entre tous.

J'ai acquis maintenant l'amère conviction que cette tentative était au moins prématurée. L'union n'est possible que lorsque le désir en existe chez tous. Il n'est que trop évident aujourd'hui que dans le sein même de la Confédération, des hommes, épris de domination, ne conçoivent l'union que par l'écrasement de ceux qu'ils osent appeler leurs adversaires, ou leurs ennemis. Chaque fois qu'il m'est arrivé de dire mes vœux, mes désirs unitaires, j'ai été accueilli par des rires ou des haussements d'épaule.

Je me suis heurté à un parti-pris cynique, à une intolérance brutale, à une méchanceté préméditée. J'ai tout enduré, injures, menaces, violences même. Aujourd'hui, enfin, mettant le comble à l'intolérance, vous prétendez attenter à ma liberté d'opinion, parce que, dans une circonstance critique, j'ai voulu dire la vérité, toute la vérité au prolétariat. Cette dernière prétention, il est contraire à ma dignité, contraire surtout à la dignité des organisations qui m'avaient élu, que je la supporte.

Je vous remets, par la présente, ma démission de secrétaire confédéral.

Mais je ne renonce en rien à la volonté unitaire qui m'a toujours animé. Si l'heure de l'unité morale n'a pas encore sonné, elle sonnera bientôt, j'en suis sûr. Si le mal causé par la désunion n'est pas encore assez grand pour avoir ému toutes les organisations, il effrayera bientôt tous les hommes de bonne foi, etc...

M. Thil, collaborateur de M. Niel et qui le suit dans sa retraite, se montre encore plus affirmatif — et pessimiste.

Moins illusionné peut-être, écrit-il, que le camarade Niel, parce qu'ayant vécu plus longtemps que lui la vie confédérale, je ne crois pas proche l'heure de la réconciliation et de l'unité morale.

Cette heure ne sonnera que lorsque tous seront décidés à sacrifier les intérêts personnels aux intérêts collectifs de la classe ouvrière.

⁂

La démission de M. Niel va retarder peut-être la scission qui se préparait à la C. G. T. Depuis qu'ils ont gagné cette fausse victoire, les révolutionnaires protestent en effet de leur bonne volonté, de leur désir de pacification. On ne s'intéresserait pas à ces querelles « parlementaires » si elles ne cachaient, tout comme une affaire Marix, des secrets encore plus... parlementaires. M. Guérard, par exemple, est décidé à venger la chute du ministère — pardon — du secrétariat Niel :

Il est certain, nous a-t-il déclaré, que pour des raisons que l'on démêlera plus tard, M. Griffuelhes désire la scission. Il espère ainsi éviter la commission d'enquête qui doit faire la lumière sur les opérations commerciales de la maison Griffuelhes et compagnie. Les violents ont eu peur d'être en minorité, c'est pour cela que l'attitude de Niel a été examinée, non par ceux qui l'ont élu — c'est-à-dire par les délégués des fédérations — mais également par les délégués des Bourses qui ne participent pas à l'élection du secrétaire de la C. G. T.

M. Pouget et M. Griffuelhes, à qui nous avons communiqué ces déclarations, ont répondu :

Les comptes de la maison Griffuelhes et compagnie sont en règle. Tous ceux qui les ont vus le savent. Guérard, lui, nous pouvons l'affirmer, ne les a jamais examinés. Le secrétaire des chemins de fer affirme que nous voulons la scission. Il se trompe. Une scission ne serait avantageuse ni pour les les réformistes ni pour les révolutionnaires. Nous n'en voulons pas ».

Ne se croirait-on pas au Palais-Bourbon, pendant une crise ministérielle ? Et le parlementarisme a si bien gagné les syndicalistes antiparlementaires, qu'ils se préparent à nommer, eux aussi, un secrétaire général ni rouge, ni bleu, mais inconnu et incolore, un secrétaire général de concentration apparente, mannequin de paille, à l'abri duquel on poursuivra le duel désormais acharné entre les réformistes et les révolutionnaires.

G. D.

LA

Grève des inscrits maritimes

A MARSEILLE

3,000 voyageurs attendent

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Marseille, 27 mai.

Ce matin les inscrits maritimes en grève se sont réunis au nombre d'environ deux mille sur la place de la Joliette et se sont rendus dans le plus grand ordre à la gare pour recevoir M. Rivelli, secrétaire général de la Fédération, arrivant de Paris.

M. Rivelli a eu une réception princière. Un service d'ordre spécial avait été organisé et sa descente de wagon a été saluée par des ovations.

Il a pris la tête du cortège et on s'est rendu à la Bourse du travail.

On espérait qu'il engagerait les grévistes à reprendre leurs postes. Au contraire, après avoir exposé la situation à Dunkerque, à Saint-Nazaire, au Havre et à Bordeaux, il a déclaré qu'il n'était pas revenu à Marseille pour arrêter le mouvement gréviste mais, au contraire, pour lui donner une impulsion nouvelle. « Les armateurs et les Compagnies vous disent de remonter à bord et qu'alors on discutera. C'est tout le contraire. Vous devez ne regagner le bord qu'une fois que les Compagnies auront accepté vos revendications ».

En terminant, M. Rivelli a préconisé la création de soupes communistes et la nomination d'une commission exécutive de grève, qui prendra toutes les mesures nécessaires pour la complète réussite de la grève.

Les inscrits maritimes ont ensuite voté à l'unanimité un ordre du jour rendant les armateurs « par suite de leur mauvaise volonté dans l'application de la loi du 17 avril 1907 et les pouvoirs publics responsables du mouvement actuel, et considérant que les inscrits maritimes se sont transformés en défenseurs de la loi, ils sont décidés à la faire appliquer et votent la continuation de la grève. »

Il a été décidé que chaque spécialité de la navigation nommerait des délégués qui collaboreront avec la commission de la grève pour l'élaboration des revendications particulières de chaque corporation.

La sortie s'est effectuée sans incident.

Les capitaines au long cours, les officiers mécaniciens et les capitaines au cabotage ont tenu, cet après-midi, une réunion à la maison du Marin, où les délégués des inscrits maritimes ont expliqué aux officiers les raisons pour lesquelles les marins se sont mis en grève.

Après une assez longue discussion, les délégués des inscrits ont proposé aux officiers de voter un ordre du jour de solidarité.

Les capitaines ont ajourné leur décision jusqu'après consultation des divers syndicats maritimes qui doivent se réunir à cet effet.

En attendant, les abandons de navires par les équipages continuent.

Le paquebot *Djemnah*, des Messageries Maritimes, arrivé hier de Madagascar, a été désarmé dans la soirée.

Les équipages des paquebots *Saghalien* et *Congo*, des Messageries Maritimes, et *Moïse*, de la Compagnie transatlantique, arrivés ce matin, ont mis sac à terre.

Les équipages des paquebots *Eugène-Pereire*, *Saint-Augustin*, *Corsica* et *Jeanne-d'Arc* arrivés cet après-midi, ont également mis sac à terre sitôt l'accostage des paquebots.

Les torpilleurs *Hallebarde*, *Carquois*, *Cognée*, *Claymore* sont arrivés ce matin pour assurer les services postaux entre Marseille, l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

Le contre-torpilleur *Oriflamme* est parti à 1 heure pour Bône et Philippeville avec 250 sacs de dépêches.

Le paquebot *Moldavia*, de la Compagnie péninsulaire orientale, qui partira demain pour Sydney, emportera le courrier pour Alexandrie et l'Egypte qui aurait dû partir aujourd'hui par l'*Orénoque*.

Le contre-torpilleur *Pertuisane* quittera notre port demain matin pour Ajaccio, et la *Hallebarde* fera le service de Tunis.

Voici, du reste, l'horaire adopté par les services de la marine et de la poste et qui seront assurés par les torpilleurs.

Marseille-Alger, lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi, à 1 heure du soir.

Marseille-Bône et Philippeville, jeudi et dimanche, à 1 heure du soir.

Marseille-Oran, vendredi et lundi, à 1 heure du soir.

Marseille-Tunis, mardi, vendredi et samedi, à 1 heure du soir.

Marseille-Ajaccio, vendredi, à 4 heures du soir ; samedi, à 7 heures du soir.

Le nombre des voyageurs en panne s'accroît naturellement. On en compte 3,000 aujourd'hui qui font la navette du port à la préfecture et qui attendent vainement une amélioration de la situation. Beaucoup sont avec leur famille et fort en peine de faire face aux dépenses que leur occasionne ce séjour forcé. On les voit errer sur les quais et la jetée, où ce soir, un violent mistral jette les vagues. Au siège des Compagnies, on répond à leurs doléances par le cas de force majeure. La résolution des inscrits affirmée aujourd'hui de continuer la grève jette tous ces infortunés dans la consternation ; ils réclament à cor et à cris le secours des transports de l'Etat.

A côté des marins, les agents du service général à bord ont soumis aux Messageries Maritimes leurs réclamations personnelles. C'est une longue suite de demandes concernant l'âge des employés, les salaires, les jours de repos, la retraite, etc. Et voilà que maintenant les dockers commencent à ressentir les effets de la crise. Il en est de même des charretiers et des charbonniers. L'absence des départs maritimes arrête la moitié du trafic de manutention. D'autre part, les négociants et commerçants ne sont plus en mesure de faire face à leurs engagements pour l'exportation. C'est le gâchis qui s'accentue.

Thomas.

A TOULON

Toulon, 27 mai.

Une certaine agitation a régné aujourd'hui chez les inscrits maritimes qui sont partagés en deux syndicats, dont celui des travailleurs de la mer est partisan de la grève.

Le conseil d'administration de ce syndicat a tenu une réunion et, après avoir pris connaissance de la décision de la confédération des syndicats maritimes, a décidé de convoquer tous les inscrits syndiqués ou non pour les engager à se mettre en grève au premier signal de la fédération.

Le contre amiral de Montferrand, préfet maritime par intérim, a reçu l'ordre de faire tenir sous pression plusieurs contre-torpilleurs, auxquels pourront être joints des croiseurs comme le *Galilée* et le *Condé*.

EN CORSE

Ajaccio, 26 mai.

La grève des inscrits maritimes venant s'ajouter à celle des employés de chemins de fer, cause au commerce et à l'industrie de l'île un tort considérable.

Par suite de ces deux grèves, le concours agricole départemental est voué à un échec complet.

L'ouverture de ce concours et de la grande foire annuelle doit avoir lieu le 30 mai ; comme cette date ne peut être reculée, les résultats seront désastreux pour les exposants, agriculteurs, commerçants et industriels.

A PARIS

Nous avons dit hier qu'une délégation du Comité central des armateurs de France avait été reçue par le ministre de la marine, à qui elle avait exposé la situation que font à la marine de commerce les prétentions et les agissements des inscrits.

Les armateurs ont accepté la loi du 17 avril 1907, qui règle le travail des équipages à bord des navires de commerce. Malgré les charges considérables qu'elle leur impose sous forme d'augmentation du personnel et de salaires, par suite de la réduction des heures de travail, les armateurs sont prêts à l'observer dans son intégralité. Malheureusement, des malentendus se sont produits et ont été entretenus par les chefs des syndicats d'inscrits maritimes, sur la portée des exigences de la loi. Ces malentendus ont amené ce résultat que des équipages exigent, au nom de la loi, des avantages que le législateur a estimé ne pas pouvoir leur accorder.

De plus, ces exigences sont présentées dans des conditions illégales et en violation d'engagements librement consentis. C'est ainsi que quelques instants avant le départ du navire, lorsque les chaudières sont sous pression, les marchandises et les passagers embarqués, la poste même mise à bord, l'équipage, qui a cependant reçu une partie de son salaire, refuse de partir si l'armateur ne consent pas à modifier les conditions d'engagement officiellement constatées par l'administration de la marine et exige soit l'embarquement d'un personnel supplémentaire, soit une augmentation de salaires.

Ces manœuvres tombent sous le coup, non seulement de la législation de droit commun (extorsion de fonds) qui est vaine en ce qui concerne les insolvables, mais encore des prescriptions du décret disciplinaire et pénal spécial à la marine marchande. Elles constituent, en effet, une faute de discipline et aboutissent à un délit de désertion lorsque l'équipage quitte le bord et que son absence se prolonge au delà de trois jours.

Les armateurs ont donc demandé l'application de la loi.

Mais tel n'a pas été l'avis de M. Picard, qui leur a déclaré qu'il ne lui paraissait pas possible d'appliquer en temps de grève les dispositions pénales prévues par le législateur. C'est-à-dire que, si un matelot quitte le bord, — ce qui ne gêne en rien la sécurité du navire — il est passible des peines portées contre le déserteur. Mais que si, par coalition, tout l'équipage s'en va — pouvant causer par son absence une catastrophe — il n'y a qu'à le laisser faire !

En vain, M. Ad. Bordes, président du comité des armateurs, et M. H. Giraud, membre du conseil de direction, ont exposé au ministre les dangers d'une pareille interprétation de la loi, M. Picard a persisté dans sa façon d'envisager la question.

La délégation a dû se borner à prendre acte de la déclaration du ministre et s'est rendue au siège du comité pour délibérer sur les mesures à prendre.

Jean de Paris.

AFFAIRES MILITAIRES

Etat-major général. — A la date du 28 mai 1909, le général de brigade Dolot, commandant militaire de Tunis, et le général Durupt, commandant la 33e brigade d'infanterie, sont placés dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

AVIS DIVERS

DÉFIEZ-VOUS des contrefaçons de la FLEUR DE PÊCHE, poudre de riz incomparable de la *Parfumie Exotique*, 35, rue du 4-Septembre.

GOUTTEUX, buvez *VITTEL-ALPHA*

DOUBLE CURE

CURE D'AIR et CURE THERMALE se complètent au Mont-Dore, dont les eaux incomparables et l'altitude (1,050 m.) font merveille dans l'asthme, l'emphysème, les bronchites, etc., etc. Brochure franco 8, Bd Poissonnière.

Réflexions sur le métier de brodeuse

Les travaux sédentaires, mécaniques ont le grand avantage d'aider à l'activité de l'esprit. Les femmes rêvent en cousant, en brodant. Le grand philosophe Spinoza n'avait-il pas choisi le métier de polisseur de lentilles d'optique, pour avoir sa liberté d'esprit tout en travaillant ? Ces travaux, ces métiers, ont par contre un gros inconvénient, c'est qu'ils favorisent le développement des maladies de langueur, de l'anémie. Le nombre des dentellières, des brodeuses anémiques est très grand, aussi les Pilules Pink, qui guérissent l'anémie, sont-elles très en faveur dans ce milieu de charmantes travailleuses.

Les Pilules Pink ont guéri beaucoup de brodeuses, aussi prenons-nous aujourd'hui notre exemple de guérison dans le pays de la broderie et de la dentelle de Luxeuil.

Mlle Jeanne Galmiche (Cliché Perrin).

Mlle Jeanne Galmiche, jeune brodeuse de Froideconche (Haute-Saône), à 4 kil. de Luxeuil, demeurant dans cette localité, rue de Saint-Valbert, écrit :

« Depuis 4 ans, j'étais anémique, souffrant constamment de maux de tête, de crampes d'estomac, d'étourdissements. Je ne mangeais presque plus, je dormais mal et en étais arrivée à être si oppressée que je ne pouvais plus marcher vite, ni monter un escalier. Mes forces avaient disparu et j'avais perdu mes couleurs. Après avoir essayé sans succès plusieurs médicaments, j'ai pris les Pilules Pink qui avaient déjà guéri plusieurs jeunes filles de ma connaissance. Les Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien. Elles ont rétabli ma santé, m'ont redonné des forces, de l'appétit et des couleurs ; je me porte très bien maintenant. »

Le traitement des Pilules Pink donne du sang et des forces et cela est précieux pour ceux qui ont un métier sédentaire, pour ceux qui ne font pas suffisamment d'exercice au grand air et qui, de ce fait, s'anémient, s'étiolent, tout comme les plantes qui sont privées d'air et de lumière. Le traitement est facile et peu coûteux, il n'oblige à aucun changement dans les habitudes ni le régime.

Les Pilules Pink guérissent anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les Pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

AUX ÉCOLES

Une fête de l'Enseignement libre

Les étudiants de l'Institut catholique et de l'enseignement libre, ont donné hier une grande fête universitaire — qui deviendra annuelle, sans doute, — à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc.

La cérémonie a commencé à dix heures et demie, à l'église des Carmes, rue de Vaugirard, par une grand'messe solennelle chantée par la Manécanterie des petits chanteurs à la Croix de bois. M. l'abbé Bridier, supérieur du Séminaire, officiait, et Mgr Henri Dabout, prélat de la maison de Sa Sainteté, curé de Calais, a prononcé un très éloquent sermon dans lequel, paraphrasant la parole : « Le doigt de Dieu est là », il a exposé en termes tantôt émus, tantôt vigoureux, les péripéties de la vie de l'héroïne lorraine, à laquelle il a consacré, on le sait, une importante histoire en deux volumes.

A l'issue de cette messe, pour laquelle l'église avait été décorée de drapeaux, d'oriflammes et de plantes vertes, les étudiants, les délégations de nombreuses écoles d'enseignement secondaire catholique, les professeurs de l'Institut, se sont retrouvés dans l'immense salle des conférences de l'Institut, où a été servi un déjeuner amical.

A la table d'honneur, autour de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, président, ont pris place notamment Mgr Dabout, MM. Révillout, l'abbé Fonsagrives, président du Cercle du Luxembourg ; Magnan, professeur à l'université de Québec (Canada) ; de Gaillard-Bancel, président de l'Association des étudiants catholiques ; le chanoine Pisani, Godefroy, représentant les anciens élèves de l'Institut ; l'abbé Bousquet, vice-recteur ; Gastoué, directeur de la Schola Cantorum ; l'abbé Guibert, supérieur du séminaire des Carmes ; devant les autres tables et sur une vaste plateforme sont groupés les professeurs, les étudiants, des élèves des écoles catholiques, des parents, en très grand nombre, et le déjeuner frugal commence.

Au dessert, M. de Gaillard-Bancel lit des lettres et des télégrammes de félicitations pour l'organisation de cette fête universitaire ; M. l'abbé Prenoir, délégué des étudiants, lui succède, et sa parole persuasive et forte est acclamée quand il définit la grande famille qu'est l'Institut catholique ; M. Godefroy voudrait voir reprendre, dans cette université, la tradition autrefois en usage dans l'armée, et ainsi les étudiants de cette année pourraient former « la promotion de Jeanne d'Arc » ; enfin, après un discours de M. Magnan qui est « un Français revenant en France après trois siècles », Mgr Baudrillart se lève. L'éminent recteur, en un langage à la fois familier et d'une superbe élévation, exhorte la jeunesse au travail et termine en proposant comme devise de l'Institut : « Espoir, union, action. »

A ce moment, dans les jardins du séminaire, l'harmonie de Saint-Nicolas ouvre son concert instrumental par l'hymne *Au Drapeau*, que les auditeurs écoutent debout. Un peu plus tard, après l'exécution de la *Marche Lorraine*, on se réunit dans la salle des fêtes et on assiste à une séance littéraire et musicale, dans le cours de laquelle M. Marius Sepat prononce une savante allocution ; la séance s'achève par une amusante revue en quatre actes dont un prologue, par Jean Luci-Fer, qui est non seulement de circonstance, mais aussi d'actualité, ainsi que le prouve ce couplet chanté sur l'air : *Les jambes en caoutchouc* :

Pour avoir la bas' de l'impôt
On multiplie trente par soixante,
On retranche ensuite deux zéros
On ajoute vingt-huit et cinquante,
On soustrait douze aussitôt
D'la moitié du quart de mille.
Quand on n'comprend pas un mot,
On est comm' Monsieur Caillaux.

Et cette charmante journée de fête s'est terminée où elle avait débuté, dans l'église des Carmes, par le Salut du T. S. Sacrement.

Contre le favoritisme

Le *Figaro* a donné précédemment l'ordre du jour voté à l'unanimité par les étudiants en médecine à la fin de leur meeting de protestation *contre le favoritisme*. Le même jour le ministre de l'instruction publique a pris à ce sujet un arrêté qui semblait devoir les rassurer. Néanmoins, la campagne de protestations continue, ainsi qu'en témoigne une affiche qui sera apposée demain contre les murs du Quartier latin, intitulée « Nous prenons acte », et à laquelle j'emprunte les passages suivants :

« Votre campagne contre le favoritisme a obtenu un premier succès : *M. Doumergue vient de prendre un arrêté pour interdire au ministre de l'instruction publique de violer la loi !*

» Nous prenons acte de ces dispositions, mais nous *demandons des réalités...*

» C'est de vous, de votre effort persévérant, de votre action continue et directe, que dépend l'application des décrets et des lois qui vous protègent.

» C'est vous qui, avertis, pouvez seuls, efficacement, défendre vos intérêts, qui, ne l'oubliez pas, *se confondent avec l'intérêt public...*

» Chaque jour nous apporte des faits nouveaux contre lesquels il nous faut réagir ; chaque jour, notre terrain de lutte s'élargit (question des étrangers, médecins de Beyrouth, etc.).

» Le comité de l'Association corporative compte sur vous, qui êtes solidement groupés et constituez une force agissante et énergique, pour obtenir des satisfactions DE FAIT ET NON DE MOTS.

» Le comité de l'A. C. »

Aux termes de cette proclamation, il me faut ajouter, hélas ! que l'agitation suscitée par le favoritisme s'étend à toutes les branches de l'enseignement. Le congrès des professeurs de lycées et collèges s'en est très longuement occupé ; d'autre part, les étudiants en droit sont en train, eux aussi, de former un syndicat de défense contre le favoritisme. Le mal est donc certain et général.

Jacques-Pierre.

Gazette des Tribunaux

COUR D'APPEL (1re Chambre) : Le procès Castellane-Sagan.

La 1re Chambre de la Cour a, hier, rendu son arrêt dans l'appel formé par M. Boni de Castellane contre le jugement du 30 décembre dernier, confiant, ou plutôt maintenant, à Mme la princesse de Sagan, leur mère, la garde de ses trois enfants mineurs.

Le Tribunal, on s'en souvient, ordonnait que les deux aînés fussent placés internes au collège de Normandie (Seine-Inférieure) si le docteur Richardière, souverain juge en définitive de la santé des enfants, n'y voyait aucun inconvénient.

La Cour a confirmé le jugement, sauf modifications de détail... Mme de Sagan conserve la garde des enfants, mais les droits du père sur leur éducation se trouvent un peu étendus par l'arrêt. Les enfants ne seront plus élevés en Normandie, mais à Paris, de façon à ce que les visites du père puissent être plus fréquentes.

Voici d'ailleurs les principaux passages de la décision de la Cour :

Considérant que quels que puissent être le passé et le caractère d'Hélie de Sagan, il n'est pas exact que dans des conditions préjudiciables à l'affection et au respect qu'ils doivent à leur père, l'intimée (Mme de Sagan) ait imposé aux enfants nés de son union avec M. Boni de Castellane, l'influence de son nouveau mari ; qu'elle sait les obligations dérivant du jugement de divorce obtenu par elle, qu'elle a d'ailleurs le sentiment de ses devoirs envers ses enfants et la volonté de les remplir entièrement...

Considérant que dans cette situation, que si à raison de l'âge des mineurs de Castellane, de l'état de leur santé au point de vue même de l'avenir et en tenant compte de l'ensemble des circonstances de la cause, il convient de laisser à l'intimée la garde qui lui a été confiée et de maintenir certaines prescriptions qui à la fois sont prudentes et font au père et à la mère une juste part dans les soins et l'éducation de leurs enfants, il est certain au contraire qu'en ce qui touche leur direction intellectuelle, le droit de contrôle et l'autorité du père se trouvent paralysés dans leur exercice légitime et utile par les dispositions relatives notamment à la désignation des établissements d'enseignement, à l'intervention prévue à l'avance d'un médecin et aux pouvoirs confiés à ce dernier et encore à l'organisation et à la réglementation des visites ;

Qu'il est nécessaire d'apporter des modifications dans l'intérêt même des enfants.

La Cour confirme la décision des premiers juges, en ce qu'elle confie la garde des enfants à la mère, défendant à Mme de Sagan de les faire sortir de France sans le consentement du père ou l'autorisation de la justice, et remet aux soins de la mère le jeune Jay de Castellane jusqu'à l'âge de dix ans, pour être ensuite élevé comme ses frères aînés.

Mais la Cour, présidée par M. Bonnet, modifie le jugement sur les points suivants :

Dit que le choix du précepteur de Jay sera soumis à Boni de Castellane et agréé par lui,

Dit que le choix de l'établissement d'instruction dans lequel seront placés les jeunes Boni et Georges de Castellane et les conditions dans lesquelles ils y seront placés seront soumis à leur père,

Dit que faute par les parties de s'être mises d'accord à cet égard dans la quinzaine de l'arrêt, Boni et Georges de Castellane seront internés au lycée Janson-de-Sailly,

Dit que dans ce cas les jours de sortie et les petites et grandes vacances seront partagés également entre le père et la mère, la première sortie et la moitié des petites et grandes vacances appartenant à la mère ;

Autorise aux heures et dans les conditions réglementaires de l'établissement les seules visites de la dame de Sagan, de la dame de Juigné Castellane, de George Gould et de Boni de Castellane ;

Dit que les dépens de première instance et d'appel seront partagés par moitié entre les parties.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Le respect de l'Administration.

Au Tribunal correctionnel on juge un chauffeur d'automobile accusé de blessures par imprudence.

Le président, avec énergie, comme s'il proclamait une vérité légale : « Les au-

AU CHATELET — *Ivan le Terrible*

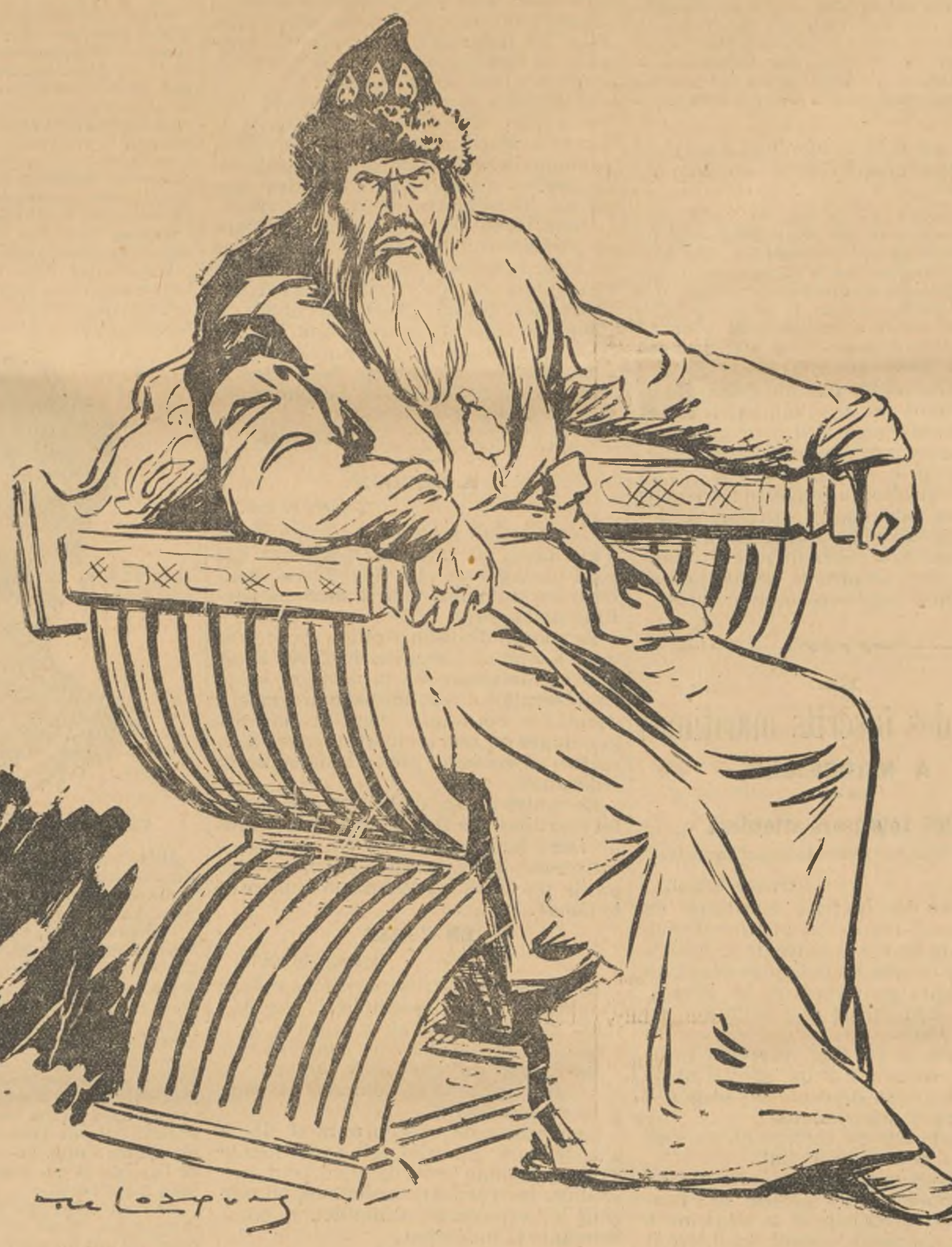

M. Chaliapine

tomobiles constituent un danger public! »

Le prévenu, gouailleur : « Et les autobus, alors? »

Le président hésite, réfléchit, puis gravement, avec déférence pour l'administration : « Les autobus sont un service public! »

Georges Claretie.

Nouvelles Diverses

PARIS

LE DRAME DE L'IMPASSE RONSIN

M. André a interrogé hier successivement, puis confronté entre eux Allaire et Tardivel. De ces longues auditions, il apparaît d'une façon très claire, comme nous l'avions d'ailleurs fait pressentir hier, que l'ancien modèle devenu cordonnier n'a pris aucune part au crime de l'impasse Ronsin.

Après avoir relevé les contradictions qui existent dans le récit d'Allaire, Tardivel a rappelé dans quelles conditions il avait connu son accusateur dans un asile d'aliénés.

— Si j'avais été coupable, a-t-il ajouté, j'aurais essayé de me cacher. Or, le 17 mai, plusieurs jours après les racontars qui valurent mon arrestation, je suis allé faire à la gendarmerie de Nonancourt ma déclaration de résidence.

M. André tient néanmoins à s'entourer de toutes les garanties, avant de statuer sur le sort de Tardivel ; il a fait relever des empreintes, afin de les comparer avec celles trouvées dans divers objets dè l'impasse Ronsin.

LE SUICIDE DE M. SANDFORD

Nous avons brièvement mentionné, mardi dernier, le suicide, dans un hôtel de Versailles, d'un Américain, M. Edouard Sandford. Les causes de ce suicide sont maintenant établies. Il a été le dénouement d'une triste et émouvante histoire intime.

Fils d'un haut fonctionnaire de New-York, M. Edouard Sandford avait épousé une jeune fille d'une beauté célèbre, miss Ella Hoffman, fille du gouverneur de New-York. Il en avait eu deux enfants, un fils et une fille. Après la mort de son fils qu'il adorait, M. Edouard Sandford quitta l'Amérique pour venir à Paris rejoindre son frère jumeau Lewis Halsey Sandford, marié à une Française. Elégants, riches, les deux frères, qui se ressemblaient d'une façon frappante, étaient reçus dans la meilleure société. Ils fréquentaient les cercles de sport et d'escrime, notamment le « Contre-de-Quarte.

Une nouvelle douleur devait frapper Edouard Sandford. Il y a trois ans, une rupture suivie de divorce eut lieu entre sa femme et lui. Leur fille, miss Olga, resta avec son père. La mère, de qui venait toute la fortune, refusa de payer la pension qu'elle s'était engagée à faire à sa fille, voulant la forcer ainsi à quitter son père et à venir auprès d'elle.

M. Edouard Sandford dut s'adresser aux tribunaux.

Le procès devait être jugé bientôt. Sachant combien il serait douloureux pour sa fille de comparaître en justice pour accuser sa mère ; ne pouvant plus d'autre part subvenir aux exigences de la vie à laquelle il avait habitué son enfant, le pauvre père se sacrifia. Lui disparu, miss Olga n'aurait plus de motif de refuser d'aller chez sa mère. Elle aurait la fortune qu'il ne pouvait plus lui donner. Il l'éloigna, l'envoya en Allemagne, chez des amis. Puis il se rendit à Versailles, et, puisant du courage dans les boissons, auxquelles sa sobriété ne l'avait pas habitué, il se fit sauter la cervelle.

SUICIDE D'UN MÉDECIN ALLEMAND

Un médecin allemand, M. le docteur William Desee-Playne, âgé de quarante et un ans, originaire d'Ems, et qui habitait, depuis le mois de janvier dernier, avec sa femme et son fils, un très bel appartement, au quatrième étage, 12, rue de Rome, s'est suicidé hier, au bois de Boulogne, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Dans l'après-midi, des gardes du Bois ont trouvé son corps dans un fourré. La mort remontait à trois ou quatre heures.

Le docteur William Desee-Playne, qui faisait très peu de clientèle, était parti de chez lui, à neuf heures du matin, sans que rien ait pu faire pressentir son acte désespéré. On avait seulement remarqué, quand il avait quitté la rue de Rome, qu'il paraissait être très congestionné. On suppose qu'il a agi à la suite d'un transport au cerveau.

LA PENTECOTE

La perspective des installations prochaines à la campagne attire à l'Exposition de mobiliers complets par milliers, organisée aux Grands Magasins Dufayel, une foule de Parisiens qui font leur choix parmi les sièges, tapis, tentures, articles de voyage, sports et jardin, bois blanc, installations agricoles, ménage, éclairage, hydrothérapie, etc. Il est donc intéressant de leur rappeler que les magasins seront fermés le dimanche de Pentecôte et ouverts le lundi jusqu'à midi, avec concert et cinématographe.

UNE TENTATIVE DE SABOTAGE

M. Roty, juge d'instruction, s'est transporté hier place Saint-Michel, pour examiner avec deux experts, MM. Billard et Poulain, la tentative de sabotage qui a eu lieu ces jours derniers dans un caisson du Métropolitain.

Le magistrat recherche comme étant le coupable présumé un ouvrier terrassier qui avait pénétré dans le chantier pour débaucher des camarades.

COUPS DE REVOLVER RUE DU ROCHER

Vive émotion, hier soir, à huit heures, au café du Départ, 1, rue du Rocher, à l'angle de la rue de Rome. Un individu qui était entré brusquement dans cet établissement, avait tiré deux coups de revolver sur le patron M. Emile Durrstein, qui était assis à sa caisse.

Tandis qu'on portait secours au blessé, atteint d'une balle au front, des gardiens de la paix arrêtaient son agresseur, qui n'est autre que son beau-frère, M. Eugène Van Haren, âgé de trente-six ans, cafetier, 44, boulevard Rochechouart.

M. Emile Durrstein, dont la balle a pû être extraite, a refusé, paraît-il, de porter plainte.

ACCIDENTS

Place de la Concorde, un fiacre a été heurté à deux heures de l'après-midi par un taxi-auto.

Mᵉ Georges Baer, avocat à la Cour de Paris a été blessé au front par un éclat de verre. il est soigné à domicile.

Mlle Hélène Pierbel, cuisinière, qui se trouvait dans le fiacre, a été également blessée.

— Un cheval de fiacre s'est emballé hier à midi et demi, boulevard Haussmann, et s'est jeté sur une automobile. Par suite du choc le cocher du fiacre, Henri Berry a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital Beaujon.

— Une inconnue, âgée d'une soixantaine d'années, a été renversée par un auto-taxi, boulevard Haussmann, en face le numéro 135, et transportée à Beaujon où on n'a pu établir son identité.

Le linge de la blessée est brodé et marqué P. L. L'inconnue, qui porte binocle, est vêtue d'une jaquette noire ornée de perles, d'un boléro et d'une jupe violette.

DÉPARTEMENTS

LA GRÈVE DE MAZAMET

Mazamet. — La commission mixte, réunie hier soir à l'hôtel de ville de Mazamet pour trancher le conflit survenu entre ouvriers syndiqués et ouvriers non syndiqués — les premiers se refusant à travailler à côté des autres, à moins que ces derniers ne versent une amende de 100 francs à la caisse syndicale, — la commission n'a pu trouver une solution. Le juge de paix, qui dirigeait ses délibérations, a donné sa démission de président.

Une démarche du préfet du Tarn et du sous-préfet de Castres auprès du président et du secrétaire du syndicat ouvrier n'a pu apporter non plus aucune solution au conflit.

UN ENFANT ASSASSINÉ

Evreux. — Le zouave Charles Ignon a été arrêté aujourd'hui sous l'inculpation d'avoir assassiné le jeune Bouillet, trouvé lundi matin étranglé et le ventre ouvert dans le pré de Bel-Ebat, à Evreux.

Ignon affirme qu'à l'heure supposée du crime il était dans un débit ; or le débitant et sa bonne affirment que le zouave est bien venu dans leur établissement, mais qu'il en est sorti pour y revenir une heure et demie après. Ce laps de temps représente précisément l'heure supposée du crime. Ignon prétend en outre n'être pas allé au pré de Bel-Ebat, tandis que le directeur du cirque, qui était encore à Evreux pendant la nuit du crime, affirme l'y avoir vu.

UN ACCIDENT AUX MANŒUVRES

Lorient. — Pendant les manœuvres actuelles du 11ᵉ corps, près de Vannes, le timon d'un caisson d'artillerie s'étant rompu au cours d'une évolution, les servants furent projetés violemment à terre. L'un d'eux, le canonnier Brière, a eu une jambe cassée. Le servant Trillard a été pris sous les roues du caisson. L'état de ce dernier est grave.

UNE VITRIOLEUSE

Nancy. — Deux amis, MM. Emile Vanderheyden, de Lunéville, et Metz, de Nancy, étaient attablés au buffet de la gare, quand survint une ancienne maîtresse de M. Metz, Mme Barbe, qui sans mot dire jeta subitement le contenu d'un bol de vitriol dans la direction des deux hommes. Tandis que M. Metz recevait seulement quelques éclaboussures du terrible corrosif, M. Vanderheyden en avait le visage inondé : son état est grave.

Au milieu de l'émotion provoquée par l'incident, la vitrioleuse a pu prendre la fuite et disparaître.

Argus.

COURRIER DES THÉATRES

Aujourd'hui :

Au théâtre Femina (Vendredis de Femina) (tél. 528-68), à 3 heures, Mme Georgette Leblanc, sur « l'Oiseau bleu » de Maeterlinck. Auditions, projections. Fauteuils depuis 3 francs. (Métro Alma).

— **Au théâtre des Arts**, à 1 h. 3/4, répétition générale du troisième spectacle des « Essayeurs » : *le Déchu*, un acte de Mme Valentine de Saint-Point ; *l'Eclipse*, trois actes de M. Jacques Nayral, et *Aimée*, un acte, de M. Jean Bouvelet. Ces pièces seront interprétées par Mmes Jane Thomsen, Jeanine Zorelli, Cœcilia Vellini, Vatta, Marcelle Monthil et MM. Henri Beaulieu, Jehan Adès, Jean Ayme, Scott, Lucien Sauriac, Sterny, Barbat, Clairchant, Jouvey, Delaitre, Lyris.

Ce soir :

Au théâtre Sarah-Bernhardt, à 9 heures, soirée de gala. Au programme :

1° *La Part du Roi*, de Catulle Mendès : Mlle Yvonne Lifraud, Thomas, M. Jean Worms ; *la Walkyrie* : M. David Devriès et l'orchestre Lamoureux. *Le Crépuscule des Dieux :* Mlle Agnès Borgo. *La Vierge d'Avila* (acte IV de Catulle Mendès : Mme Sarah Bernhardt, MM. de Max, Maxudian, Deneubourg. *Tannhæuser* : l'orchestre. Préludes dits par Mlle Madeleine Roch.

2° *Siegfried*, par l'orchestre Lamoureux. *Sur la Lisière d'un bois*, de Victor Hugo, par Mlles Ventura, Thomas, M. Jean Worms. « Couronnement du buste de Catulle Mendès » (hommages de MM. Richepin, Bouhélier, Abel Bonnard, Payen) : Mlle Sergine, MM. de Max, Gorde, Genal.

3° *Les Deux Ailes*, de Catulle Mendès : Mlles Renée Parny et Reuver. *Tristan et Iseult :* Mme Jeanne Hatto. *Cyrano de Bergerac* (acte I, scène IV), d'Edmond Rostand : Mme Sarah-Bernhardt, MM. Deneubourg et Jean Worms. *Parsifal*, par l'orchestre Lamoureux.

— **Au Châtelet**, « Saison russe », à 9 heures, deuxième représentation (hors série) d'*Ivan le Terrible*, chanté par MM. Chaliapine, Kastorsky, Charonow, Damaew, Dawidow et Mmes Lipkowska, Petrenko, Pawlova.

Rideau à 9 heures précises. On n'entrera plus dans la salle après le lever du rideau.

— **A l'Opéra**, à 8 heures, *Monna Vanna* (rentrée de Mlle Lucienne Bréval dans le rôle d Monna Vanna; débuts de M. Dufranne dans celui de Guido Colonna; MM. Muratore, A. Gresse, Delpouget, Nansen, Triadou, Gonguet);

Javotte (Mlle Préobrajenska, M. G. Kiarsht).

— **A la Comédie-Française**, à 8 h. 3/4, *Modestie* (MM. Dessonnes, Paul Numa, Mlle Provost); *Connais-toi* (MM. Le Bargy, Raphaël Duflos, Dehelly, Georges Grand, Mmes Bartet, Marie Leconte).

— **A l'Opéra-Comique**, à 8 heures, *Manon* (Mlle Geneviève Vix).

— **A l'Odéon**, à 8 h. 1/2, *les Danicheff* (MM. Desjardins, Bernard, Vargas, Grétillat, Chambreuil, Fabre, Mmes Grumbach, Véniat, Albane, Kerwich).

— **Aux Variétés**, à 9 heures précises, 326ᵉ représentation du *Roi* (MM. Brasseur, Guy, Max Dearly, Prince, Numès, Moricey, Simon, Petit, etc., Mmes Marcelle Lender, Amélie Diéterle, etc., et Mlle Lantelme dans le rôle de Marthe Bourdier). — A 11 heures, au 3ᵉ acte, la Réception officielle.

On commencera, à 8 h. 1/4, par *Un mari trop malin* (Mlles Chapelas, Harnold, MM. Rocher, Dupuis, Reusy).

— **Au Théâtre lyrique municipal** (**Gaîté**), à 9 heures, miss Isadora Duncan et son école d'enfants dans les « Danses antiques », avec le concours de l'orchestre Colonne, sous la direction de M. Edouard Colonne.

— **A la Renaissance**, à 8 h. 3/4, *le Scandale* (MM. Lucien Guitry, André Dubosc, Pierre Magnier, Mmes Berthe Bady, Marie Samary, Jeanne Desclos).

— **Au théâtre Réjane**, à 9 heures, *la Fille de Jephté* ; 9 h. 3/4, *le Refuge* (Mmes Réjane, Daynes-Grassot, Mlle Blanche Toutain, MM. Garry, Castillan, Duquesne).

— Au **théâtre Michel**, à 9 heures, *Effets d'optique* (Mmes Alice Nory, Dutrieu, MM. Le Gallo, Harry Baur) ; *le Premier Pas* (Mlle Cléo de Mérode, Mme Rosni-Derys, M. Maguenat) ; *Nuit sicilienne* (Mlle Kerf, M. Georges Wague).

— **Aux Capucines**, à 9 heures, pour les représentations de Mlle Louise Balthy, *Pari-Sport*, revue (Mmes Louise Balthy, Drette Sarthys, MM. Berthez, Darnley, Orsy) ; *Y a une suite!* (Mlles Maroussia Destrelle, Mérindol, MM. Prád, Blanche) ; *Petite tâche* (Mlle Bouquey, MM. Orsy, Jalabert).

— **Au théâtre du Grand-Guignol**, à 9 heures, *la Grande Mort, le Bec de gaz, le Délégué de la 3ᵉ section, le Jeu de l'amour et des beaux-arts, Ce bon docteur.*

Hier :

M. Siblot, a peu près rétabli, a tenu hier le rôle du notaire dans *l'Honneur et l'Argent*, en matinée, à la Comédie-Française. Le soir, M. Ravet l'a remplacé dans *Tartuffe*. M. Siblot prendra quelque repos, aujourd'hui et demain. Dimanche, le distingué sociétaire reprendra définitivement son service.

Le comité de l'Association des Artistes dramatiques s'est réuni, hier matin. Sous la présidence de M. Albert Carré, président désigné par l'assemblée générale, le comité a constitué son bureau pour l'année 1909-1910. Ont été nommés : vice-présidents : MM. Gailhard, Leloir, Péricaud, Louis Holacher ; secrétaires : MM. Regnard, Brémont, Mouliérat, Lamy ; archiviste : M. Huguenet.

M. Leloir avait demandé, lundi dernier, à M. Louis Péricaud, au cours de l'assemblée générale, de conserver ses fonctions de rapporteur. L'excellent M. Péricaud a accepté. M. Céalis reste également secrétaire de l'Association, et M. Tissier trésorier.

Demain :

Mlle Marianne Flahaut, si applaudie au cours de cette saison au Metropolitan Opera de New-York, fera sa rentrée demain, à l'Opéra, en chantant Erda de *Siegfried.*

Au jour le jour :

L'affiche de la semaine prochaine indique deux rentrées importantes à l'Académie nationale de musique : celle de Mme Félia Litvinne, mercredi prochain, dans *la Valkyrie*, qu'elle chantera avec M. Rousselière ; celle de Mlle Mary Garden, vendredi, dans *Roméo et Juliette* ; elle y aura pour partenaire M. Franz.

Après-demain, jour de la Pentecôte, la Comédie-Française donnera, en matinée, *la Rivale* et *le Malade imaginaire* ; le soir, *1807* et *le Monde ou l'on s'ennuie.*

Parmi les nouveaux souscripteurs à la représentation de ce soir, au bénéfice du monument Catulle Mendès, il convient de citer :

MM. G. Courteline, A. Mariani, Julio Molinier, Albert Carré, marquis Sales Roza, Armand d'Artois, docteur Furet, docteur Larat, Claude Casimir-Perier, Brisgand, Messant, Villetard, Dafville, Noisley, comte Albert Dubois, Lindauer, Neukirsh, Olivetti, Vanderem, comte de Faurjon, Charu, Mammency, Romain Coolus, Henry Bernstein, Paul Reboux, comte de Broutelles, Mmes comtesse Starlowenski, Rudard, Tersange, Braeyen, Hellmann, Rachel Boyer, Marbelle Bing, Strasbourger, Pellegrin, Schapper, Geisenheimer, Louise Abbéma.

Hier, la répétition générale a été un triomphe pour Mme Sarah Bernhardt et pour les autres interprètes.

M. Edmond Rostand, venu de Cambo pour les élections à l'Académie, assistera à la représentation de ce soir, rendant ainsi, par sa présence, hommage à Catulle Mendès et à Mme Sarah Bernhardt, son illustre interprète.

⁂

M. Paderewski a envoyé 1,000 francs à la souscription ouverte pour le monument de Catulle Mendès.

Le Vaudeville affiche pour ce soir la dernière représentation de *la Retraite*. Demain samedi, dimanche et lundi, relâche ; mardi, première représentation de *Peter Pan* par la compagnie anglaise de M. Charles Frohman.

M. Antoine ayant, comme l'an dernier, mis obligeamment l'Odéon à la disposition des Trente Ans de théâtre, il a été décidé que la représentation annoncée en matinée pour mardi prochain au Trocadéro aurait lieu le soir à l'Odéon dans la semaine qui suivra la fermeture du théâtre.

⁂

MM. Brémont, Mouliérat et Regnard, représentants de l'Association des artistes au comité des Trente Ans de théâtre, ont remis hier à M. Albert Carré une lettre signée du président et des membres du comité de direction des Trente Ans de théâtre qui lui adressent leurs félicitations à l'occasion de sa nomination à la présidence de l'Association des artistes dramatiques, en remplacement du regretté Constant Coquelin.

M. Franck a engagé, pour la saison prochaine du Gymnase, Mlle Déméter, applaudie en ce moment au théâtre des Arts.

Tous les soirs, *le Refuge*, l'émouvante comédie de M. Dario Niccodemi, si remarquablement interprétée par Mmes Réjane, Grassot, Blanche Toutain, par MM. Garry, Castillan et Duquesne, fait salle comble. Le public, composé en grande partie d'étrangers de choix et de notabilités parisiennes, y prend un vif plaisir et salue de ses applaudissements l'ouvrage et les artistes, Mme Réjane en tête.

L'annonce des dernières du *Scandale* a amené une telle affluence au bureau de location de la Renaissance, que M. Lucien Guitry a décidé de prolonger d'une semaine encore les représentations de la belle œuvre de M. Henry Bataille à la Renaissance.

MM. Hertz et Jean Coquelin ont décidé de donner en matinée, à l'Ambigu, dimanche et lundi, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, *la Jeunesse des Mousquetaires*, pièce de famille par excellence, toujours jouée par MM. Dorival et Volny, Mmes Bouchetal, Carmen Deraisy, Flore Mignot, etc., etc.

Mlle Betty Daussmond vient de renouveler l'engagement qui la liait au Palais-Royal. La charmante artiste y rentrera au mois d'octobre, c'est-à-dire après son retour de la grande tournée qu'elle entreprend dans quelques jours, avec M. Le Bargy et Mlle Gabrielle Dorziat, dans l'Amérique du Sud. Au cours de cette tournée, Mlle Betty Daussmond jouera, aux côtés de M. Le Bargy et de Mlle Dorziat, douze grandes pièces qui permettront à son gracieux talent de se donner libre carrière.

La « Saison russe » du Châtelet.

Il semblait, après les admirables représentations auxquelles nous venons d'assister, qu'il fût difficile de pousser plus loin l'art du merveilleux. Pourtant, de nouvelles soirées se préparent, qui égaleront tout au moins l'intérêt des premières.

La Pavlova ! Retenez bien ce nom. La Pavlova, la célèbre danseuse des théâtres impériaux de Russie, arrive à Paris pour danser au Châtelet après avoir positivement révolutionné Saint-Pétersbourg, Vienne et Berlin. La Pavlova, c'est un des sommets de l'art de la danse. Qu'elle paraisse comme soliste ou avec le génial Nijinsky, son art tient du prodige.

Le début de la Pavlova aura lieu le 4 juin, pour la première des *Sylphides*, qui feront spectacle avec *Russlan et Ludmila*, l'opéra de Glinka, et *Cléopâtre*, un autre ballet dans lequel on nous promet aussi une révélation sensationnelle, un peu mystérieuse, d'interprétation.

⁂

Rappelons que *le Pavillon d'Armide, le Prince Igor* et *le Festin* ne seront plus joués que demain samedi et que les représentations de ce spectacle seront suspendues jusqu'au 7 juin.

Aujourd'hui 28 mai, et les 3, 5 et 8 juin, *Ivan le Terrible* (avec Chaliapine).

On loue au Pavillon de Hanovre et au Châtelet.

Une erreur typographique nous a fait dire hier que M. Ad. Aderer avait été élu « à l'ancienneté » président de l'Association professionnelle de la critique ; c'est à *l'unanimité* que nous avions écrit.

Sous le patronage de l'Association des directeurs de théâtre de Paris, de l'Association des artistes dramatiques et de l'Association des courriéristes de théâtre des journaux quotidiens, *Comœdia* donnera, le dimanche 13 juin, à deux heures de l'après-midi, au Vélodrome du Parc-des-Princes, une

---

Feuilleton du FIGARO du 28 Mai

(38)

LE TRUST

X

— Suite —

Marceline s'accouda sur le bastingage, sans bien voir les trios de palmiers, ni les dunes blondes, ni les files de dromadaires prétentieux colportant le maïs, ni le fellah qui hâtait sa course en s'agriffant à la queue de son buffle fouetté. A son tuteur Marceline, encore une fois, expliquait la transformation de sa personne auprès de lui, comment, sortie du couvent presque hostile à cause de ses idées sur les manieurs d'argent, elle avait pris vite intérêt à cette vie d'intelligence qui totalise les efforts épars, suscite les appétits pour les assouvir, crée les motifs de travail, de gain et d'aise sous toutes les latitudes. Petite institutrice sans avenir, elle avait connu le miracle subit de vivre comme une princesse en voyage, de palais en palais, avec pour compagnes les flatteries des plus puissants. Le pacha, à cette heure même, lui prodiguait, comme Joë Clamorgan à New-York, toutes les attentions imaginables. N'eût été le remords de suivre une chasse à l'homme, cette heure encore était merveilleuse pour Marceline, certaine de l'affection que lui témoignait son tuteur. Il parlait :

— Vous détestez que l'on aille, en partie de plaisir, fusiller ces misérables. Moi aussi. Cette Mrs Fuller et sa Berlinoise m'offensent. Mais devons-nous laisser les barbares assassiner encore d'autres braves gens, après ces malheureux arpenteurs égyptiens, après trois courriers? Devons-nous permettre que ces sauvages incendient nos hangars après avoir capturé les gardes? Avant-hier, les caisses de dynamite ont fait explosion. Eh bien, quelques secondes plus tard, l'accident eût pu coûter la vie à vingt ou trente des travailleurs qui accouraient avec la pompe et les échelles. Malgré toutes les diplomaties, cette tribu des Baggaras refuse de livrer à la police les malfaiteurs. Elle leur donne asile. Elle les montre en exemple aux siens. Elle invoque les souvenirs du Mahdi. A deux reprises elle a tiré sur les gendarmes du Khédive venus pour saisir les coupables. Elle a convié à la guerre sainte les tribus voisines. Les plus fanatiques se rassemblent et menacent nos chantiers. Comment faire? Les moyens de la douceur? Oui : j'avais augmenté simplement le nombre de nos patrouilles civiles; et j'aurais voulu qu'on embauchât, soit au Caire, à la mosquée El-Ahzar, soit autour d'Assouan, un marabout capable de prêcher le calme à ces furieux. Par malheur Jumillac a spontanément écrit à la légation de France. Zélés, nos agents consulaires ont réclamé au gouvernement la protection militaire et la dispersion immédiate des pillards. Quand j'ai voulu m'opposer à cette démonstration, l'équipe de Forster nous a télégraphié qu'elle quitterait immédiatement le barrage, et abandonnerait la mise en place des vannes, si l'on n'assurait pas la sécurité des travailleurs américains. Voyez-vous le barrage sans l'équipe Forster, avec les six vannes hydroélectriques, avec l'écluse à monter entre les rapides? Van Hoven et Colhood ont, paraît-il, essuyé des coups de fusil pendant qu'ils étaient, la nuit, à l'affût des chacals. Pensez donc! Abandonner la mise en place des vannes et de l'écluse? Trois mois de retard avant qu'une autre équipe arrive de City-Park! Croyez-vous que nous aurions pu signer, dans six semaines, nos contrats du Caire avec le Crédit foncier égyptien? Non. Il a bien fallu consentir à user de la manière forte. D'ailleurs votre Jumillac s'en félicite. Il estime bon que l'Electric-Standard montre son pouvoir réel dans ces parages, et même dans les Bourses où parviendront les télégrammes du combat. Quel tempérament de condottiere! Comme il eût fait figure au quinzième siècle, sous les murs de Florence, à la tête de bandes guelfes, la lance au poing et la visière levée sur son profil!... D'ailleurs cela plaît aux jeunes filles. Voyez-le séduire cette petite miss Fuller moribonde et frénétique.

M. Héricourt n'épargna plus son dangereux collaborateur. Marceline, tout d'abord, railla plaisamment cette critique d'un maître qui se faisait l'ami de ses disciples. Ensuite elle le déclara franchement : certes elle n'excusait pas tout de Jumillac, mais elle reconnaissait, en lui, l'énergie de M. Héricourt. De cette puissance totalisatrice l'ingénieur s'assimilait peu à peu les vertus. Evidemment il cédait encore à des faiblesses de volonté. Il usait de témérités dangereuses. Bientôt il s'affranchirait mieux. Alors il deviendrait à son tour le maître de ces forces idéales qui dépassent tant les pouvoirs de leurs causes industrielles ou financières, et qui modifient les existences des nations. Déjà brillait, en cet homme jeune, le feu dont M. Héricourt avait suscité les étincelles premières ; oh, la flamme s'épanouirait quelque jour, étonnamment. Marceline le jurait. Elle assistait émue à cette genèse d'une énergie souveraine...

— Et dévoratrice.

De la main, de la lèvre Marceline signifia : « Tant pis ! » A voir cette fille naguère indépendante, tellement résignée, tellement esclave, M. Héricourt compatit :

—Il vous a encore bousculée... Quand, des larmes ont rongé vos yeux clairs, et terni vos cils sombres je sais que l'escogriffe vous a soumise à quelque petite expérience de son art. Voilà huit ans que je lui sers moi-même de sujet. Seulement il craint mes réflexes plus qu'il ne craint les vôtres. Aussi mesure-t-il ses pesées, sur moi, juste comme il faut pour que la corde ne se rompe. Par exemple, cette artillerie fut embarquée sur les réclamations de nos consuls et sur les ordres du ministère, comme si Jumillac n'avait pas suscité les démarches indirectes dont cette expédition résulte. J'ai protesté hier soir auprès du pacha. Il m'exhibe un ordre formel du Caire. On veut terroriser une insurrection toujours possible dans ce pays de mahdistes. Le conseiller anglais et le ministre du Khédive envoient ces canons par-dessus ma tête. Je n'ai rien à voir, paraît-il, dans cette affaire de police générale. Cependant je demeure certain que Jumillac a voulu cette batterie et cette canonnade. Il rendra plus importantes les dépêches auprès des Clamorgan. Il leur montrera notre puissance, dont ils lui attribueront la cause, après ces apparences de cruauté.

— Il veut aussi aller jusqu'au bout de vos idées, tant il les aime. Il vous reproche, je crois, tout en vous admirant, de « rester en route », de ne pas savoir assumer les hautes responsabilités. Cela seul vous manque, selon lui, pour devenir le maître véritable au lieu de rester au service des Alviña et des Clamorgan.

— Bon ! vous me méprisez aussi !... s'écria M. Héricourt en riant... Je n'ai vraiment pas de chance avec mes secrétaires. Pourquoi donc n'avez-vous pas laissé partir en Europe la deuxième convention de Chicago, si vous estimez que Jumillac agit comme il sied?

— Ce jour-là, il eut tort... confessa Marceline irritée au rappel de cette faute.

— Et ici? Croyez-vous nécessaire de démolir un village, de capturer des troupeaux, de blesser et de tuer une centaine de fous qu'un iman stylé du Caire eût convaincus en deux jours de livrer les criminels et de déposer les armes? Non, n'est-ce pas? Etait-il nécessaire d'accaparer la main-d'œuvre blanche à Sakavanah pour ruiner la ville, déterminer des faillites et des suicides... alors que l'on pouvait recruter dans les Etats agricoles voisins, moyennant quelques mille dollars, les ouvriers d'industrie que le krach de 1907 a rejetés dans les campagnes? Cependant Jumillac fit approuver cette économie à City-Park et à New-York. J'avais marqué sur le devis ces quelques milliers de dollars; je ne sais plus au juste combien. Après ses explications orales, le comité de City-Park les a rayés. C'est de la bonne administration, certes, et qui n'abandonne rien à la sensiblerie française, au « culte du Déchet ». Plus tard, Jim Clamorgan m'a dit que j'avais là un « vraiment sérieux auxiliaire » et m'a engagé à le garder lors de l'affaire des conventions. Morale : Un méfait n'est jamais perdu. Voilà donc l'homme. Pensez-vous qu'il n'agira point à l'égard de vos sentiments comme il agit à l'égard de ma justice?

— M'unir à lui? Je n'y songe pas.

— Vous ne songez qu'à cela, Marceline. Se peut-il que vous manquiez de confiance à ce point! Voilà trois ans que nous travaillons ensemble. Vous m'avez, à New-York, sauvé l'honneur en dépit de ce gaillard même. Vous n'ignorez rien de nos affaires, ni de mes peines, ni de mes faiblesses. J'assiste, depuis des mois, au martyre que vous endurez. Doutez-vous de ma clairvoyance? Cependant vous masquez votre chagrin comme si j'étais un passant, ou pis : votre patron? C'est absurde, ma chère amie... Je vous aime beaucoup. Votre tuteur vous réserve un autre avenir que celui d'une Mme Jumillac. A l'heure de votre mariage, dans notre portefeuille, vous n'aurez qu'à puiser. Il nous appartient. Aujourd'hui Rolande a récupéré ses avances. Laissez-moi croire que Jumillac ne me dérobera pas mes forces, par votre entremise.

Il la regardait dolente et contenue, long-voilée par-dessus le chapeau de toile blanche. Les belles paupières encore rouges baissèrent leurs cils sombres sur le teint Watteau, rose et pâle, légèrement poudré. Tout en riant un peu de la mine, Marceline se gardait dans une posture raidie. Elle avait suivi son tuteur à l'ombre, sur le centre du yacht protégé contre l'attaque oblique du soleil et la réverbération du fleuve en or mouvant. Autour d'eux, il y avait le passage des matelots nègres, jambes nues, tuniques bleues, bonnets blancs, mufles camards. Le quartier-maître montrait une tête de pirate romantique enturbannée d'écarlate, et une moustache de matou dans une face de poix. L'un des tuberculeux, travesti en explorateur, toussait étendu sur un banc. Cela secouait son casque colonial, ses oreilles décollées dans le plaid que maintenait, autour du cou, une vieille mère anxieuse et dodue. Andor persuadait le pacha de placer les actions de la Sakavanah-Society dans les banques égyptiennes et belges. Le Yankee entourait, de sa gesticulation à parasol, le musulman courtois qui zézayait des promesses inutiles. La Berlinoise, Mrs Fuller et les dames se précipitaient sans cesse à l'arrière, malgré la chaleur vibrante dégagée par la machine, afin d'apercevoir le bateau des officiers. Toute seule, Maggy Fuller agonisait sur un fauteuil pliant. Suffoquée, sans doute, par la brûlure de l'air sableux, elle n'admirait pas moins la culotte turque et la veste rose du Saïs qui lui porta le bol de lait sur un plateau de cuivre.

Paul Adam.

(A suivre.)

Traduction et reproduction interdites.

Published 28th of May 1909. Privilege of copyrigth in the United States reserved under the act approved March 3rd 1905, by Paul Adam.

grande fête théâtrale et sportive dont le produit est destiné à constituer une caisse de rapatriement des artistes dramatiques et lyriques que certains imprésarios dénués de scrupules abandonnent sans ressources au cours de tournées infructueuses. Tous les artistes de théâtre et de café-concert de Paris prendront part aux différentes épreuves sportives (championnat cycliste, course pédestre, course en brouette, course en sac, etc., etc.) inscrites au programme de cette fête.

Cédant au désir exprimé auprès de lui par de nombreuses personnes, M. Abel Deval a décidé, nous l'avons dit, d'interrompre la belle série des représentations du *Greluchon* en y substituant *Arsène Lupin*, samedi soir, dimanche et lundi, en matinée et soirée. Mlle Barelly, la charmante artiste si remarquée l'an dernier au théâtre Réjane, remplacera Mlle Laurence Duluc dans le principal rôle de l'amusante pièce de MM. Francis de Croisset et Maurice Leblanc.

La direction du Grand-Guignol affiche pour après-demain, jour de la Pentecôte, une matinée dont le programme comprendra toutes les pièces du spectacle actuel : *la Grande Mort, le Bec de gaz, le Délégué de la 3e section, le Jeu de l'amour et des beaux-arts, Ce bon docteur.*

M. Victor Gras, âgé de cinquante-cinq ans, chef machiniste au théâtre Sarah-Bernhardt, est mort hier subitement au bureau d'omnibus de la porte de Montreuil.

L'Association pour le développement du Chant choral et de l'Orchestre d'harmonie organise pour le samedi soir 12 juin, au Trocadéro, une grandiose solennité artistique, célébrant la France reconnaissante aux grands hommes de la patrie. Cette solennité réunira un nombre considérable d'interprètes.

La musique de la garde républicaine, celle du 1er génie, plusieurs centaines de voix s'ajouteront aux 400 choristes qui prenaient part, mardi dernier, à l'Opéra, à la représentation de gala Beethoven.

Prix des places : 7 fr., 5 fr., 3 fr., 2 fr., 0 fr. 50.

On trouve tous les renseignements au siège social, Palais du Trocadéro.

M. et Mme Chevallier ont donné hier soir, à la salle Lemoine, une audition de leurs élèves. Ça été un gros succès pour les deux excellents professeurs.

C'est décidément le 13 juin prochain qu'aura lieu la réouverture du Théâtre de la Nature de Champigny avec *Pulcinella*, les trois actes en vers de Mme J. d'Orliac. Une musique de scène importante de M. Alexandre George accompagnera la pièce. Interprétation de premier ordre avec Mmes Tessandier, Sergine, Bertile Leblanc; MM. André Gordes et Blanc.

M. Henry-Rossi, qui fonda, l'an dernier, le théâtre estival de Châteauneuf-en-Thimerais, donnera cet été une série de représentations en plein air dans un grand nombre de villes. Le répertoire ne comprend que des pièces pouvant être jouées en pleine nature et sans décors.

On est prié d'adresser toutes les communications à M. Alfred Fourtier, secrétaire du Théâtre en plein air, 17, rue Richelieu, Paris.

Serge Basset.

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui :

De 10 à 6 heures, au Jardin d'acclimatation : « le Royaume de Lilliput » (300 nains dans leur ville naine).

— A la Boîte à Fursy, à 5 heures, Mlle Marie Marville et M. Maurice Claudius donneront une matinée extraordinaire, à bureaux ouverts, de *Vive le Roy !* la ravissante petite revue radicale-bonapartiste de MM. P.-L. Flers et Eugène Héros.

Ce soir :

Aux Folies-Bergère, à 8 h. 3/4 précises, *la Revue des Folies-Bergère*, 22 tableaux, 800 costumes (le singe Consul Peter; le ténor Salvator Romagno; Automatus ? Claudius, Pougaud, Maurel et Marie Marville). (La Première Entente cordiale. Les Châteaux de la Loire. Castro à Paris.) Le plus grand succès de la saison.

— A l'Olympia, à 8 h. 1/2, *Paris-Singeries*, revue à grand spectacle en 18 tableaux de MM. Max Dearly et Maurice Millot (le Pays des singes, Match d'un train et d'une auto, le Palais des contes). Miss Ethel Levey, Florido, Mlles Brémonval, Agoust, Baltha, etc., MM. Vilbert, Darcet, Resse, Danvers, Portal, et... « M. et Mme X... en cab, bicyclette et tandem », *the event of the season. Le Prince Dollar*, nouveau ballet en 2 tableaux : Mlle Lucy Relly, les Sparkling Girls. Partie d'attractions.

— Au théâtre Marigny, à 8 heures, *la Revue de Marigny* (Mmes Germaine Gallois, M.-T. Berka, Delmarès, MM. Gabin, Max-Morel).

— Au Nouveau-Cirque, à 8 h. 1/2, attractions nouvelles; Foottit et Chocolat; à 10 h. 1/2, *Cocoriquette*, fantaisie comique et nautique.

— Au Jardin de Paris, spectacle-concert : la belle Zerka, Pelletier dans ses imitations, the Timm's, Marion Darey, Mlle de Rysoor, the Oxford Girls, miss Miller, troupe russe Saschoff, etc.

Dans le cirque : Amora et Carini, trio Dagmar, acrobatic act, Blanche de Marcigny, haute école et cheval en liberté ; Henry Morton, le roi des évadés. Cinéma-Eclipse : vues d'actualité. Attractions, danses, Bowling alleys.

— A la « Lune Rousse », 36, boulevard de Clichy (téléph. 587.48) (direction Bonnaud-Blès), à 9 h. 1/2 : *Chacun sa botte*, revue en un acte et en vers, de Dominique Bonnaud et Numa Blès, jouée par Lucy Pezet, Antoine Lauff, Georges Charton, etc. *L'Epopée*, de Caran d'Ache, présentée par Numa Blès; les chansonniers Dominique Bonnaud, Paul Weil, Georges Baltha, etc., dans leurs œuvres.

— Au « Diable au Corps », *Allez au Diable.*

Voici le programme des cinq représentations extraordinaires que donnera l'Olympia à l'occasion des fêtes de Pentecôte :

Samedi, dimanche et lundi soir : gala fleuri avec M. et Mme X... dans *Paris-Singeries.*

Dimanche et lundi, à 2 h. 1/2, deux grandes matinées avec tous les interprètes du soir : Ethel Levey, Florido, etc., et M. et Mme X..., sans augmentation de prix.

La Revue de Marigny sera donnée en matinée dimanche prochain et le lendemain, lundi de la Pentecôte.

Aux Ambassadeurs.

Par suite du mauvais temps, la première représentation de *la Revue des Ambass*, qui devait avoir lieu ce soir, est irrévocablement reportée à demain soir samedi.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres — voilà la vie !

C'est ainsi que le brusque changement de température que nous subissons depuis deux ou trois jours a empêché bien des projets de parties de campagne de se réaliser et, par suite, Parisiana, qui est déjà l'établissement le plus fréquenté en temps normal, se trouve littéralement bondé chaque soir.

Tous ceux qui n'ont pu assister encore à l'amusante pièce de MM. Codey et Trébla, *Ali-Bébé ou les 40 voleuses*, s'empressent de retenir leurs places pour applaudir la joyeuse et spirituelle opérette.

La Cigale (jardin d'été) annonce les dernières d'*Amour et Piston !* qui ne sera plus joué que sept fois, y compris les matinées des dimanche et lundi de la Pentecôte. Mardi, dernière représentation.

Après quelques jours de relâche que nécessite l'importance de la mise en scène, aura lieu, le 5 juin, la répétition générale à bureaux ouverts de la grande revue d'été de MM. Henry de Gorsse et Georges Nanteuil : *A la 6, 4, 2 !* avec Jane Marnac (la commère); Maurice Claudius, Paul Ardot, Dorville, Albens, Germaine Fabiani, Fred Pascal (le compère), Eza Berre, Martens, Maudray, O'Brienz, Esmée, Bordoni, en tête de la magnifique distribution que nous avons déjà signalée.

LES TROIS GRACES

Lyse Berty, Favart, Yvonne Maëlec
Sont les « Grâces » fêtées à la Boîte à Fursy.
Nulle d'elles ne craint accueil ou froid, ou sec ;
Lyse Berty, Favart, Yvonne Maëlec,
Auprès de tout public ont toujours réussi !...
Par elles, le plus dur est, de suite, adouci,
Car il est défendu de s'ennuyer avec
Lyse Berty, Favart, Yvonne Maëlec !...

UN SPECTATEUR ENTHOUSIASTE.

COURRIER MUSICAL

Ce soir, salle des Agriculteurs, séance supplémentaire Ysaye-Pugno.

Billets à 7 et 5 francs à la salle et chez A. Dandelot.

A l'un des derniers concerts de la rue de Tournon, le violoncelliste Pierre Destombes a obtenu un gros succès en interprétant, accompagné par l'auteur, une suite de six morceaux pour violoncelle et piano, à lui dédiée, par le compositeur Marcel Bertrand. Le public a fait une chaleureuse ovation aux deux excellents artistes.

Alfred Delilia.

LES GRANDES VENTES

LA BIBLIOTHÈQUE SARDOU

(Troisième journée)

La journée a donné 51,702 francs, ce qui achève la vente de la première partie de la bibliothèque Sardou, sur un chiffre de 187,717 francs, certainement supérieur au chiffre annoncé par les expertises.

Voici quelques détails sur cette journée :

Nos 352 à 358, Fêtes royales, 6,600 fr. ; n° 364, Pompe funèbre de Ferdinand Ier, 1565. Excudebant Augustæ Vindelicorum Wolfgang Meyerpeck et Joach. Sorg., 1566, in-fol. (Masson-Debonnelle). Exemplaire de Ruggieri, 1,720 francs ; n° 366, Mariage de Charles, archiduc d'Autriche (description des fêtes et cérémonies du mariage du prince et seigneur Charles, archiduc d'Autriche, avec Haute Demoiselle Marie, née duchesse de Bavière, qui ont eu lieu le 26 août 1571 à Vienne ; faite en vers allemands par H. Wirrich). Vienne, Bl. Eber, 1571, in-fol. 134 ff., emblème de Ruggieri (Masson-Debonnelle). Volume de la plus grande rareté, 1,920 fr.; n° 381, Chastillon (Cl.). Topographie françoise, la plupart sur les desseings de deffunct Claude Chastillon. A Paris, chez Louys Boissevin, 1655, in-fol. (rel. mod.), 4,195 fr. ; n° 419, Horae. In-8 de 159 feuillets, relié en velours rouge, avec ais en bois. Manuscrit sur vélin de l'extrême fin du quinzième siècle, 6,060 fr.; n° 420, Horae. In-8 de 83 feuillets, avec fermoirs en argent. Beau manuscrit sur parchemin de l'extrême fin du quinzième siècle, orné de 12 grandes miniatures et de 23 petites, 3,705 fr. ; n° 461, Ronsard (P.). Les Œuvres de Pierre Ronsard. A Paris, chez Nicolas Buon, 1623, 1 tome en 2 vol. in-fol (Cuzin, dorure de Maillard), 702 francs.

⁂

Monnaies romaines en or.

La vente des monnaies romaines en or, vente qui occupa deux vacations, mériterait à elle seule une longue étude. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à donner les prix les plus importants :

N° 1, Arria. M. Arrivs Secvndvs. Buste de la Fortune. Vente Imhoof-Blumer (1907), n° 96, 1,435 fr.; n° 22, Caius César. Dans une couronne de chêne, tête nue à dr.; dessous, Caesar, R. Avgvst. Dans une couronne de fleurs, de patères et de bucranes, un encensoir. Vente du comte Duchastel (1889), n° 215, 4,150 fr.; n° 63, Vespasien, Titus et Domitien. Imp Caesar Vespasianvs Avg. Tête laurée à dr. R. Caesar Avg F Cos Caesar Avg F Pr. Les têtes nues et affrontées des deux Césars, 675 fr. ; n° 65, Domitile et Vespasien. Diva Domitilla Avgvsta. Buste drapé, à dr., R. Divvs Avgvstvs Vespasianvs. Tête radiée, à dr. Vente Montagu, n° 202, 3,500 fr. ; n° 85, Domitien et Domitia. Imp Caes Domitianus Avg P M. Tête laurée, à dr. R. Domitia Avgvsta Imp Domit. Buste drapé, à dr., les cheveux tressés en queue, 720 fr. ; n° 86, Domitia. Domitia Avg Imp Domitian Avg Germ. Buste drapé, à dr., les cheveux en queue. R. Concordia Avgvst. Paon de Junon, à dr. Collection Addington, 710 francs ;

N° 97, Plotine. Plotina Aug Imp. Traiani. Buste drapé, à dr., les cheveux en queue. R. Caes Aug Germa Dac cos VI PP. Vesta voilée, assise à g. et tenant le Palladium, 605 fr. ; n° 98, Plotine et Trajan. Plotinae. Avg. Buste drapé et diadémé, les cheveux en queue. R. Divo Traiano Parth Avg patri. Buste lauré et drapé, à dr., 2,700 fr. ; n° 99, Marciane. Diva Avgvsta Marciana. Buste drapé et diadémé, à dr. R. Consecratio. Aigle éployée, à g., sur un sceptre, 610 fr. ; n° 100, Matidie. Matidia. Aug. Divae. Marcianae. F. Buste drapé et diadémé, à dr. R. Pietas. Avgvst. Matidie debout à g. entre deux enfants, 1,110 fr. ; n° 110, Aelius César. L. Aelivs Caesar. Tête nue à g. R. Trib pot cos II, et en exergue, Concord. La Concorde assise à g. sur un trône, accoudée sur une corne d'abondance et tenant une patère, 1,100 fr. ; n° 109, Sabine. Sabina Avgvsta. Buste drapé et diadémé, à dr. R. Vesta. Vesta assise à g. sur un trône, tenant un sceptre et le Palladium, 855 fr.; n° 172, Didia Clara. Didia Clara Avg. Buste drapé, à dr. R. Hilar Tempor. Femme debout à g., tenant une longue palme et une corne d'abondance. Vente Ponton d'Amécourt, n. 373, 1,650 francs ;

N° 171, Dide Julien. Imp. Caes M Did Ivlian Avg. Buste, lauré, à dr. R. Pm Tr P cos. La Fortune debout, à g., tenant un gouvernail posé sur un globe et une corne d'abondance. — Trouvé à Minieh, 1901, 1,400 fr.; n° 187, Sévère et Caracalla. Severus Avg part max. Tête laurée à dr. R. Antoninvs Augvstvs. Buste lauré, drapé et cuirassé de Caracalla enfant, à dr. — Trouvée en Egypte, 1,060 fr.; n° 215, Plautille. Plavtilla Avgvsta, Buste drapé, à dr. R. Concordia Avgg. La Concorde assise à g., tenant une patère et une double corne d'abondance, 1,350 fr.; n° 216, Même avers. R. Venvs Victrix, Vénus debout à g., accoudée sur un bouclier et tenant une palme et une pomme ; devant elle, un petit Amour portant un casque. — Vente Ponton d'Amécourt, n° 437, 1,350 fr.; n° 219, Géta, Sévère et Domna. P Sept Geta Caes pont. Buste drapé et cuirassé, à dr. R. Concordiae Aeternae. Bustes géminés de Sévère et Julia Domna, à dr., celui de Sévère drapé et radié, celui de Julie diadémé et placé sur un croissant, 1,500 fr.; n° 222, Même avers. R. Pontif max Tr P cos PP. Même type de Jupiter. — Trouvée en Egypte, 615 francs ;

N° 234, Balbin. Imp C D Cael Balbinvs Avg. Buste lauré, drapé et cuirassé, à droite. R. Victoria Avgg. Victoire debout, de face, tenant une palme et une couronne. Provenant des environs d'Alexandrie (printemps 1902), 7,450 fr. ; n° 257, Postume. Postvmvs Avg. Buste lauré à g., une peau de lion et une massue sur l'épaule. R. Felicitas Avg. Deux bustes (avec les bras) géminés : celui de la Victoire, laurée et tenant une couronne et une palme, et celui de la Félicité, diadémée, qui tient une branche d'olivier, 1,120 fr.; n° 258, Imp C Postvmvs Pf Avg. Buste lauré, drapé et cuirassé, à dr. R. Pm Tr P III cos III PP. L'Empereur, voilé, debout à g., tient un sceptre et fait une libation sur un autel, 760 francs ;

N° 259, Postvmvs Pivs Avg. Buste lauré, à dr. R. Romae aeternae. Rome assise à g., tenant une lance et le Palladium ; près d'elle, un bouclier rond, 1,000 fr.; n° 260, Victorin père, Imp. Victorinvs P F Avg. Buste lauré et cuirassé, à g., la main dr. levée et appuyant une lance sur l'épaule ; sur le pectoral, un masque de lion ; sur le bouclier, un combat. R. Vota Avgvsti. Bustes drapés, en regard, d'Apollon (Victorin fils ?) et de Diane, le premier lauré, le second avec un arc sur l'épaule. Vente Ponton d'Amécourt, n° 552, 1,400 francs ;

N° 261, Tétricus père. Imp C Tetricvs P F Avg. Buste lauré et cuirassé, à dr. R. Pm Tr P III cos II PP. L'Empereur debout à dr., en habit militaire, le pied posé sur un globe ; son bras dr. s'appuie sur une lance, sa main g. tient une épée, 1,050 fr. ; n° 307, Allectus. Allectvs P F Avg. Buste lauré, drapé et cuirassé, à dr. R. [P]ax Avg. La Paix debout à g., tenant un sceptre et une branchette d'olivier. Exergue, Ml. Vente Warne (1889), 2,150 francs.

Valemont.

La Vie Sportive

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

Hier, à midi, on pouvait craindre que la pluie ne contrariât la réunion de Longchamp. Mais tout s'est, en somme, bien passé au point de vue du temps, le soleil a même fait quelques apparitions au cours de l'après-midi.

Le prix Reiset est revenu à Flambeau qui a battu sans peine un lot vraisemblablement médiocre. On attendait Noël à sa seconde sortie : l'impression n'a pas été bonne et, somme toute, sa première course reste la meilleure.

Biniou eût pu peut-être gagner le prix du Point-du-Jour. Jusqu'au poteau il a semblé qu'il allait triompher, sur le poteau c'est l'Inconnu qui l'a emporté... comme dans le prix des Sablons.

A une liste de victoires déjà longue Rose Noble a ajouté un succès de bon aloi en enlevant plaisamment le prix du Bois-Rouaud.

Dans le prix Fould, Val Suzon a pris son galop du prix Flying-Fox.

Prix de Ville-d'Avray (4,000 fr., 1,100 m.). — 1, Wanda III, à M. Duryea (O'Neil); 2, Mélopée, à M. Caillault (Davis); 3, Guirlande, à M. Michel Ephrussi (Hobbs), 1 longueur, 2 longueurs.

Non placés : Keila, Per Bacco, Hawaï, Ficelle, Keen Maid.

Pari mutuel à 10 fr. Gagnant : 51 fr. Placés : Wanda III, 19 fr. 50; Mélopée, 18 fr.; Guirlande, 17 fr. 50.

Prix Fould (6,000 fr., 3,000 m.). — 1, Val Suzon, à M. E. Veil-Picard (Barat) ; 2, Sedge Moor, à M. A. Veil-Picard (A. Woodland) ; 3, Cyrnos, à M. H. Rigaud (Ch. Childs) (2 longueurs 1/2, 5 longueurs).

Non placés : Cornstalk, Olivier, Blagueur, Combraille.

Pari mutuel à 10 fr. : Gagnant, 18 fr. 50. Placés : Val Suzon, 15 fr. 50 ; Sedge Moor, 21 fr. 50.

Prix Reiset (25,000 fr., 3,000 m.). — 1, Flambeau, à Mme Cheremeteff (Ch. Childs) ; 2, Charming Lily, à M. Auguste Merle (G. Bartholomew) ; 3, Bon Ami, au vicomte d'Harcourt (O'Connor) (2 longueurs. 6 longueurs).

Non placés : Noël, Red Lock, Ange Blond.

Pari mutuel à 10 fr. : Gagnant, 28 fr. 50. Placés : Flambeau, 17 fr. ; Charming Lily, 23 fr.

Prix du Point-du-Jour (10,000 fr., 1,800 m.). — 1, L'Inconnu, à M. L. Merino (Bellhouse) ; 2, Biniou, à M. Michel Ephrussi (Ch. Childs); 3, Alexis, au prince Murat (J. Childs) (encolure, 8 longueurs).

Pari mutuel à 10 fr. : Gagnant, 27 fr.

Prix de Garches (5,000 fr., 2,200 m.). — 1, Brunette, à M. Léon Roger (G. Bartholomew) ; 2, Marcassite, au comte G. de Ganay (Bellhouse) ; 3, Clovisse, à M. A. Veil-Picard (Barat) (1 longueur 1/2, 1 longueur 1/2).

Non placés : Bistraïa, Kaïa, Malause.

Pari mutuel à 10 fr. : Gagnant, 24 fr. Placés : Brunette, 15 fr. 50 ; Marcassite, 19 fr.

Prix du Bois-Rouaud (5,000 fr., 2,400 m.). — 1, Rose Noble, à M. Dureya (O'Neil) ; 2, Labiscotte, à M. Jean Stern (Ch. Childs); 3, Sampietro, à M. W.-K. Vanderbilt (Bellhouse) (2 longueurs, 4 longueurs).

Non placés : Diamant Jaune, Balincourt, Frontain, Le Rubicon.

Pari mutuel à 10 fr. : Gagnant, 23 fr. 50. Placés : Rose Noble, 16 fr.; Labiscotte, 18 fr. 50.

Ajax.

LES ARMES

Le Championnat international

On nous prie d'appeler l'attention des escrimeurs sur ce fait, qu'au début de la grande semaine, des poules éliminatoires spéciales seront organisées pour les tireurs de Paris ou des départements qui n'auraient pu prendre part aux épreuves analogues antérieurement disputées par les soins des sociétés d'escrime.

Les armes de combat

Au cours de sa dernière réunion, le comité de la Société « les Armes de combat », a nommé le commandeur Pini et le docteur Beasley, membres d'honneur ; il a reçu MM. le docteur Ch. Guérin, Tricottet, Edmond Rousselot, Gabriel, M. Gros en qualité de membres actifs, et admis les professeurs Victor-E. Sartori et P. Collomb comme membres titulaires.

Le comité a pris ensuite un certain nombre de décisions que nous résumons ici.

Le Tournoi international de professeurs aura lieu en 1910, après le tournoi de Buenos-Aires. Rappelons que cette épreuve comportera des concours aux trois armes, et que chaque pays sera invité à s'y faire représenter par une équipe de 3 maîtres.

Le challenge Troncin sera disputé, cette année, après la grande semaine ; il commencera le lundi 14 juin. Le tenant actuel est M. de Romilly.

La date du match « armes de combat » contre équipe nantaise est fixée au dimanche 4 juillet. Le challenge H. Georges Berger, l'assaut des juniors et scolaires, le challenge des corporations, sont réservés respectivement pour le mois d'octobre, de novembre et de décembre.

Le banquet annuel de la Société sera donné le samedi 5 juin.

Championnats Interscolaires

Les résultats des championnats interscolaires du fleuret ont été les suivants :

Seniors. — 1er prix d'honneur, M. de Sainte-Croix (Buffon) ; 2e prix d'honneur, M. Marcillet (Condorcet).

1er prix, M. Dumas ; 2, M. Ramon; 3, M. de Castellane.

Prix académique, M. de Castellane.

Juniors. — 1re catégorie : 1er prix, M. Meneau (Condorcet); 2, M. Keller (Condorcet) ; 3, M. de Ranst (Sainte-Marie).

Prix de tenue ; 1, M. Amauriche ; 2, M. Coudurier.

2e catégorie : 1er prix, M. de Souza (Pascal); 2, M. Rotival (Condorcet) ; 3, M. Blasselle (Janson).

MM. Faulier, de Couder et Rigaut ont remporté les 1er, 2e et 3e prix dans la catégorie des minimes.

Jean Septime.

TIR

Au club « le Pistolet »

A la dernière réunion de la société « le Pistolet », les poules ont été gagnées par le marquis de Créqui-Montfort, Léon Lécuyer, le comte de Vanssay. Georges, C.-E. Geynet, le comte de Lambertye, Gaston Vallée et D. Marey.

Le joli prix offert par M. Pierre Perrier est revenu au comte de Vanssay, qui l'a vaillamment remporté.

Paul Manoury.

AUTOMOBILISME

Changeons les signaux de nos routes. — La Coupe des voiturettes. — Les 8-cylindres. — A l'A. C. F.

Le service routier français est encore le mieux organisé du monde entier; il est de beaucoup supérieur à ceux de tous les pays d'Europe, non point seulement sous le rapport de la qualité des chaussées, mais aussi sous celui du kilométrage et des indications d'orientation. Qui a voyagé en France et à l'étranger sait tout cela ; ce qui n'empêche pas que, quel que soit notre avantage sur les pays d'Europe, notre organisation routière est à la fois insuffisante et désuète. Et à ce sujet il est étonnant, vraiment, que nos grandes associations touristiques, le Touring-Club de France en tête, n'aient encore rien fait pour que l'administration des ponts et chaussées renonçât, par ordre venu des Travaux publics, à des méthodes qui ne correspondent plus à rien aujourd'hui.

Tout, en vérité, est à refaire : depuis le kilométrage des routes, jusqu'au système des indications. Il n'y a guère qu'un département où les routes, magnifiquement entretenues d'ailleurs, soient utilement bornées; ce département est celui de l'Yonne où les bornes, de fortes proportions, sont toujours en parfait état, bien blanches, avec des mentions bien noires, qui donnent constamment la distance à laquelle le voyageur se trouve de Paris. Car il faut bien qu'un régime d'indications parte d'un point identique pour tout le pays.

Mais ce qu'il est plus urgent encore à réformer, c'est le système des poteaux indicateurs. Ils étaient parfaits jadis nos poteaux indicateurs ; jadis, quand on voyageait à pied ou au trot lent des attelages harassés, on avait alors toujours le temps, aux bifurcations, de lire les indications utiles. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, que l'on soit à bicyclette ou en automobile. Et c'est toute une série de contrariétés dans le voyage d'affaires ou dans l'excursion de plaisir, une gêne, une préoccupation que ce souci de l'orientation à l'aide d'indications illisibles.

Sans demander à l'administration des sacrifices écrasants, il y a pourtant un moyen bien simple d'améliorer considérablement les méthodes actuelles. Il est simple, et j'ajoute peu coûteux. Il consiste purement et simplement à changer l'orientation des plaques indicatrices. Elles sont actuellement placées parallèlement à la route ; ce qui empêche à l'œil de les déchiffrer ; il faudrait et il suffirait qu'elles fussent perpendiculaires à la route pour qu'un grand mieux soit apporté au régime des indications.

On s'en rend facilement compte à l'aisance avec laquelle on voit les plaques indicatrices posées, perpendiculairement à la route, par l'Association générale automobile et aussi, mais moins fréquemment, par le Touring-Club, aux abords des passages dangereux.

Autre chose encore seraient; une importante amélioration ; l'idée vient d'en être donnée par M. G. Cavardon au ministre des travaux publics : cette autre chose consisterait à peindre sur toutes les bornes et plaques le numéro donné par le service des ponts et chaussées à la route. Les routes nationales sont numérotées, les grands chemins départementaux aussi, je crois ; les chaussées qui ne le sont pas le serait, ce numérotage serait porté sur les cartes : et l'on voit tout de suite combien il deviendra facile de voyager. Avant de partir on dressera la liste des routes à prendre, 18, 102, 33, 45, numéros qu'on lira aisément aux bifurcations et qui permettront ainsi de suivre à coup sûr le bon chemin.

Tout ceci est pour le jour : mais il y a aussi les indications pour la nuit. Celles-là font actuellement défaut. Il serait pourtant juste et sage qu'on mît à chaque carrefour, où le voyageur peut être incertain de la voie à prendre, une lanterne allumée, et d'un verre d'une couleur uniforme pour la même route de bout en bout.

C'est en facilitant la circulation qu'on aide à son développement, et c'est en supprimant ces à-coups de marche qu'on évitera les mortels excès de vitesse commis pour rattraper le temps perdu.

⁂

La Coupe des voiturettes organisée par l'*Auto* prend tournure sur les derniers moments des inscriptions. Douze engagements étaient réunis hier matin, parmi lesquels ceux des voiturettes de Dion-Bouton.

⁂

Après la 6-cylindres la 8-cylindres.

C'est Charron qui le premier la créa ; il courut avec elle dans Paris-Madrid. Il était alors trop tôt. Le goût du public n'alla pas aux 8-cylindres.

Depuis, la 6 cylindres, par sa souplesse, a converti aux polycylindres bien des gens.

Profitant du moment, et hâtant les temps — il en faut, en effet, venir à une véritable turbine — M. le marquis de Dion-Bouton vient de construire une 8-cylindres qu'il expérimente personnellement avant de l'offrir au public.

De ces essais en résultera l'adoption ou l'abandon.

⁂

Mercredi soir s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Automobile-Club de France.

Après une allocution du baron Van Zuylen de Nievelt, président, M. Lehideux-Vernimmen, trésorier du cercle, a exposé la situation financière, qui se solde par un excédent de 686,809 fr. 73.

Ces impressionnantes réserves permettront à l'A. C. F. quand le vent sera de nouveau aux Courses et aux Salons d'apporter à l'industrie automobile de dorés encouragements.

⁂

Convaincu de répondre à un besoin général et sans cesser de traiter aux mêmes conditions avantageuses que par le passé, l'Auto-Office a décidé de vendre indifféremment au comptant ou avec facilité de payement, au gré et à la convenance de chacun.

L'Auto-Office, 75, avenue des Champs-Elysées, vend les châssis et carrosseries des principales marques françaises et étrangères (agence exclusive, pour Paris, des automobiles de La Buire).

⁂

Les voitures Charron sont celles qui tiennent le mieux la route et offrent le plus de sécurité. Ce sont les plus simples et les plus faciles à conduire.

Charron, Limited, 7, rue Ampère, à Puteaux.

⁂

Voitures de luxe Charron et Renault en location, au mois, à la semaine ou à la journée, s'adresser pour tous renseignements à la maison Bondis et Cie, 45, avenue de la Grande-Armée, Paris. (Conditions spéciales pour soirées et champs de courses.)

⁂

Allez 49, rue de Villiers, à Neuilly-sur-Seine, à la succursale des usines Léon Bollée du Mans. Vous y verrez les merveilles de mécanique que sont les châssis Léon Bollée, si justement réputés dans le monde entier.

⁂

Qui n'a pas essayé une des célèbres voitures Minerva ne sait pas ce que c'est que l'agrément de voyager en automobile. Il est facile de s'en convaincre en demandant un essai gratuit à la maison Outhenin-Chalandre (Gaëtan de Knyff, directeur), 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

⁂

Les voiturettes Sizaire et Naudin existent en quatre modèles répondant à des besoins différents. Le type classique si connu à 3,950 francs, le type course ou trois baquets 12 HP à 4,950 francs, le double-phaéton, carrosserie de luxe, à entrées latérales, à 5,200 francs. Paris, 79, rue Lourmel.

⁂

La nouvelle deux-cylindres Lorraine-Dietrich fut un des succès du dernier Salon. Construite avec les soins et la scrupuleuse conscience qu'apportent les ateliers de Lunéville-Argenteuil dans l'établissement de tous leurs modèles, ce nouveau châssis a pris la première place parmi les types similaires, abordables à toutes les bourses.

⁂

La bicyclette « Rivalta », merveille de mécanique, peut être livrée de suite à la Société des Etablissements Rivalta et Cie, 11, rue de Berri, à des prix extrêmes de bon marché.

AVIATION

M. Blériot s'entraîne
M. Paul Tissandier concourra en Champagne. — Un procès des Wright

Hier après midi, à Issy-les-Moulineaux, vers quatre heures. M. Blériot a commencé des essais d'aviation qui ont duré jusqu'à huit heures un quart.

Avec son monoplan n° 11, muni d'un moteur de 20 chevaux, il a fait de superbes vols, à 10 mètres de hauteur, parcourant plusieurs fois le tour du terrain de manœuvres.

M. Blériot a essayé ensuite son monoplan n° 12 avec lequel il a réussi seulement quelques petites envolées.

⁂

M. Paul Tissandier, recordman français de l'envol en aéroplane, avec un planement de 1 h. 1', sera à Douai le 10 juin, et de là à Reims pour participer à la grande semaine d'aviation en Champagne.

⁂

Les frères Wright intentent un procès à un de leurs compatriotes, M. Herring Curtis Ils revendiquent contre ce dernier le gauchissement des ailes, dont un brevet leur assure la propriété.

AÉRONAUTIQUE

Le « Zeppelin-II »

Des essais du *Zeppelin-II* viennent d'avoir lieu à Friedrichshafen, sur le lac de Constance. Ils avaient surtout pour but d'expérimenter les propulseurs et les gouvernails du nouveau dirigeable. L'aérostat s'est élevé à 400 mètres et a évolué pendant trois quarts d'heure. Le comte Zeppelin, qui conduisait le ballon, s'est déclaré satisfait des perfectionnements apportés.

TOURING-CLUB DE FRANCE

L'Excursion à Chambord

Le Touring-Club organise pour le dimanche 13 juin prochain, une grande excursion scolaire à Blois et Chambord qui comprendra deux groupes, dont un à bicyclette.

Ce groupe cycliste se rendra de Blois à Chambord par la vallée du Cosson. Le retour, après la visite du château et du parc, s'effectuera par les forêts de Boulogne et de Russy, soit 35 kilomètres au maximum.

Départ de Blois, à 1 h. 1/2 ; retour à 5 h. 1/2; allure moyenne : 12 kilomètres à l'heure.

Prix de l'inscription : 13 francs, de Paris à Paris, et 6 francs pour les excursionnistes rejoignant directement à Blois ou en cours de route.

Envoyer d'urgence les inscriptions ou demander le programme détaillé au Touring-Club, 65, avenue de la Grande-Armée.

BOXE

La boxe à Paris

Sam Langford — qui se réclame du titre de champion du monde — vient à Paris.

Il y vient pour se mesurer contre son frère bien noir, Sam Mac Vea.

⁂

Honey Mellody, qui se déclare en forme — enfin ! Mais que ne l'était-il quand il se mesura contre Willie Lewis — lance un défi à tous les 68 kilos.

Qui en veut ?

Frantz-Reichel.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Faillites

Gerin (Pierre), banquier, à Paris, boulevard de Courcelles, 86, demeurant rue Jean-Baptiste-Dumas, 21.

LA ROSE FRANCE PARFUM DE LA FLEUR HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré

LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR EST DE LENTHÉRIC

CRÈME SIMON
Sans rivale pour les soins de la peau.

Rêve d'Ossian
L. LEGRAND 11, Place de la Madeleine, PARIS.

AUTOMOBILES
HOTCHKISS
Bureaux : 23, Avenue des Champs-Elysées
Usine à St-DENIS (Seine).

VIOLETTE HOUBIGANT DERNIÈRE CRÉATION

Le BÉNÉDICTIN de SOULAC
est le meilleur DENTIFRICE.
Il assure une antisepsie absolue longtemps après son emploi et possède un parfum et une saveur très agréables.
Le Bénédictin est un Produit Français

BAIN DE PENNÈS
Hygiénique, Reconstituant, Stimulant
Remplace Bains alcalins, ferrugineux, sulfureux, surtout les Bains de mer.
Exiger Marque de Fabrique.— PHARMACIES, BAINS

"PNEU GOODRICH" supérieur au meilleur
MAISON DE GROS : 2, Rue Brunel, PARIS

Petites Annonces

La Ligne............................ 6 *francs*
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes 5 *francs*

Les Annonces à *3 francs la ligne* concernent
1° L'*Industrie* et les *Fonds de commerce;*
2° Les *Occasions*, l'*Enseignement*, les *Emplois* et les *Gens de maison;*
3° Les *Locations;*
4° Les *Pensions bourgeoises.*

La Ligne a trente-six lettres

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

MATINÉES

VENDREDIS DE FEMINA (THÉATRE FEMINA) : à 3 h., Mlle Georgette Leblanc, sur « l'Oiseau bleu ». Auditions. Faut. dep. 3 fr. (Tél. 528.68.)

THEATRE DES ARTS (Tél. 586.03). — 1 h. 3/4. — Répétition générale de : le Déchu ; l'Eclipse ; Aimée.

SOIREE

OPERA (Tél. 231.53). — 8 h. 0/0. — Monna Vanna; Javotte.
Samedi : *Siegried.*

FRANÇAIS (Tél. 102.23). — 8 h. 3/4. — Modestie ; Connais-toi.
Demain, même spectacle.

OPERA-COMIQUE (Tél. 416.55). — 8 h. 0/0. — Manon.
Samedi : *La Habanera ; Philémon et Baucis.*

ODEON (Tél. 811.42). — 8 h. 1/2. — Les Danicheff.
Demain, même spectacle.
Dimanche : *L'Arlésienne.*

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tél. 274.23). — 9 h. 0/0. — Soirée Catulle Mendès (gala).

VAUDEVILLE (Tél. 102.09). — 8 h. 3/4. — Le Bon Numéro ; la Retraite.

VARIETES (Tél. 410.50). — 8 h. 1/4. — Un Mari trop malin ; à 9 h. : le Roi.

RENAISSANCE. — 8 h. 3/4. — Le Scandale.

THEATRE REJANE (Tel. 238.78). — 9 h. 0/0. La Fille de Jephté ; à 9 h. 3/4, le Refuge.

NOUVEAUTES (Tél. 102.51). — 8 h. 3/4. — Répétition générale de Théodore et Cie.

PORTE SAINT-MARTIN (Tél. 437.53). — 8 h. 1/4. La Glu.

THEATRE LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE) (T. 129.09). — 9 h. 0/0. — Isadora Duncan.

GYMNASE (Tél. 102.65). — 8 h. 3/4. — La Joie du talion; à 9 heures, l'Ane de Buridan.

THEATRE ANTOINE. — Clôture annuelle.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 163.30). — 9 h. 0/0. — Effets d'optique ; le Premier Pas ; Nuit sicilienne ; la Cloison.

CHATELET (Tél. 102.87). (Saison russe.) — 9 h. Ivan le Terrible.

PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

ATHENEE (Tél. 282.23). — 8 h. 1/4. — Un Mariage à Londres ; le Greluchon.

THEATRE APOLLO (Tél. 272.21). — 8 h. 3/4. — La Veuve joyeuse.

AMBIGU (Tél. 436.31). — 8 h. 0/0. — La Jeunesse des Mousquetaires.

BOUFFES-PARISIENS (Tél. 145.58). — 8 h. 3/4. L'Impasse.

THEATRE DES ARTS (Tél. 586.03). — 8 h. 3/4. — Œuvre posthume ; l'Eventail de lady Windermère.

GRAND-GUIGNOL (Tél. 228.24). — 9h. — La Grande Mort ; le Bec de gaz ; le Délégué de la 3e section ; le Jeu de l'amour et des beaux-art ; Ce bon docteur.

TRETEAU ROYAL, 4, r. Caumartin (T. 294.44). — 9h. Tom ; Après nous ; le Fétiche ; Paris-Chichis.

CAPUCINES (Tél. 156.40). — 9 h. 0/0. — Pari-Sport ; Petite tâche ; Y a une suite.

THEATRE MEVISTO, 18, r. St-Lazare (Tél. 113.60). Clôture annuelle.

FOLIES-DRAMATIQUES (Tél. 437.01). — 8 h. 1/2. La Femme de feu.

COMEDIE ROYALE, 25, r. Caumartin (Tél. 307.36). Clôture annuelle.

TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 1/2. — La Mascotte.

CLUNY (Tél. 807.76). — 8 h. 1/2. — Wagon d'amour ; Cochon d'enfant ; le Billet de loterie.

DEJAZET (Tél. 274.91). — 8 h. 1/2. — L'Enfant de ma sœur.

THEATRE MOLIERE (Tél. 419.32). — Clôture annuelle.

PAILLARD. — SOUPERS LONDONIENS 6 shillings. Ts les vend. SOUPERS-GALAS des habits de coulr.

Exposition

SALON Arrivez à 10 h. Visitez la PEINTURE. Déjeunez au BUFFET, à midi. Visitez Gd PALAIS la SCULPTURE. *Thé élégant* à 4 heures.

EXPOSITION des CENT PORTRAITS, aux TUILERIES. Five o'clock exquis servi pr la mais. Rumpelmayer. Orchest. Rodolp. Berger.

Spectacles, Plaisirs du jour.

FOLIES-BERGERE (T. 102.59). — La *Revue des Folies-Bergère*, 22 tableaux, de M. P.-L. FLERS. 800 costumes : Le singe CONSUL PETER. (Castro à Paris) ; Claudius, Pougaud, Maurel, Marie Marville. Le ténor SALVATOR ROMAGNO. AUTOMATUS ? FOLIES-BERGERE

OLYMPIA Téléph. 244.68 (T. 244.68). 8h1/2. *Paris-Singeries*, rev. à gd spect. de Max DEARLY et MILLOT : Eth. Levey, Florido, Vilbert, etc. *M. et Mme X... ; le Prince Dollar*, nouv. ballet. ATTRACTIONS. OLYMPIA

MARIGNY *La Revue de Marigny*, 2 a., 17 tabl. Mmes Germne Gallois, M. T. Berka, Delmarès, MM. Gabin, Max Morel. Attract. diverses.

AMBASSADEURS. (Tél. 244.84). — CONCERT-RESTAURANT. Matinées jeudis, dimanches et fêtes.

ALCAZAR-MUSIC-HALL-RESTAURANT (Tél. 132-47). Spectacle-concert : Dranem ; les Haley's Juveniles, les 24 plus jeunes danseuses du monde ; les Tchin-Maa, fantaistes chinois, et Sahary-Djelli.

JARDIN DE PARIS Ch.-Elysées (T. 244.86). 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert-Promenade. — Cirque. — Attractions. — Bowling-Alleys. — Dimanches et fêtes matinées.

MOULIN ROUGE (Tel. 508.63). — Ts les soirs, à 10h, MAYOL, ds son répert.; la *Revue Nouvelle* : MM. Fred Pascal, Darlès, Mmes Elynett, Gillet, Dalba, etc.

PARISIANA (Tél. 156.70). — 8h1/2. — *Etrange aventure ; Ali Bébé ou les 40 voleuses :* Guerra, Mary Hett, Dutard. Partie conct Léric

CIGALE JARDIN D'ÉTÉ (T. 407.60). — *Amour et piston !* Mmes Allems, Martens, Delorge, Norton, Reyol, MM. Dorville, St-Paul, Bertho.

BARRASFORD'S ALHAMBRA, 50, rue de Malte. (T. 900.10). — 8h 1/2. — Les Bain Dears, Salerne, Clara Faurens, Juno Salno, Kartelli, Vict. Lejal, etc.

BOITE A FURSY (Tél. 285.10). — 9 h. 1/2. — FURSY. — *O. E. O. E.*, revue : Lyse BERTY, J. Moy, Mévisto aîné, Maëlec, Edmée Favart, Casa, Deyrmon, Rivers.

LUNE ROUSSE, *36, bd Clichy* (Tél. 587.48). 9h1/2. D. Bonnaud, Numa Blès, Lucy Pezet. *L'Epopée*, de Caran d'Ache.— *Chacun sa botte*, revue en vers.

LITTLE PALACE. — 9 h. — Mme Maguéra. — *Le Soleil sauvé ; Palace... aux femmes*, revue.

LA MAISON ELECTRIQUE, *24, bd Poissonnière.* La plus prodigse créations du siècle. Service domestique électriq. (de 2h à 6h et de 8h à 11h). Entrée 2f.

GRANDS MAGASINS DUFAYEL CONCERT ET CINEMATOGRAPHE tous les jours de 2 h. 1/2 à 6 h., sauf le dimanche.

THEATRE GREVIN. — A 3 heures et à 9 heures, *les Ingénus* et *l'Extra*. A 5 heures (jeudis, dimanches et fêtes), *le Pater* et *Chez la Somnambule.*

DIABLE-AU-CORPS *Place Pigalle* (T. 131.84) H. Enthoven, L. Boyer, R. Ferréol. *Allez au Diable !* rev. : S. Ellen, Fabiani.

NOUVEAU CIRQUE (Tél. 241.84). — 8 h. 1/2. — Attract. nouvles ; à 10h 1/2, *Cocoriquette*, fantais. com. et naut. en 2 tabx. Merc. jeud. dim. fêt. mat. 2h 1/2.

CIRQUE MEDRANO *Rue des Martyrs.* (Tél. 240.65). — 8h 1/2. Attractions nouvles. Mat. à 2h 1/2, jeudis, dim. et fêtes.

TABARIN BAL. — (Tél. 267.92). — Demain samedi : Fête des Fleurs.

MUSÉE GREVIN Palais des Mirages : le Temple hindou, la Forêt enchant.

TOUR EIFFEL Ouverte de 10h du matin à la nuit. 1er étag.: Restaurt-brasserie. Déjeuners 4f et à la carte. — Matin. dim. fêt. à 3h.

LUNA-PARK (Porte-Maillot), ouv. de 1h à minuit. — Water-chute. Secure railway. Entrée 1f dont droit à une attraction gratis.

ROYAUME DE LILLIPUT au JARDIN D'ACCLIMATATION, de 10h à 6h 300 nains dans leur ville naine. ATTRACT. DIVERSES.

ENGHIEN, 11 min. de Paris, 152 trains par jour. Etabliss t thermal, Casino, Théâtre, Concert.

AVIS MONDAINS

Déplacements et Villégiatures des Abonnés du « Figaro »

EN FRANCE

Mme la baronne Allard de Gaillon, à Samoreau.
M. H. Blancard, à Meudon,
Mme Bornot, à Vittel.
Mlle Brandès, château de Bouleville, par Beuzeville.
M. Champenois, à Chantelouze, par la Selle-Saint-Denis.
Mme Chevrier, à Saint-Loup, par Saint-Jean-de-Braye.
Mme la baronne Coulombier, à Contrexéville.
Mme Alf. Delaunay, à Chatou.
M. Henry, à Groslay.
M. Henri Hurier, à Crécy-sur-Serre.
Mme Jeannet, château des Murets, à la Queue-en-Brie.
M. C. Keller, à Vaucresson.
Mme F. Langweill, château de Courcelles, par Gif.
M. Lucas, à Châtillon-sous-Bagneux.
M. Lefèvre-Adhémar, à Fontainebleau.
M. Georges Meignen, à Garges.
M. Léon Milot, à Montfort-l'Amaury.
M. de Marcère, à Messei.
M. P. Pingault, à Vichy.
M. Léon Poirier, à Noisy-sur-Oise.
Mme Pouyanne, à Meritein, par Navarrenx.
Mme Siredey, à Rouen.
Mme Alphonse Scheffter, à Montmorency.
Mme Soudée, au château de l'Eglantine, par Jouy-en-Josas.

A L'ÉTRANGER

M. C. Bodley, à Pinner.
M. le duc de Croy, à Potsdam.
M. Emilio N. Casarès, à Londres.
Mme Paul Gintzburger, à Milan.
S. Exc. le comte Khevenhueller-Metch, au château Lana, à Lana.

ARRIVÉES A PARIS

M. et Mme Gabriel Bickart, Mme de Bioncourt, M. René Bizard, M. le baron de Dorlodot, Mme H. Germain, M. le comte Paul de Pourtalès.

Correspondance personnelle

AVIS — *Pour simplifier l'envoi des insertions de* CORRESPONDANCE PERSONNELLE, *nous délivrons des* BONS DE 6 FRANCS. *Chaque* BON *représente une Ligne.*

F. à G. 3. Merci nouvelles du 6 et précédente, désir. séjour favorable campagne. Amit., bais.

LECTURES

Annuaires

ANNUAIRE DES CHATEAUX — **ANNUAIRE DES CHATEAUX**

EDITION 1908-1909. — 35,000 noms et adresses de tous les propriétaires de châteaux de France, castels, domaines, etc., etc.
Classement par noms de propriétaires. — Classement par départements. ALBUM illustré de 300 gravures en couleur, plans.
PRIX............ 20 FRANCS.
LA FARE, édr, 55, Chsée-d'Antin. — Téléphone : 147.49. —

AVIS FINANCIERS

Convocations d'Actionnaires

SOCIÉTÉ DE L'HOTEL DE PARIS
ET SES ANNEXES A MONTE-CARLO

MESSIEURS les Actionnaires de la Société anonyme de l'Hôtel de Paris et ses Annexes, à Monte-Carlo, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le mercredi 16 juin 1909, à 10 h. du matin, au siège social, à Monte-Carlo, Hôtel de Paris.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'administration. — Rapport des commissaires. — Approbation des comptes de l'exercice 1908-1909 et fixation du dividende. — Nomination d'un administrateur et des commissaires. *Le Conseil d'administration.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

ADJUDICATIONS

Paris

HOTEL à PARIS **R. BALLU, 11** ter. Cce 470m env. M. à px 180,000. A adjug. s. 1 ench. Ch. not. 8 juin. S'ad. aux notaires rue Saint-Lazare, LEGAY, 93, et Moreau, 76.

MAISON à PARIS **R. BLEUE, 6** et rue Papillon, 3. Cce 379m. Rev. br. 21,663f. M. à px 190,000f. A adj. sr 1 ench. Chamb. not., 15 juin 1909. S'adres. Me DUHAU, not., 3, r. Laffitte.

ÉTUDES de Me MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, notaire à Paris, et de Me Beaudeau, avoué à Issoudun (Indre). ADJUDon en la Chambre des notaires, place du Châtelet, le 15 juin 1909, à midi :
PROPRIÉTÉ à BELLEVUE (S.-O.), *r. du Cerf, no 8, dite « MAISON MAURESQUE »*, superf. 1,134m90. M. à px 10,000f. *Voir les affiches.*

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS
DÉPÔT de la **COUR D'ALIGRE** *rues du Louvre, 12 à 16, St-Honoré, 123, 125 et Bailleul, 8, 10 et 14.* Cce 2,389m env. Partie louée 92,090f. Mise à px 2,400,000f. A adj. sr 1 ench. Ch. not. Paris, 15 juin. S'ad. à la Compie, r. Pierre-Haret, 3 et à Me MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, nre, 14, r. Pyramides.

FAILLITE DE LA COMPAGNIE DE VOITURES **L'URBAINE**
VENTE au Palais, à Paris, le 16 juin 1909, à 2 h.
PROPRIÉTÉ A PARIS
RUE EUGÈNE-CARRIÈRE
et rue Vauvenargues, 21, 23 et 25
DITE **DÉPOT DES BATIGNOLLES**
DE LA COMPAGNIE DE VOITURES L'URBAINE
Comprenant : Maison en façade sur rue, *rapport brut : 4,000 francs* environ. Construction à usage de bureaux d'habitation. Ecuries pour 922 chevaux, garage pour automobiles. Surface entièrement pavée. Immeubles par destination
CONTENANCE : **11.073m** ENVIRON
MISE A PRIX.............. 600,000 FRANCS
S'adresser à Mes GARNIER, avoué, 6, avenue du Coq, Delarue et Labat, avoués à Paris, et à Me Ponchelet, syndic de la faillite.

Environs de Paris

MAISONS-LAFFITTE PROPté *av. Bailly.* Cce 3,800m. M. à px 28,000f. Adjud. s. 1 ench. Ch. not. Paris 8 juin 1909. S'adress. Me PÉRONNE, not., 18, rue de la Pépinière.

VENTE au Palais, à Paris, 12 juin, 2 h., *en 8 lots :*
VILLA « LA CRIOLLA » à SURESNES (Seine), *r. des Raguidelles et chem. des Carrières.*

		Contces	Mises à px
1er lot.	UN TERRAIN.....	2,840m03	17,000f.
2e lot.	UN TERRAIN.....	2,841m28	17,000f.
3e lot.	UN TERRAIN.....	910m23	5,450f.
4e lot.	UN TERRAIN.....	1,047m90	6,250f.
5e lot.	UN TERRAIN.....	1,485m38	8,900f.
6e lot.	UN TERRAIN.....	710m00	4,250f.
7e lot.	UN TERRAIN.....	7,505m22 avec	

MAISON D'HABITATION au milieu du jardin, glacière, serre, fruits, vacherie, pavill. concge, hang. et dép. M. à p. 60,000f.
8e lot : **USINE** et TERRAIN, cce 913m19, ss-sol, 1 étage, gren. av. imm. par dest. et dép. M. à p. 104,000f. S'ad. Mes GOIRAND. Plaignaud, de Cagny, av.

Bains de mer

VILLERS-sr-MER. Propté dite *Villa La Sauvagère.* Cce 3 hect. 50. M. à p. 60,000f. *Vue merveilleuse.* A adjug. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 8 juin 1909. S'adr. Me HOCQUET, not., 5, quai Voltaire, Paris.

VENTES A L'AMIABLE

Province

SOLOGNE *A vend. à l'am.* TERRE de 700h, gare d'express, à 3h de Paris. CHATEAU moderne, grand confort, terrasse, vue panoramique exception. Rivières, belle chasse et pêche. S'adr. Me DELAVANNE, notaire, Salbris (L.-et-Ch.).

VENTES ET LOCATIONS

VENTES DE PROPRIÉTÉS

Province

A Vendre, en Normandie : 1o PROPRIÉTÉ à usage d'hôtel, pension de famille, située en face la mer ; 2o VILLA av. beau jardin ; 3o PETITE FERME av. dépend., contence 6,000m. Px 70,000f. 14599
PETITJEAN, 9, R. DES HALLES

Etranger

IMMENSE **SAPINIÈRE** av. forêts de PINS près chemin de fer, *à vendre.* Le profit sera de 40,000,000 de fr. S'adr. personnellt à M. A. ZARWANITZER, Leopol, Galicie, Bernsteina 15.

LOCATIONS

Paris

BELLE OCCASION. — Fam. quitt. Paris du 15 juin au 15 sept., dés. louer son Appartt meublé, au 1er, bould St-Germain, 22 : 4 ch., salon, salle à mang., etc.

Environs de Paris

ST-CLOUD *A louer* ou *à vendre*, MAGNIFIQUE VILLA « LA PASSERELLE », avenue de Suresnes, 15, à Saint-Cloud. Tout le confort moderne. Belle réception, 8 chambres de maîtres, salles de bains, etc. Le tout artistiquement meublé. Communs très complets. Jardins de 2,000 mètres. — S'y adresser.

Bords de la Mer

A LOUER ou à vend. **DIEPPE Gde VILLA** MEUBLÉE VUE SUPbe sur la mer. Contce 11 hect. S'adr. à l'agence Mallet, à Dieppe, et à MM. LANGLOIS et LIOGIER, 4, rue d'Astorg, à Paris, *qui délivreront permis de visiter.*

MAISONS RECOMMANDÉES

Objets artistiques

TAPISSERIES ANCIENNES, Meubles et Sièges anciens. — LEMAIRE, 7, rue Caumartin.

Médecine, Pharmacie

LE MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

Alimentation

MENU
Printanier Royal
Brochet au bleu sauce Nantua
Culotte de bœuf Flamande
Dindonneau truffé rôti
Salade
Petits pois au beurre
Glace Ami-Fritz
Gaufrettes à la vanille
Fruits
Café
Anisette Wynand Fockink
VINS
Royal Saint-Marceaux

OCCASIONS

Ventes, Achats, Echanges

A VENDRE. Mobilier complet, MAPLE. S'adr. au concierge du 114, av. Champs-Elysées, 9 h. matin.

AVIS COMMERCIAUX

Industrie, Fonds de Commerce

SITUATION EXCEPTIONNELLE
Dans la plus riche ville de la Côte-d'Azur
Importante MAISON de **BLANC** TROUSSEAUX et LINGERIE de **LUXE** tenue pr. de 50 a. par vendr qui se retire apr. fortne. Vast. magas. et appartem., loyer 12,000f, bail 21 a. Affaires actuelles **200.000** fr. laissant net **30.000** fr. de bén. à aug. Client. aristoc. et étrang. Marchand. à volonté. Prix dem. 200,000f. Mettra au courant. 14590
PETITJEAN, 9, R. DES HALLES

APRÈS FORTUNE Portes de Paris **BAINS-LAVOIR** Situation exceptlle. Install. modne, 130 plac., 6 essor., 3 barbot., 56 séch., mach. à vapeur, moteur dynamo, 26 cab. de bains, 32 baign., sall. de douch. Loy. 10.500f, sous-locat. 8,400f. Aff. 90,000f. Bén. net 40,000f. Px 300,000f. 8006
PETITJEAN, 9, R. DES HALLES

HOTELS RECOMMANDÉS

ALLEMAGNE

BERLIN. — HOTEL KAISERHOF
WILHELM PLATZ. — CENTRE MONDAIN

BADENWEILER. 11, Forêt-Noire. *HOTEL ROEMERBAD.* Maison de 1er ordre. Tout confort moderne. Excellente cuisine franç. Restaurant-terrasse. 2 grands halls. Auto-garage. Pension dep. mk. 8. — JONER frères, propr.

BAD-BOLL *(Forêt-Noire)*, HÔTEL KURHAUS Situation magnifiq. dans la vallée pittoresq. de la Wutach. *Excell. pêche de la truite*, réserv. aux hôtes de l'hôtel. S'ad. au ppre P. BOGUER.

BAD KISSINGEN *HOTEL MÉTROPOLE* 1er ordre. Tout confort mod. Pens. Prix mod. A. LUCKE, propre.

SUISSE

HOTEL ET PENSION **KALTENBRUNNENSAGE**
1.215 mètres d'altitude
OBERLAND BERNOIS (SUISSE)
NOUVELLE MAISON confortable avec plusieurs petits chalets situés sur la route qui mène à Grindelwald, par la Grande-Scheidegg ; à 1 h. 1/2 de Meiringen. Magnifique vue sur les montagnes et les glaciers, au milieu de forêts de sapins. Prix de pension depuis 5 francs. Lumière électrique, Poste et Téléphone. — De plus amples renseignements par la FAMILLE HUGGLER.

FRANCE

NICE - TERMINUS-HOTEL
REMIS A NEUF. *Chauffage à eau chaude partout*

AVIS — EN FRANCE, *les Annonces de Villes d'eaux, Hôtels et Casinos jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de* 15 *insertions par mois.*

VOYAGES ET EXCURSIONS

Paquebots

MOUVEMENT

Hambourg, 25 mai.
SAN NICOLAS (Hamb.-Amer. Li.), Centre Brésil-Hambourg, est arrivé.

Marseille, 25 mai.
ERNEST-SIMONS (C. M. M.), venant de l'Indo-Chine et du Japon, est arrivé à 7 h. soir.

Marseille, 26 mai.
DJEMNAH (C. M. M.), venant de Madagascar, est arrivé à 5 h. matin.

Shanghaï, 26 mai.
YUNNAN (C. M. M.), allant en Extrême Orient, est arrivé à 10 h. matin.

Montevideo, 26 mai.
YANG-TSÉ (C. M. M.), venant du Brésil et de La Plata, est parti à 3 h. soir.

Lisbonne, 26 mai.
MAGELLAN (C. M. M.), venant du Brésil et de La Plata, est parti à midi.

Madère, 26 mai.
RIO-PARDO (Hamb.-Amer. Li.), Nord-Brésil-Hambourg, est parti.

Santos, 26 mai.
RIO-NEGRO (Hamb.-Amer. Li.), Hambourg-Centre Brésil, est arrivé.

Ténériffe, 26 mai.
PARANAGUA (Hamb.-Amer. Li.), Hambourg-Sud-Brésil, est parti.

Bremen, 26 mai.
CAP-VERDE (Hamb.-Amer. Li.), Centre-Brésil-Hambourg, est arrivé.

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN TOURAINE
AUX CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE
et aux stations balnéaires
de la ligne de St-Nazaire au Croisic et à Guérande

1er ITINÉRAIRE
1re classe : 86 francs | 2e classe : 63 francs
Durée : *30 jours*, avec faculté de prolongation.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours, Loches, et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

2e ITINÉRAIRE
1re classe : 54 francs | 2e classe : 41 francs
Durée : *15 jours*, sans faculté de prolongation.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours, Loches, et retour à Tours, Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

CARTES D'EXCURSIONS EN TOURAINE

CES cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

ELLES donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

LEUR validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation, à deux reprises, de 15 jours, moyennant supplément.

DES cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE SAINT DE DEMAIN : *Saint Maximin.*

Mariages

GENT. DAME, br., situat. 2,000f, ép. Mr 45 à 50 a., situat. 5 à 6,000. Ne rép. qu'à lett. sig. Ec. *Figaro*, A.P.38.

DEMOISlle étrangère, 18 a., dot 2 millions espèces. S'adres. Mme BOUVIER, 54, r. Dunkerque (30e ann.).

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Gens de Maison

JEUNE MÉNAGE venant province, valet et cuisinre, bnes référ., dés. place. E. G., 10, aven. Wagram.

Imprimeur-Gérant : QUINTARD.

Paris, Imprimerie du *Figaro*, 26, rue Drouot.

APOLLO
LE ROI DES RASOIRS
Le plus court chemin du Rasoir à la Barbe c'est la lame courbe!
EN WAGON
EN BATEAU
DEBOUT ASSIS COUCHÉ
ON PEUT SE RASER
FACILEMENT RAPIDEMENT ET DE PRÈS
le demander dans toutes les Bonnes Maisons.
EN ECRIN AVEC 12 LAMES 20F
REPASSEUR AUTOMATIQUE 5F
EN GROS à la Fabrique
Sté Gle de Coutellerie & Orfèvrerie
31, Rue Pastourelle, PARIS

PRET A TOUS de suite sans frais, sur Hypothèque, assurance, usufruit, nue-propriétés, succession, discrétion. BANQUE CENTRALE FONCIÈRE, 2, r. St-Lazare.

PRET sans frais à Officiers, Fonctionnaires et à TOUS s' SIGNAT. Bque ANDRIEU, 70, r. Lafayette, Paris.

CATALOGUE FRANCO
MALLES LAVOET
175, Boulevard HAUSSMANN
PRIX : 50 frs

DIVORCE *séparations, recherches et enquêtes discrètes, affaires de famille. Consultations. Conseils.* S'ad. de Confiance à M. BODIER, 65, rue de Rivoli (27e année).

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par traitement scientifique inoffensif. Ouvrage explicatif gratis s. demande. Dr ORHINY, 20, r. Richer, Paris. Affections *nerveuses, voies urinaires, estomac* et autres *maladies*. *Consultations :* Mardi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

PHARMACIES DE FAMILLE
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
A l'usage des Châteaux, Villas, Usines Chantiers, Mairies, Presbytères, Pensions Couvents, Officiers de terre et de mer.
MODÈLES SPÉCIAUX pour *Automobilistes, Cyclistes, Explorateurs.*
(MÉDAILLES DE BRONZE, ARGENT VERMEIL ET OR)
Envoi franco du catalogue illustré (50 modèles)
PHARMACIE NORMALE,
19, rue Drouot, Paris.

IMPORTANTE COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE offre situation administrative et d'avenir à un homme honorable, actif et intelligent disposant de **50,000 francs.** **Traitement annuel, fixe, 6,000 francs pour début.** Intérêt du capital 5 0/0 *net. Participation aux bénéfices.* — Pourrait convenir à **Officier en retraite ou démissionnaire.** Pour renseignements, écrire, avec références, à M. le colonel Ch. V., 30, rue Saint-Georges, Paris.

MARCHÉS FINANCIERS

Mémento. — A Paris, le marché demeure calme. — Marché irrégulier à Londres, indécis à Berlin.

Paris, 27 mai.

L'approche de la liquidation et des fêtes de la Pentecôte continue à exercer quelque influence sur le marché, en déterminant des réalisations de bénéfices et en raréfiant les affaires ; mais la confiance du public dans le sérieux du mouvement de reprise est telle que ces offres n'ont pas grande influence sur les cours : les ventes se trouvent, en effet, très facilement absorbées et dès qu'un tassement se constate, les acheteurs nouveaux s'empressent de profiter de l'occasion qui leur est offerte. Nous en avons eu la preuve dans ce fait que les tendances générales — indécises pendant la plus grande partie de la séance — se sont relevées en clôture et que les derniers cours ont été à peu près les plus hauts de la journée.

Les réalisations que nous venons de signaler ont eu, d'ailleurs, ce grand avantage d'avancer singulièrement le travail de la liquidation. D'aucuns ont craint, en raison du brusque mouvement de hausse qui s'est produit dans le courant du mois, que les positions ne soient un peu trop chargées, et les taux de reports dont on parle déjà sont, en effet, supérieurs à ceux précédemment pratiqués. Ce fait ne signifie pas qu'il y ait surabondance de positions, et l'on sait, du reste, que les périodes de grande activité entraînent forcément un renchérissement de l'argent. Il est fort admissible qu'en présence de l'animation actuelle, les disposeurs de capitaux éprouvent le légitime désir d'obtenir des conditions meilleures que celles qui leur étaient faites jusqu'ici : les acheteurs en bénéfices ne trouveront certainement par ces prétentions exagérées.

Le bilan de la *Banque de France* est, cette semaine, sous l'influence des opérations de fin de mois, qui grossissent le portefeuille de plus de 100 millions. D'autre part, la persistance du change favorable a provoqué de nouvelles importations d'or ; de là, une nouvelle augmentation de 26 millions dans l'encaisse constituée en métal jaune.

L'approche de l'échéance de fin de mois influe également sur le bilan de la *Banque d'Angleterre*, mais avec moins d'intensité ; toutefois, la proportion de la réserve aux engagements s'abaisse un peu et se fixe à 47,84 0/0. L'état des changes n'a pas d'action sur l'encaisse, tous les prélèvements de l'étranger étant effectués sur le marché libre.

Notre *3 0/0* termine à 97 77.

Les fonds d'Etat étrangers sont soutenus ; l'*Extérieure espagnole* clôture à 98 80 ; le *Portugais 3 0/0*, à 64 30 ; le *Serbe 4 0/0*, à 84 45 ; le *Turc unifié*, à 93 15.

Les fonds russes demeurent sans grandes variations ; le *4 0/0 consolidé* cote 89 80 ; le *4 0/0 1901*, 88 60 ; le *3 0/0 or 1891*, 74 85 ; le *3 0/0 or 1896*, 72 70 ; le *5 0/0 1906*, 101 50 ; le *4 1/2 0/0 1909*, 96 35.

Les *Lots du Congo* sont fermes à 92 50.

Les grands établissements de crédit sont bien tenus aux environs de leurs cours précédents ; la *Banque de Paris* se traite à 1,650 ; le *Crédit lyonnais*, à 1,236 ; le *Comptoir d'escompte*, à 718 ; le *Crédit foncier*, à 750 ; la *Société marseillaise*, à 818 ; la *Société générale*, à 669 ; la *Banque française*, à 260 ; le *Crédit mobilier*, à 122 ; la *Banque de l'Union parisienne*, à 828.

Les valeurs industrielles sont indécises et se retrouvent généralement au-dessous de leurs cours précédents, la *Thomson*, à 709 ; les *Etablissements Orosdi-Back*, à 218.

Toujours peu d'affaires dans le groupe des chemins français : l'*Est* se traite à 914 ; le *Lyon*, à 1,318 ; le *Nord*, à 1,757 ; l'*Orléans*, à 1,361 ; l'*Ouest*, à 937.

Le *Métropolitain* reste inchangé à 514 ; le *Nord-Sud* revient à 329.

Les valeurs d'électricité restent sans grandes variations : les *Ateliers de Constructions électriques du Nord et de l'Est* (Jeumont), à 310 ; les actions de la *Société d'électricité de Paris*, à 431 ; les obligations 4 0/0, à 491 ; l'*Eclairage électrique*, à 261.

Dans le compartiment des valeurs étrangères, les banques sont en progrès : la *Banque d'Athènes* cote 124 ; la *Banque centrale mexicaine*, 469 ; la *Land Bank of Egypt*, 215.

Le *Rio* clôture 1,966, après 1,979 au plus haut et contre 1,975 hier ; la *Central Mining* est ferme à 444.

Les valeurs industrielles russes sont hésitantes : la *Briansk*, à 276 ; la *Sosnowice*, à 1,562 ; les *Naphtes de Bakou*, à 792.

Les chemins espagnols sont plus calmes : *Saragosse*, 415 ; *Nord de l'Espagne*, 343 ; *Andalous*, 200.

Les obligations 5 0/0 du chemin de fer de *Rosario à Puerto-Belgrano* sont à 485 50.

Les obligations 5 0/0 du *Chemin de fer de Goyaz* terminent à 433.

Bourses étrangères

Londres, *27 mai*, 5 h. 20. — Marché calme. Consolidés peu traités. Chemins anglais lourds de nouveau. Fonds étrangers offerts. Valeurs cuprifères fermes, en particulier le Rio-Tinto. Valeurs américaines animées, mais irrégulières ; l'Erié, le Louisville, l'Union Pacific sont fermes, mais l'Atchison, le Missouri, le Pennsylvania sont plus lourds.

Berlin, *27 mai*, 3 h. 15. — Bourse indécise. Fonds allemands et prussiens calmes. Fonds étrangers généralement lourds. Groupe américain délaissé. Valeurs de banques offertes, notamment la Disconto, la Deutsche Bank et la Handels. Chemins autrichiens fermes. Valeurs industrielles et de charbonnages irrégulières. On a demandé la Bochumer, mais offert la Laura, la Harpener, la Gelsenkirchen.

Vienne, *27 mai*, 3 h. 10. — Marché soutenu. Fonds austro-hongrois fermes. Crédit mobilier un peu mieux ; Chemins autrichiens en avance ; Laenderbank bien tenue ; Alpines en petite plus-value.

Bruxelles, *27 mai*, 4 h. 58. — Après un début hésitant, le marché a clôturé dans d'assez bonnes conditions. Le Rio est resté à son cours d'hier. Les valeurs de charbonnages et de sidérurgie se sont alourdies.

Rome, *27 mai*, 4 h. 25. — Les affaires se développent avec un entrain qui fait entrevoir une tendance excellente.

Madrid, *27 mai*, 4 h. 30. — La liquidation, qui s'annonçait facile ces derniers jours, devient un peu plus laborieuse. Le change s'inscrit à 11 25.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

CHERRYVALE, OKLAHOMA AND TEXAS RAILWAY. — Rappelons que c'est demain 29 mai que sera close la souscription aux guichets de la Banque Parisienne des Fonds publics, 16, place Vendôme, des obligations 5 0/0 or, première hypothèque, de la « Cherryvale Oklahoma and Texas Railway ». Le prix d'émission est de 87 fr. 50 pour les coupures de 100 fr. et de 437 fr. 50 pour les coupures de 500 fr. Le placement net d'impôts ressort ainsi à 6 0/0, payable en quatre coupons trimestriels.

EMPRUNT DU NICARAGUA. — Le prix d'émission de cet emprunt dont nous avons déjà parlé est fixé à 93 1/2 0/0, payable comme suit :
100 francs en souscrivant,
Et le solde à la répartition.
On souscrira le 4 juin et, dès maintenant, par correspondance, en adressant le montant du premier versement, à la Banque Commerciale et Industrielle, 25, rue de Clichy, à Paris.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. — Les recettes de la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens ont atteint, pour la décade allant du 1er au 10 mai, le chiffre de 741,330 francs, ce qui porte à 8,635,014 francs le total des recettes depuis le 1er janvier. Durant la même période de 1908, les recettes s'étaient élevées à 8,029,687 francs, soit une augmentation de 605,327 francs en faveur de 1909.

Dern. reven	DÉSIGNATION DES VALEURS	Cours de clôture d'hier	Cours de clôture d'auj.	Différ. constat.
	FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS			
3 fr.	3 0/0 Perpétuel.....C	97 70	97 80	+.. 10
3 »	— T	97 80	97 77	—.. 03
3 »	3 0/0 Amortissable C	98 25	98 25	.. ..
3 »	— T	98 05	98 37	+.. 32
15 »	Obligation Tunis 3%...C	460 ..	460 50	+.. 50
2 50	Annam-Tonkin 2½ %.. »	80 15	80 30	+.. 15
2 50	Madagascar 2½ % 1897.. »	81 ..	80 50	—.. 50
3 »	— 3% 1903-05. »	91 50	... .	.. ..
15 »	Afriq. Occident. 3% 1903. »	453 .	450 ..	—.3 ..
15 »	Algérie 3% 1902.......... »	444 50	446 50	+.2 ..
17 50	Indo-Chine 3½ % 1899... »	470 ..	467 ..	—.3 ..
15 »	— 3% 1902..... »	414 50	412 25	—.2 25
20 »	Ville de Paris 1865 4%.. »	548 ..	546 ..	—.2 ..
12 »	— 1869 3%.. »	500 ..	... ..	.. ..
12 »	— 1871 3%.. »	409 50	408 ..	—.1 50
20 »	— 1875 4%.. »	547 75	550 ..	+.2 25
20 »	— 1876 4%.. »	546 50	546 ..	—.. 50
10 »	— 1892 2½ % »	368 ..	367 75	—.. 25
10 »	— 1894-96 2½	367 50	367 50	.. ..
10 »	— 1898 2%.. »	421 50	423 ..	+.1 50
10 »	— 1899 Métr. »	408 ..	... ..	.. ..
12 50	— 1904 2½ % »	415 ..	414 25	—.. 75
11 »	— 1905 2¾ % »	393 25	393 ..	—.. 25
12 »	Ville de Marseille 1877. »	412 ..	410 50	—.1 50
3 »	— de Lyon 1880 3%.. »	111 50	111 ..	—.. 50
	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT ET OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER			
100 66	Banque de France.....C	4286 ..	4290 ..	+.4 ..
52 12	— d'Algérie....... »	1530 ..	1530 ..	.. ..
47 50	— de l'Indo-Chine »	1424 ..	1424 ..	.. ..
8 35	— d'Athènes..... T	123 ..	124 ..	+.1 ..
51 13	— Nle du Mexique »	1071 ..	1070 .	—.1 ..
28 31	— Centrle Mexicc. »	468 .	469 ..	+.1 ..
22 50	— Ottomane...... »	726 ..	727 ..	+.1 ..
15 p.	— Esple de Crédit C	302 ..	... ..	. ..
18 p.	— Hyp d'Espagne »	719 ..	.. ..	.. ..
60 »	— Paris-Pay-Bas T	1649 ..	1650 ..	+.1 ..
40 »	— Union Parise..C	834 ..	826 ..	—.8 ..
12 50	— FrançCom.Ind T	262 ..	260 ..	—.2 ..
25 24	— des Pays autr. »	481 ..	... ..	.. ..
11 30	Land Bank of Egypt... »	214 ..	215 ..	+.1 ..
42 50	Compie Algérienne....C	1029 .	1029 ..	.. ..
» »	— FrancMin.d'Or T	87 50	87 ..	—.. 50
30 »	Comptr natl d'Escompte »	718 ..	718 ..	.. ..
55 »	Crédit Lyonnais .... »	1235 ..	1236 ..	+ 1 ..
14 37	— Industl & Coml.C	698 ..	698 ..	.. ..
6 25	— Mobilier Franç.T	122 ..	122 ..	.. ..
25 »	— Foncier Egypt.C	752 ..	750 ..	—.2 ..
15 »	Association minière..T	276 ..	274 ..	—.2 ..
» »	Central Mining......... »	449 ..	444 ..	—.5 ..
16 25	Société générale....... »	668 ..	... ..	.. ..
20 »	Crédit foncier actions... »	747 ..	750 ..	+.3 ..
13 »	Oblig.comles 2.60% 1879.C	485 25	486 ..	+.. 75
15 »	— 3% 1880. »	507 ..	503 75	—.3 25
12 »	— 3% 1891. »	399 50	399 ..	—.. 50
13 »	— 2.60% 1892. »	459 25	457 ..	—.2 25
13 »	— 2.60% 1899. »	474 .	476 50	+.2 50
15 »	Oblig.foncres 3% 1879. »	504 50	504 25	—.. 25
15 »	— 3% 1883. »	437 ..	436 50	—.. 50
13 »	— 2.60% 1885. »	464 50	463 25	—.1 25
14 »	— 2.80% 1895. »	480 ..	478 ..	—.2 ..
15 »	— 3% 1903. »	500 50	501 ..	+.. 50
» »	— 3% 1909. »	262 75	263 ..	+.. 25
» »	Bons à lots 100 fr. 1887. »	70 ..	70 ..	.. ..
15 »	Obl.B.hypothre 1,000 fr. »	582 .	.. ..	.. ..
	ACTIONS CHEMINS DE FER			
30 »	Bône à Guelma........C	681 ..	680 ..	—.1 ..
22 50	Départementaux 3%... »	665 ..	.. ..	.. ..
35 50	Est.................. »	910 ..	914 ..	+.4 ..
15 50	— Action de jouissance... »	403 ..	403 ..	.. ..
30 »	Est-Algérien.......... »	700 ..	700 ..	.. ..
19 »	Métropolitain de Paris »	514 ..	513 50	—.. 50
3%	— Nord-Sud »	334 ..	332 ..	—.2 ..
50 »	Midi.................. »	1157 ..	1158 ..	+.1 ..
25 »	— Action de jouissance.... »	594 ..	595 ..	+.1 ..
72 »	Nord.................. T	1750 ..	1757 .	+.7 ..
56 »	— Action de jouissance.... C	1350 ..	1346 50	—.3 50
59 »	Orléans............... »	1370 ..	1361 ..	—.9 ..
44 »	— Action de jouissance.... »	946 50	950 ..	+.3 50
38 50	Ouest................. »	936 ..	937 ..	+.1 ..
21 »	— Action de jouissance.... »	475 ..	474 ..	—.1 ..
28 75	Ouest-Algérien (r.à 600 f) »	667 50	665 ..	—.2 50
57 »	Paris-Lyon-Méditerr. T	1318 ..	.....	.. ..
1 35	Andalous.............. »	204 ..	200 ..	—.4 ..
33 »	Autrichiens-Hongrois C	783 ..	790 ..	+.7 ..
10 »	Congo supr aux gds lacs. »	301 ..	300 ..	—.1 ..
» »	Sud-Autrichn Lombardn. »	115 ..	115 ..	.. ..
30 lir.	Méridionaux d'Italie.. »	702 ..	707 ..	+.5 ..
10 p.	Nord de l'Espagne..... T	346 ..	343 ..	—.3 ..
» »	Portugais............. C	321 ..	... ..	.. ..
16 p.	Saragosse............. T	418 ..	415 ..	—.3 ..
	OBLIGATIONS CHEMINS DE FER			
15 »	Bône à Guelma........C	436 ..	434 50	—.1 50
15 »	Départementaux 3%... »	424 ..	... ..	.. ..
25 »	Est 52-54-56,5% (r. 650 f.).. »	665 25	665 50	+.. 25
15 »	— 3%.......... »	446 ..	446 .	.. ..
15 »	— 3% nouvelles .... »	438 50	438 50	.. ..
12 50	— 2½ %......... »	399 50	397 50	—.2 ..
15 »	Est-Algérien 3%...... »	432 75	... ..	.. ..
15 »	Midi 3%.............. »	439 75	439 ..	—.. 75
15 »	— 3% nouvelles........ »	436 50	437 50	+.1 ..
15 »	Nord 3%.............. »	445 25	447 ..	+.1 75
15 »	— 3% nouvelles........ »	440 50	441 ..	+.. 50
12 50	— 2½ % (r. à 500 fr.)... »	402 75	402 25	—.. 50
15 »	Orléans 3%.......... »	443 ..	443 25	+.. 25
15 »	— 3% nouvelles ..... »	437 25	437 ..	—.. 25
12 50	— 2½ % (rem. à 500 f.) »	393 25	393 25	.. ..
15 »	Ouest 3%.......... »	439 ..	439 50	+.. 50
15 »	— 3% nouvelles .... »	434 ..	435 75	+.1 75
12 50	— 2½ %............ »	394 75	393 50	—.1 25
15 »	Ouest-Algérien 3%..... »	430 25	430 ..	—.. 25
15 »	Dauphiné 3% .... »	439 ..	438 ..	—.1 ..
15 »	P.-L.-M. Fus. anc. 3%. »	441 25	441 ..	—.. 25
15 »	— Fus. nouv. 3% »	437 ..	436 50	—.. 50
25 »	Méditer. 5% (r. à 625 f.) »	646 50	646 50	.. ..
15 »	— 3% .... »	439 50	439 50	.. ..
15 »	Paris-Lyon 3% 1855.. »	439 50	437 50	—.2 ..
12 50	P.-L.-M. 2½ % .... »	392 ..	394 25	+.2 25
15 »	Sud de la France.......C	426 50	426 50	.. ..
15 »	Andalous 3% 1re Série.... »	339 ..	339 ..	.. ..
15 »	— 3% 2e — »	338 ..	337 ..	—.1 ..
15 »	Asturies 1re hypothèque... »	376 ..	376 50	+.. 50
15 »	Autr.-Hongr. 3% 1re hyp. »	432 ..	431 25	—.. 75
14 33	Damas-Hamah........... »	307 ..	307 ..	.. ..
15 »	Goyaz (Brésil) 5%...... »	433 ..	... ..	.. ..
15 »	Lomb. 3% (Sud-Autr.) anc... »	294 ..	294 ..	.. ..
15 »	— nouv.. »	289 ..	289 50	+.. 50
15 »	Madrid-Sarag. 3% 1re hyp. »	398 ..	399 ..	+.1 ..
15 »	— 3% 2e hyp. »	393 ..	393 ..	.. ..
15 »	Saragosse-Cuenca 3e h. »	392 ..	392 ..	.. ..
15 »	Nord-Espag. 3% 1re hyp. »	392 ..	... ..	.. ..
15 »	— 3% 2e hyp.. »	384 ..	382 50	—.1 50
15 »	Pampelune Spécial. 3% »	377 ..	376 ..	—.1 ..
15 »	Portugais 3% priv. 1er rang »	363 ..	360 ..	—.3 ..
20 »	Russes 4% 1903.......... »	438 ..	435 ..	—.3 ..
15 »	Saloniq.-Constantinop. »	434 50	434 ..	—.. 50
20 »	Smyrne-Cassaba 1894.. »	469 ..	472 ..	.. ..
20 »	— 1895.. »	452 ..	450 ..	—.2 ..
25 »	Victoria à Minas 5%... »	450 ..	450 ..	.. ..
	ACTIONS INDUSTRIELLES & DIVERSES			
25 »	Aciéries de France....C	509 ..	520 ..	+11 ..
50 »	— de Longwy... »	1160 ..	1169 ..	+.9 ..
50 »	— de Micheville »	1342 ..	1340 ..	—.2 ..
75 »	At. & Chant. de la Loire »	1790 ..	1780 ..	—10 ..
45 »	Ch. & Atel. de St-Nazaire »	985 ..	982 ..	—.3 ..
40 »	Agence Havas.......... »	895 ..	898 ..	+.3 ..
15 »	Bateaux Parisiens...... »	245 ..	245 ..	.. ..
2 03	Briansk............. T	276 ..	276 ..	.3 .
151 71	Canal de Suez........ »	4790 ..	4795 ..	+.5 ..
71 38	— Part de fondatr C	2175 ..	... ..	.. ..
123 71	— Société civile... »	3574 ..	3540 ..	—34 ..
25 34	— 5mes......... »	711 ..	708 ..	—.3 ..
126 71	— Actions jouiss. »	4120 ..	... ..	.. ..
35 »	Compe Franc. d. Métaux »	699 ..	699 ..	.. ..
55 »	Société de Penarroya. »	1215 ..	1215 ..	.. ..
86 »	Compe Génle des Eaux »	1915 ..	... ..	.. ..
12 »	— Génle Transatl. »	222 ..	223 ..	+.1 ..
20 »	— Havraise ..... »	401 50	404 50	.. ..
» »	— Chargrs réunis. »	490 ..	490 ..	.. ..
17 »	— Wag.-Lits ord...T	358 ..	356 ..	—.2 ..
17 »	— priv.... »	375 ..	... ..	.. ..
100 »	— Contintle Edison C	1420 ..	1418 ..	—.1 ..
16 50	— Intle Téléphones »	349 ..	342 50	—.6 50
20 »	Docks de Marseille.... »	392 50	392 50	.. ..
80 »	Eaux thermles de Vichy »	2275 ..	2275 ..	.. ..
40 »	Etablissemts Cusenier. »	601 ..	606 ..	+.5 ..
» »	— Decauville »	43 ..	44 ..	+.1 ..
80 »	— Duval...... »	1274 ..	1270 ..	—.4 ..
27 50	Figaro ex-c-14, 17f50 r av 09 »	518 ..	518 ..	.. ..
25 »	Fives-Lille............ »	629 ..	634 ..	+.5 ..
55 »	Forg. & Ac. de la Marine »	1420 ..	... ..	.. ..
85 »	— du N. & de l'Est »	1930 ..	1930 ..	.. ..
55 »	Fs & Chs de la Méditerr. »	1210 ..	1210 ..	.. ..
18 »	Grand-Hôtel........... »	260 ..	260 ..	.. ..
7 50	Gd Moulins de Corbeil »	138 ..	... ..	.. ..
80 »	Schneider & Cie Creusot »	1940 ..	1928 ..	—11 ..
15 »	Soc. mét. de Montbard. »	200 ..	197 ..	—.3 ..
60 »	Gaz Central............ »	1495 ..	1495 ..	.. ..
30 »	Magasins Gén. de Paris »	626 50	627 ..	+.. 50
150 »	Boléo................. »	4210 ..	4210 ..	.. ..
50 »	Mokta-el-Hadid 500 p.. »	1633 ..	1634 ..	+.1 ..
» »	Messageries Maritim. »	172 ..	168 ..	—.4 ..
12 50	Malfidano.............. »	615 ..	600 ..	—15 ..
» »	Omnibus de Paris.....T	1395 ..	1395 ..	.. ..
14 »	Orosdi-Back .... »	223 ..	220 ..	—.3 ..
7 50	Tramways-Sud........ »	180 ..	178 ..	—.2 ..
22 50	Petit Journal.........C	390 ..	... ..	.. ..
60 »	Petit Parisien part bén.. »	919 ..	921 ..	+.2 ..
19 20	Printemps............ »	471 ..	474 ..	+.3 ..
16 »	Rente Foncière........ »	462 ..	463 ..	+.1 ..
68 95	Rio-Tinto............ T	1975 ..	1961 ..	—14 ..
32 »	Société Cle de Dynamite »	665 ..	664 ..	—.1 ..
15 »	Sté Parisre d'Indle électr. »	268 ..	268 ..	.. ..
20 »	Sels gemm. Rus. mérid. »	341 ..	340 ..	—.1 ..
» »	Société du Gaz de Paris C	287 ..	287 ..	.. ..
55 »	Charb. de Sosnowice..T	1568 ..	1562 ..	—.6 ..
27 50	Thomson-Houston..... »	714 ..	709 ..	—.5 ..
30 »	Tramways Français..C	577 ..	578 ..	+.1 ..
50 »	Télégraphes du Nord.. »	725 ..	730 ..	+.5 ..
45 »	Union des Gaz 1re série.. »	850 ..	... ..	.. ..
10 »	Voitures de Paris...... »	210 ..	209 75	—.. 25
	FONDS D'ÉTAT ÉTRANGERS			
2 50	Anglais 2½ %..........T	85 40	.. ..	.. ..
4 »	Autrichiens 4% or.....C	100 75	100 65	—.. 10
4 »	Argentin 4% 1896 (Resci). T	96 50	... ..	.. ..
4 »	— 4% 1900...... »	95 60	... ..	.. ..
4 »	Brésil 4% 1889......... »	86 15	86 20	+.. 05
25 »	Sao-Paulo 5% 1908.....C	507 ..	507 ..	.. ..
25 »	Bulgarie (Princ. de) 5% 1896 »	510 ..	508 ..	—.2 ..
25 »	— 5% 1902 T	508 ..	... ..	.. ..
» »	Congo (Bons à lots)......C	93 50	93 ..	—.. 50
15 »	Doman. Autriche 1886.. »	306 ..	306 50	+.. 50
4 »	Emp. Chinois 4% lib. .. »	99 95	100 ..	+.. 05
4 »	Egypte Unifiée........ »	100 75	101 15	+.. 40
3 50	— Privilégiée.... »	100 80	101 15	+.. 35
4 »	Espagne Extérieure 4% T	98 75	98 80	+.. 05
25 »	Espirito-Santo C	498 50	498 75	+.. 25
30 »	Haïti 6% 1896 .... »	509 ..	510 ..	+.1 ..
4 »	Hellénique 1881....... »	262 ..	260 ..	—.2 ..
4 »	Italien 3¾ %........T	104 85	104 90	+.. 05
4 »	Japonais 4% 1905...... »	97 70	97 90	+.. 20
25 »	Maroc 5% 1904......... »	527 ..	... ..	.. ..
4 »	Mexicain 4% 1904...... »	97 80	... ..	.. ..
5 »	Minas Geraes 5% 1897.C	507 ..	508 ..	+.1 ..
3 50	Norvégien 3½ % 1904-05.. »	98 ..	98 ..	.. ..
3 »	Portugais 3%.........T	63 90	64 30	+.. 40
2 50	Obl. Tabac Portug. 4½ % C	507 50	506 50	—.1 ..
4 »	Hongrois 4% or......... »	98 50	98 75	+.. 25
4 »	Roumain 4% 1898........ »	92 70	92 90	+.. 20
5 »	Russe 5% 1822......... »	110 25	110 50	+.. 25
4 »	— 4% 1880........ »	87 80	.. ..	.. ..
4 »	— 4% 1889........ »	88 75	88 30	—.. 45
4 »	— Consol. 4% 1re & 2e Ses. T	89 80	89 80	.. ..
4 »	— 4% 1901......... »	89 10	88 60	—.. 50
3 »	— 3% 1891-1894 or... »	75 ..	74 85	—.. 15
3 »	— 3% 1896 or........ »	73 ..	72 70	—.. 30
3 50	Russe 3½ % 1894.........T	81 30	81 ..	—.. 50
5 »	— 4% Intér 2 f.6667..C	86 20	85 40	—.. 80
5 »	— 5% 1906...........T	101 40	101 50	+.. 10
4½%	— 4½ % 1909.... ..... »	96 35	96 35	.. ..
4 »	Serbie 4% 1895......... »	84 67	84 45	—.. 17
25 »	— 5% 1902 Monopol.... »	496 ..	... ..	.. ..
3 50	Suisse 3½ % ch.f.1899-1902C	99 90	99 95	+.. 05
4 »	Dette Turque Conv. Unif. .T	93 10	93 15	+.. 05
20 »	— Ottom. Consol. 4%... »	465 ..	... ..	.. ..
20 »	Ottom. priorité 4%....... »	454 ..	... ..	.. ..
20 »	Oblig. Douanes 4%....... »	493 ..	... ..	.. ..
3 50	Uruguay 3½ % 1891.....C	73 95	... ..	.. ..
	OBLIGATIONS DIVERSES			
» »	Panama Bons à lots......C	119 75	119 50	+.. 25
25 »	Suez 5%................ »	614 ..	611 75	—.2 25
25 »	— 3%.................. »	485 ..	488 ..	+.3 ..
25 »	Port du Rosario......... »	517 ..	516 ..	—.1 ..
10 »	Cie des Métaux.......... »	506 ..	506 50	+.. 50
15 »	- Transatlantique.... »	381 ..	381 75	+.. ..
10 »	- Génér. des Eaux 3% »	433 ..	433 50	+.. ..
25 »	— — 4% »	517 75	... ..	.. ..
27 »	Fives-Lille 4%......... »	495 ..	... ..	.. ..
20 »	Gaz & Eaux............. »	500 ..	500 ..	.. ..
20 »	— Français et Etrang »	498 75	496 75	—.2 ..
25 »	— Central 4%........ »	510 ..	510 ..	.. ..
24 »	Lits militaires.......... »	602 ..	... ..	.. ..
17 50	Messageries Maritimes. »	415 ..	414 ..	—.1 ..
20 »	Omnibus 4%............ »	506 50	... ..	.. ..
17 50	Voitures 3½ %......... »	384 ..	... ..	.. ..
20 »	Ld Bank of Egypte 3½ % »	412 50	412 50	.. ..
» »	Wagons-Lits 4%......... »	506 ..	507 ..	+.1 ..

MARCHÉ EN BANQUE 27 mai

	Hier	Aujourd		Hier	Aujourd
Argentin 4% T	91 10	90 90	Cape Copper. T	181 ..	188 50
Brésil 5% 1895	98 30	98 47	Tharsis nouv.	145 50	153 50
— 5% 1903	101 10	101 20	Platine.....C	403 ..	402 ..
— 4% Resci	87 20	87 20	Electr. Lille.	218 ..	217 50
Intér. Espagn.	79 40	79 10	Union Tramw.	35 ..	...
Mexicain 5%.	52 85	52 75	Cercle Vichy..	119 ..	...
— 3%.	35 85	35 85	Chal. Nécess.	1160 ..	1155 ..
Roum. 5% 03 C	104 20	104 ..	Cercl. Monaco	4996 ..	5000 ..
Lots Turcs..T	175 25	174 25	— Cinq...	1002 ..	1006 ..
De Beers ord.	367 ..	364 50	— Obl 4%.	309 50	309 ..
Harpener...	1447 ..	1455 ..	Plaq. Lumière	400 ..	392 ..
Hartmann...	541 ..	536 ..	Tav. Pousset.	114 ..	114 ..
Huanchaca..	87 ..	86 75	— Zimmer.	103 50	102 ..
Laurium grec	54 50	53 50	Soie artif. act.	301 ..	301 ..
Ste Lor Dietrich	336 ..	312 ..	— parts	69 50	70 ..

Le marché en banque est calme, mais soutenu. Fonds d'Etat sans changements appréciables sur leurs cours d'hier.

La *De Beers ordinaire* perd 2 fr. 50 ; la *Jagersfontein ordinaire*, 1 fr. 50.

Les valeurs cuprifères sont très fermes. Hausse de 8 francs sur la *Tharsis*, de 7 fr. 50 sur le *Cape Copper*.

Les valeurs industrielles russes sont irrégulières. Le *Haut-Volga* progresse de 1 fr. 50 ; la *Hartmann* perd 5 francs ; la *Maltsof* et la *Toula*, 1 franc.

La *Balia-Karaïdin* recule de 3 francs, mais la *Harpener* s'avance de 12 francs.

Au comptant, l'obligation 5 0/0 or hypothécaire du *Port de Para* est active à 467.

On demande à 247 50 l'action de l'*Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing*. La Société n'a d'autre redevance qu'un péage de droit de stationnement s'élevant à 1,000 francs pour chacune des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing. La concession de la Société va jusqu'au 1er octobre 1968.

MINES D'OR A PARIS 27 mai

Cassinga.....	5 25	... ..	Langlaagte Est	92 50	91 50
Chartered....	35 ..	34 ..	May Consol....	39 ..	38 50
Consol. Goldf.	156 ..	154 50	New Goch.....	57 25	56 75
Crown Deep..	472 ..	469 ..	New Stein Est.	62 ..	61 75
East Rand....	139 ..	138 50	Randfo. Est. G.	66 50	66 50
Ferreira Gold.	562 ..	540 ..	Rand Mines...	248 ..	245 50
French Rand..	25 50	25 50	Robinson Deep	138 ..	135 50
Geduld Prop..	84 50	84 75	— Gold	283 50	279 50
Geldenh. Deep.	107 ..	106 50	Roodeport C.D.	33 50	33 50
— Estate	39 ..	37 50	Rose Deep....	131 ..	130 ..
Gen. Min. Fin..	64 75	64 ..	Simmer and J.	57 ..	56 ..
Goerz A......	57 ..	57 ..	S. Afr. Gold Tr.	103 50	101 50
Golden Horse S	194 50	190 ..	Transv. Land.	85 ..	83 50
Johannesb. Inv	49 75	49 ..	Van Dyk Pr....	41 50	42 ..
Lancaster....	12 75	12 75	Village M.R..	121 50	118 50

Les réalisations de bénéfices ont continué aujourd'hui sur un certain nombre de mines d'or, mais elles laissent le marché toujours très bien disposé.

Nous écrivions hier, au sujet des mines d'or sud-africaines, que toutes les difficultés anciennes étaient maintenant disparues. Aussi dit-on qu'il n'est pas exagéré d'avancer que l'industrie minière aurifère repose sur des bases aussi solides, voire même plus solides que n'importe quelle autre industrie. En effet, au point de vue technique, l'expansion de l'industrie, la mise en exploitation des mines nouvelles, l'augmentation ininterrompue de l'importance de la production aurifère, la réduction également constante dans le montant des frais d'exploitation, et enfin par-dessus tout l'augmentation régulière et importante dans les dividendes payés par les sociétés minières à leurs actionnaires, doivent, comme vient de le déclarer sir Richard Solomon, agent général du Transvaal, « inspirer confiance au public, et établir définitivement la stabilité de cette industrie ».

Après Bourse. — Calme : East Rand, 138 50 ; Consolidated Goldfields, 156 ; Rand Mines, 246 ; Robinson, 279 50 ; Ferreira, 540 ; Randfontein Estates, 66 50.

Bourses étrangères

LONDRES, 27 mai

	Hier	Aujourd.		Hier	Aujourd.
Consolidés.	85 1/8	85 ./.	Turc Unifié.	92 1/4	92 3/8
Franç. 3%.	97 ./.	97 ./.	Japon 5% 02	102 1/2	102 1/2
Argen. 1886	104 3/4	104 1/2	Banq. Ottom	18 3/4	18 3/4
Brésil 4%..	85 ./.	85 5/8	Anaconda..	10 1/2	10 7/16
Egypt 3½ %	98 1/2	98 1/4	Rio........	78 3/8	78 3/8
Exter. Esp.	98 ./.	98 ./.	Tharsis....	5 3/4	6 ./.
Italien 3¾.	103 1/2	103 1/2	Chang. s Paris	25 27 1/2	25 28 3/4
Portugais..	64 1/8	64 1/4	Esc. h. Banq.	1 5/8	1 5/8
Russe 4%..	88 7/8	88 7/8	Argent mét.	24 1/4	24 1/8

BERLIN, 27 mai

Allemand 3%.	86 40	86 40	Dresdner Bank	151 ..	151 ..
Prussien 3%.	86 40	86 40	Disconto Com.	186 60	186 60
Extérieure...	.. ..	.. ..	Deutsche Bank	241 50	241 50
Russe Cons 4%	86 50	86 50	Berlin Hand..	172 ..	172 ..
Hongrois....	95 90	95 90	Bochumer....	226 70	226 70
Italien 3¾...	104 10	... ..	Laura.......	190 ..	190 ..
Turc Unifié...	94 ..	94 ..	Gelsenkirchen	180 90	180 90
Ch. Autrichien	155 70	155 70	Harpener....	190 70	190 70
Ch. Lombards.	17 20	17 20	Change s Paris	81 20	81 20

BRUXELLES, 27 mai

Brésil 4%....	85 12	85 31	Rio Tinto....	1976 ..	1976 ..
Extérieure 4%	97 87	98 ..	Saragosse act.	417 ..	416 ..
Turc Unifié...	93 25	... ..	Nord Esp. act.	347 50	345 50
Banque Ottom.	717 50	... ..	Métrop. Paris.	514 50	516 ..
Lots Turcs...	176 25	... ..	Railways élec.	141 50	141 ..
Lots Congo...	88 25	88 ..	Parisien électr	270 ..	269 50

VIENNE, 27 mai

Autrichien Or.	117 35	117 35	Lænderbank..	451 ..	453 ..
— Couron	96 35	96 30	Alpines......	643 50	645 ..
Hongrois Or..	113 90	113 90	Tabacs Ottom.	352 50	353 ..
— Couron	93 30	93 25	Chem. Autrich.	726 70	730 ..
Be Autr.-Hong.	1778 ..	1778 ..	Lombards.....	108 50	110 70
Crédit Autrich	638 20	640 ..	Lots Turcs...	187 50	187 50
Créd. Fonc. Aut	1098 ..	1098 ..	Change s Paris	95 26	95 26

ROME, 27 mai — MADRID, 27 mai

Rente Ital. 5%	105 72	105 75	Intérieure 4%	88 30	88 45
— — 3%	72 50	72 50	Amortiss. 4%.	96 20	96 50
Banq Nationale	1315 ..	1316 ..	Amortiss. 5%.	102 05	102 ..
Ch. Méridion.	700 50	708 ..	Banq. d'Espagn	462 ..	464 ..
Ch. Méditerran	412 ..	416 ..	Céd hypoth 4%	... ..	... ..
Change s Paris	100 65	100 65	Change s Paris	11 25	11 25

NEW-YORK, 27 mai

Atchison Top.	108 7/8	109 1/4	New-Y-Ontar.	48 7/8	48 3/4
Baltim. & Ohio	114 ./.	114 1/4	Pensylvanie..	134 1/4	134 5/8
Canada Pacific	179 1/2	179 5/8	Union Pacific.	188 1/4	188 3/4
Chicago St Paul	150 ./.	150 1/2	West. Un. Tel.	75 1/2	75 1/4
Denv.-Rio-Gr.	50 1/8	50 3/8	Argent-Métall.	52 5/8	52 1/2
Erié Railr. act	34 ./.	34 1/2	Amalgam. Cop.	84 1/8	85 ./.
Erié gén. obl..	78 1/4	79 3/4	Anaconda....	50 5/8	51 ./.
Illinois cent..	146 1/4	146 1/4	Calumet Hec..	640 ./.	635 ./.
Louisv. Nashv.	138 3/8	139 ./.	Cuivre.......	13 37	13 43
New-Y-Huds..	129 1/2	130 1/8			

MINES D'OR A LONDRES 27 mai

Apex......	6 3/4	6 3/4	Jump. Deep.	1 13/16	1 3/4
Angl. French	2 1/2	2 7/16	Kleinfontein	2 21/32	2 21/32
Aurora W(N)	1 1/2	1 1/2	Langl. Est..	3 1/2	3 9/16
Chartered..	25/. ./.	24/10 1/2	Mey. & Charl	5 1/8	5 1/8
Cinderel. D.	2 23/32	2 11/16	Modderfont.	13 1/4	13 3/8
City and Sub	2 3/16	2 1/8	New Goch..	2 1/4	2 7/32
Crown Deep	19 ./	18 1/2	New Steyn.	2 15/32	2 15/32
Crown Reef	12 5/8	12 1/4	Nourse D...	3 9/16	3 1/2
De Beers O.	14 1/4	14 1/4	Rand Collier	2 3/16	2 7/32
Durban Dp..	3 3/4	3 3/4	Rand Mines.	9 21/32	9 21/32
Durb. Rood.	3 ./.	3 1/2	Robinson D.	5 7/16	5 3/8
East Rand..	5 7/16	5 7/16	Rood. U M R	3 9/32	3 9/32
Ferreira....	22 1/2	21 1/2	Rose Deep.	5 1/8	5 1/8
Ferreira D.	6 7/8	6 7/8	Simm & Jack	2 3/32	2 3/32
Geduld.....	3 7/16	3 5/8	Trans. C. Ld	3 1/4	3 1/4
Geldenh. Dp	4 1/8	4 3/8	Tr. Delagoa.	1 3/8	1 3/8
Geldenh. Est	1 1/2	1 1/2	Transv. G. M	3 13/16	3 3/8
Gen. Min. F.	2 9/16	2 9/16	Treasury..	17/6	17/6
Goerz.....	2 1/4	2 1/4	Van Dyk....	1 19/32	1 19/32
Gold. Hors. S	7 13/16	7 5/8	Van Ryn...	5 ./.	4 31/32
Goldfields.	6 1/8	6 1/8	Village M-R.	4 13/16	4 3/4
Jagersfont.	5 3/16	6 1/4	WestR. Cons	24sh 3p	24sh
Jubilee....	1 7/8	1 15/16	Witwat Deep	5 13/16	5 1/16
Jumpers...	1 13/16	1 11/16	Wolhuter.	5 1/8	5 ./.

Prochaine réponse des primes : 7 juin. — Reports : 8 juin.

Londres, 27 mai, 5 h. 20 soir.

Les échanges ont été plus calmes aujourd'hui ; il ne faut pas oublier, du reste, que demain soir commencera le chômage de trois jours. Quant aux dispositions, elles restent très bonnes, malgré les réalisations.

La Premier Diamond reste à 9 3/4.

DERNIERS COURS ÉTRANGERS

		Hier	Aujourd.
Barcelone......	Change sur Paris...	11 35	11 40
Gênes.........	—	100 66	100 65
Valparaiso.....	— sur Londres.	10 15/32	10 3/4
Rio-de-Janeiro..	—	15 5/32	.. ./.

Métaux sur Londres

Cuivre. comptant...... 60 17/6 contre..... 61 2/6
— a trois mois... 61 13/9 — 61 17/6
Plomb anglais....... 13 10/. espagnol 13 5/.